



Samedi 23 novembre 2024

Assemblée Générale du CD39 FFPJP



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL
COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
COMITE DU JURA**

INVITATION

**Le Comité Directeur du Comité du Jura FFPJP
vous invite à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le
samedi 23 novembre 2024 à 9h au CARCOM de Lons le Saunier.**

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue
2. Modification du cahier des charges des championnats du Jura
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023
4. Rapport moral du Président du Comité du Jura FFPJP
5. Rapport de la secrétaire générale du Comité du Jura FFPJP
6. Questions sur les rapports de commission
7. Bilan financier 2024 et rapport sur la gestion du Boulodrome
8. Rapport des vérificateurs aux comptes
9. Election du nouveau comité directeur et de son président.
10. Election des 2 Grands Electeurs au CR BFC parmi les nouveaux élus
11. Renouvellement des vérificateurs aux comptes, de la commission de surveillance des affaires électorales, demandes d'adhésion aux différentes commissions
12. Présentation du budget prévisionnel 2025 et fixation du prix de la licence 2025
13. Commission Sportive : projection 2025 CDC Pétanque et Jeu Provençal, Coupe de France...
14. Présentation de la saison 2025 (calendrier départemental et du boulodrome régional)
15. Directives BFC et FFPJP
16. Désignation des 3 délégués au Congrès National 2024 de Belfort.
17. Intervention des personnalités et partenaires
18. Etude des vœux émis (à adresser par courrier au Président avant le samedi 16 novembre 2024)
19. Remise des récompenses 2024.

Comptant sur votre présence, amitiés sportives.

**Pour le Comité Directeur
Le Président du CD 39
Paulo DE BASTOS**

1- Mot de bienvenue du Président du comité du Jura FFPJP

Mesdames, Messieurs,

Après vérification auprès de la table d'émargement, 26 clubs sur 26 sont représentés, soit 71 voix sur 71 Le quorum étant largement atteint. Nous allons pouvoir débiter.

En présence des membres du CD39 FFPJP, je souhaite la bienvenue à tous les Présidents et Présidentes de clubs, à la Présidente du district de la Joux, au Président du district de la Chaux et à M. Michel BOY, nouveau président du district du Haut-Jura.

Je salue la commission électorale et les vérificateurs aux comptes. Bienvenue également aux nouveaux présidents de club élus depuis notre AG 2023, M. Fabien CHARRIERE à Arinthod, M. Yann MATEO à Bletterans, M. Nicolas JANOD à Sportivement Pétanque, M. Julian GIROD au Carreau Champagnolais.

Certaines des personnalités invitées ne seront pas présentes. Je vous prie d'excuser :

- Mme Justine GRUET, Députée du Jura,
- M. Gérôme FASSETNET président du Conseil Départemental du Jura,
- Mme Marie-Christine CHAUVIN, conseillère Générale du Jura,
- M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP,
- M. Michel LE BOT, Président de la FFPJP,
- M. Patrick EBEL, du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports,
- Mme Catherine DEODATI, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO, médecin du CD39 FFPJP,
- Mme Stéphanie DESARBRES, Maire de Bans,
- Mme DESVIGNES, Présidente de la Ligue BFC Sport Adapté,
- M. Christian MILLET, administrateur du Crédit Agricole,
- M. Robert DUTRONC, Président du Comité Régional BFC et di Comité de Saône et Loire,
- M. Philippe GHERARDI, Président du Comité de l'Yonne,
- M. Nicolas LE FLOCH, Président du Comité de Côte d'Or,
- M. Eric BENOIST, Président du Comité de la Nièvre,
- M. Christian BERTHET, Président du Comité de Haute-Saône,
- M. Gwénaél CHEVEAU, Président du CD du Territoire de Belfort,
- M. Jean-Pierre MARENGHI, Président du Comité du Doubs,
- M. Julien MARAUX, membre du CD39 FFPJP et Conseiller Technique Fédéral Régional,
- M. Mickaël PARRA SANCHEZ, Président du district lédonien,
- M. Guillaume PICARD, référent Handisport du CD39 FFPJP,

Néanmoins, nous avons l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes à qui nous souhaitons la bienvenue :

- Mme Christelle MORBOIS, vice-Présidente du Conseil Départemental, en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Événementiel,
- M. Cyrille BRERO, vice-Président du Conseil Départemental, en charge de l'Insertion, du retour à l'emploi, du logement et des aides à la pierre,
- M. Jean-Marie MARAUX, Président d'honneur du CD39 FFPJP et trésorier général de la FFPJP,
- M. Romain DUPUY, Inspecteur, chef de service départemental de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,
- M. Jean-Louis MONNOT, vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- M. Bernard FAUVEY, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif,
- M. Christian PERRAUDIN, secrétaire général du CR BFC,
- M. Pascal DUGAST, membre du CR BFC et référent régional GTM,
- M. Michel DEMOUGEOT, Président d'honneur du CD39 FFPJP,
- M. Thomas DEVAUX, Président du CD Sport Adapté,
- Mme Annie CERIGNAT, Présidente du CD39 Handisport,
- Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG, Présidente du district de la Joux,
- M. Michel BOY, Président du district du Haut-Jura,
- M. Philippe JARCELLAT, Président du district de la Chaux,

Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et aux joueurs malades, hospitalisés ou en convalescence.

Le Comité Départemental a une pensée particulière à l'attention de tous ceux et celles qui ont nous quittés depuis notre dernière Assemblée Générale 2023. M. Hubert CLAVELIN, Mme Marinette FAURIE, M. Laurent DOLE, Mme Caroline NOIROT, M. Daniel CETRE, Mme Christiane FEITH (présidente du club de Sampans de 1986 à 1991), Mme Catherine MARAUX, épouse de Jean-Marie, M. Michel VANDROUX, M. Michel GONCE, M. Régis BESANCON, M. Pierre RANZONI et M. Denis DUMONT.

Pour toutes ces personnes et nos proches qui ne sont plus des nôtres, je vous invite à observer quelques instants de recueillement.

Pendant l'Assemblée Générale, tous les intervenants prendront la parole avec un micro. Chacun veillera donc à bien écouter et à ne pas parler pendant une intervention.

Je vous rappelle que seuls les présidents ou leurs représentants dûment mandatés sont habilités à s'exprimer.

Je n'ai pas reçu de questions diverses mais dans un souci d'ouverture du débat constructif, j'accepterai vos questions relatives aux différents rapports ou propositions du CD39 FFPJP.

Je déclare cette assemblée générale ouverte et je vous propose de délibérer sur l'ordre du jour établi par le CD39 FFPJP.

Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

Après cette intervention, la Commission électorale demande si une 5^{ème} personne dans l'assemblée pourrait aider aux dépouillements des différents votes prévus ce jour. Mr Michel PYDO accepte.

2- Modification du règlement intérieur du comité du Jura (document en annexe à la fin du compte rendu)

Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité. L'ensemble du règlement intérieur est à retrouver en annexe 1, les modifications apportées cette année sont indiquées en rouge.

3- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2023

Le compte-rendu de l'AG 2023 rédigé par Mme BRENIAUX Aurélie, Secrétaire adjointe et relu par Mme Nadia DA COSTA, Secrétaire générale est adopté à l'unanimité.

4- Lecture du rapport moral du Président

Page suivante

5- Lecture du rapport de la Secrétaire Générale

Page après le rapport moral du Président

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Mesdames, Messieurs les invités,
Chers amis,

Comme tout bon marronnier qui revient régulièrement, je commencerai par un retour sur l'année écoulée. Sa densité et sa diversité en font, comme à chaque fois, une année aboutie. J'évoquais ici-même l'an passé ce que j'appelle une réussite collective. Vous l'avez, une nouvelle fois démontrée. D'abord, vous avez réalisé un travail remarquable dans la conquête de nouveaux licenciés. Tous les voyants sont au vert et aucun district n'est épargné par cette belle dynamique. Les fruits que vous récoltez sont le résultat d'un investissement quasi quotidien de plusieurs d'entre vous. Toutes les actions que vous menez permettent non seulement de faire vivre votre club mais vous contribuez également au vivre ensemble essentiel à la cohésion de notre société. Ce que je tiens à mettre en lumière, c'est l'engagement de très nombreux clubs envers les différents publics.

D'abord, et c'est primordial, avec les jeunes. Les 5 écoles de pétanque labellisées par notre fédération témoignent de la volonté de nos clubs de transmettre de manière structurée un savoir dans un cadre sécurisé et accueillant. Je ne peux que féliciter tous les encadrants qui ne ménagent pas leurs efforts tout au long de l'année pour espérer pérenniser leur effectif. A ces clubs estampillés par la fédération, je pense aussi à ceux qui mènent déjà des actions et je suis certain que leur implication finira par une reconnaissance fédérale. Notre comité est en parfaite complémentarité avec les clubs et je salue le dévouement total de notre président de la commission des jeunes, Mathieu BESSON, qui honore toute la confiance que nous avons placée en lui. Bien sûr, j'y associe tous les membres de la commission et le soutien de notre CTFR, Julien MARAUX.

Si je devais relever 2 moments forts avec la jeunesse jurassienne, j'évoquerais le championnat triplé à Foncine où le président Olivier ROUSSEAU et son équipe de bénévoles ont accompli un formidable travail si bien en termes logistiques que d'accueil. Le 2^{ème} événement restera gravé très longtemps dans l'esprit de nos 75 jeunes présents en octobre lors de la venue de Dylan ROCHER et Christophe SARRIO. Rares sont les champions du Monde aussi imprégnés d'humanité, de gentillesse et d'humilité. Je remercie tous les acteurs de cette réussite car comme tout sportif, chacun d'entre nous se construit dans l'ombre d'un modèle en espérant atteindre la lumière du succès. Et cette lumière passe par le rêve, un jeune sportif doit pouvoir rêver de devenir l'idole qu'il vénère. En disant cela, j'en appelle à la responsabilité de tous avec les jeunes. Je salue la non-vente de boissons alcoolisées à cette occasion. Nous nous devons tous d'être exemplaires dans certaines situations et c'est aussi un message fort que nous renvoyons aux familles et à nos jeunes qui, l'air de rien, nous observent, tout simplement parce que nous représentons soit l'autorité, soit le modèle.

Je voudrais aussi évoquer nos amis du sport adapté et plus largement du monde du handicap. Rien ne doit nous écarter de ce public, nous leur devons beaucoup parce que tout simplement ils nous apportent beaucoup. Le championnat régional sport adapté et toutes les actions menées par certains clubs sont autant d'initiatives qu'il faut absolument préserver car notre sport gomme très facilement les différences. Qui n'a pas été ému par la française championne olympique de boccia, discipline cousine de la pétanque ? Au-delà de son titre, c'est la joie sincère de cette athlète qui fait le bonheur de son staff. Alors à notre niveau, n'oublions pas qu'à chaque fois que ce public pratique la pétanque, c'est beaucoup de joie partagée. Tout comme mon collègue du Sport Adapté, Thomas DEVAUX, nous regrettons l'annulation de la journée « jouons ensemble » mais ce petit revers sera remédié en 2025, nous en sommes certains. Le comité départemental a les bases solides de ces partenariats avec des conventions départementales et régionales reconnues par notre fédération et surtout, un site d'accueil adapté exceptionnel, le boulodrome régional de Bans.

Chez les féminines, je voudrais revenir sur cette journée très réussie à Champvans. Vraiment, notre département n'est pas comme les autres. Ailleurs, les joueuses ne font pas de kilomètres sans savoir avec qui elles vont jouer. Dans le Jura, la convivialité est le maître mot de ce moment de partage. Peut-être me trouvera-t-on excessif mais des journées comme celles-ci, avec 72 joueuses, sont sans doute une bonne thérapie contre la déprime, l'isolement et une source de motivation dans certaines luttes que l'on mène avec son corps. J'en ai été témoin, je m'en souviendrai. Je remercie chaleureusement Alexandra MONNET-FISTEBERG et Patrick CROTET pour leur entière implication dans cette action et le club de Champvans pour la qualité de son organisation.

Pour la deuxième année consécutive, le marathon du comité départemental a été, lui aussi, une pleine réussite avec des équipes issues de notre Région et, parfois, bien au-delà. Aurélie BRENIAUX et ses bénévoles a su faire de ce rendez-vous féminin, une compétition attractive et nul doute qu'elle s'est inscrite dans la durée, offrant ainsi une possibilité supplémentaire pour les féminines de se perfectionner au contact de très bonnes joueuses.

Nos vétérans sont un maillon essentiel de nos effectifs. En plus d'être un nombre en constance augmentation, ils sont dans les clubs un lien intergénérationnel important. Nous nous devons de leur offrir des compétitions adaptées. Entre tous les concours vétérans et ceux de la commission gérée par notre collègue Patrick GRUNEISEN, ce n'est pas ce qui manque dans le Jura. Je pense aussi que ce public devrait être capable de s'investir plus activement dans la dynamique d'un club. Un constat revient, les vétérans actuels n'ont pas la même philosophie que leurs aînés. Souvent, on me fait part de leur manque de volonté. Seraient-ils davantage consommateurs qu'acteurs ? J'imagine que c'est une réflexion à mener.

Mais au-delà de ce constat, hautement plus inquiétant, c'est le manque de renouvellement de bénévoles qui préoccupe au point de mettre en danger l'existence même de certains clubs. C'est une réalité qui n'est pas que locale mais nationale. C'est tout un système de cohésion sociale qui est mis en péril. J'aurai l'occasion d'y revenir

mais il faut absolument que le statut de bénévole soit reconnu, encadré et valorisé au plus haut niveau de l'Etat. Malheureusement, la conjoncture actuelle n'est pas favorable mais des pistes existent. L'inertie serait un risque immense parce qu'une société désolidarisée dans laquelle les tissus associatifs disparaîtraient serait une société qui ouvrirait davantage sa porte à un individualisme dangereux pour notre modèle de vivre ensemble.

Je l'ai déjà dit mais un jeune dans un club, c'est un jeune qui n'est pas dans la rue. Et cela doit être pensé le plus tôt possible en allant vers le monde scolaire. Je félicite ceux qui, parmi vous, mènent ces interactions avec l'Education Nationale. Le Comité Départemental et plus largement, le CTFR sont là pour vous appuyer et vous guider en ce sens. Finalement, à bien y réfléchir, tous les publics peuvent être sensibilisés à notre sport. Si vous aviez encore un doute, sachez que le CTFR intervient même dans le monde carcéral. Bref, le champ des possibles est vaste.

Revenons à vos engagements. Cela peut sembler convenu mais il n'en est rien, je remercie sincèrement tous les clubs qui ont organisé leurs concours et les championnats départementaux sur leur site ou à Bains. Quel plaisir pour moi d'apprendre que des clubs sont capables de s'associer pour relever certains défis comme le week-end de CDC. L'exemple de Ney Pétanque et de Passenans Pétanque en est un, qu'il puisse être source d'inspiration pour d'autres. Je vous dis cela à la lumière d'un chiffre plutôt rare dans le Jura : le nombre d'annulations de concours : 7. C'est à la fois peu et beaucoup. Méfiance donc...

Finalement, vous faites tous du Jura une terre de pétanque et de jeu provençal, attirant des joueurs parfois venus de lointains horizons. Félicitations à Mont sous Vaudrey, Salins, Dole Pétanque Club, l'Amicale Boule Jurassienne, Bletterans et le petit nouveau Moirans pour leur régional. Ils seront rejoints par le Carreau Champagnolais l'an prochain. Nous sommes bien d'accord, ce n'est pas l'aide symbolique du Comité Départemental qui détermine votre choix et vos recettes. C'est bel et bien votre envie d'organiser de belles compétitions. Quant au seul national du Jura et de Franche-Comté, les années passent et son succès est incontestable. Celui de Salins, systématiquement complet plusieurs semaines avant la date, affiche ses 256 équipes au compteur. Le club salinois s'est aussi illustré lors des 5 championnats régionaux répartis sur 4 jours qui ont réuni des joueurs et joueuses des 8 départements sur un site en partie réaménagé qui a fait l'unanimité. La pétanque jurassienne et régionale adresse ses félicitations au Président Jean-Yves GAGLIARDI et à ses bénévoles.

Vous êtes toutes et tous des modèles d'engagement, source d'inspiration pour d'autres et, à ce titre, vous méritez le respect qui vous est dû. Ne soyez jamais tolérants avec ceux qui portent atteinte soit directement soit par les différents réseaux sociaux. Ne transigez pas sur les règles fondamentales de la vie en communauté. La main ne doit pas trembler : la commission de discipline est là pour vous soutenir, de même que la fédération vous offre une protection juridique. Un dirigeant ne devrait jamais subir une quelconque pression, pourtant je sais que certains d'entre vous ont été confrontés à ces actes intolérables d'intimidation voire menaçants. Le comité départemental est à vos côtés dans ces moments difficiles.

Que dire sur les incidents dans l'hexagone qui ont entraîné la saisine des commissions de discipline ? Que dire sur les violences verbales et physiques envers les arbitres ou les joueurs qui ont contraint les organisateurs à arrêter temporairement voire définitivement des compétitions ? Que dire des menaces de mort proférées ? Jamais les exemples n'ont été aussi nombreux. Quant à nous, Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE notre binôme qui gère la commission de discipline pourrait vous dire à quel point leur mission s'apparente à un chemin de croix tant ils sont décriés, critiqués voire rejetés tout simplement parce qu'ils ne font qu'appliquer le code disciplinaire. 3 affaires ont parcouru notre saison, ce sont 3 de trop où leur sens de l'éthique et leur impartialité n'ont jamais failli. Qu'ils soient aujourd'hui remerciés pour le travail accompli. A ces 2 personnes, j'exprime ma reconnaissance aux membres de cette commission et MM. OUTREY et DEMOUGEOT qui siègent au niveau régional. Dites-le bien à qui voudra l'entendre : jamais une affaire traitée dans le Jura n'a été déboutée au niveau régional quand un joueur faisait appel. C'est aussi cela la crédibilité de notre comité départemental. C'est bien de le rappeler.

Dans un autre registre, je suis très fier d'avoir soutenu le magnifique projet de construction d'un boulodrome à Orgelet qui viendra offrir de belles opportunités de pratique dans ce secteur jurassien. Un grand remerciement aux différentes collectivités qui auront permis cette belle réalisation.

Ces collectivités si précieuses dans notre accompagnement sont un maillon essentiel à la réalisation de nos projets. Une nouvelle fois, je remercie le Conseil Départemental du Jura pour son soutien à la fois historique et financier. Toujours à notre écoute, le Conseil Départemental a su nous accompagner dans des moments difficiles. Il est évident que M. Cyrille BRERO a été un interlocuteur privilégié, autant fidèle dans ses engagements sportifs et financiers que dans les rapports amicaux qu'il entretient toujours avec plusieurs d'entre nous. Pour ma part, je sais Cyrille que tu es un homme de parole, de parole tenue, qualité si rare dans certains univers que tu connais bien. Je ne doute pas que Mme MORBOIS, à qui nous souhaitons pleine réussite dans sa mission, saura nous accorder cette même attention.

D'autres partenaires nous sont aussi indispensables. Je remercie M. DUPUY, de la direction départementale de la Jeunesse, de l'Engagement et aux Sports pour sa présence. Il aura l'occasion de vous présenter les finalités de ses missions.

Un évènement a été particulièrement marquant dans la cité lédonienne : l'étape du Pétanque Tour. Cette réussite est celle d'une collaboration fructueuse entre notre fédération, le Conseil Départemental et la Ville de Lons. L'attractivité extraordinaire de cette initiative avec, en appui, l'Amicale Boule Jurassienne, démontre que lorsque tous les acteurs décisionnels s'unissent, de belles manifestations sont possibles. Le centre-ville de Lons s'en souviendra longtemps tout comme les enfants des différents établissements scolaires et des écoles de pétanque des environs.

Quant à nos championnats, la participation record des joueuses et joueurs et sur les compétitions régionales a donné lieu à de grandes satisfactions mais aussi à quelques sueurs froides. Rendez-vous compte que nous avons failli manquer de terrains à Bans. Comble quand on sait la surface que nous avons. Cela supposera peut-être de

revoir le déroulé des championnats avec des phases qualificatives dans les districts comme dans de nombreux départements ? A ces records, il faut évoquer les différents championnats des clubs. Quelles que soient les catégories, c'est un succès avéré qui donne bien du travail à la commission sportive et à la commission du jeu provençal. Discrètement et vraiment patiemment, Emilie MARAUX a géré les 90 à 102 équipes engagées ces dernières années. C'est un travail conséquent au sein d'une commission qui a sans doute occasionné le plus de questions lors de nos assemblées générales. C'est toujours bon signe quand le sport prévaut sur tout le reste.

De même que la mise en place du CDC et de la Coupe de France au jeu provençal a tout de suite convaincu plusieurs clubs et nous ne pouvons que nous en réjouir même si l'élaboration du calendrier devient une équation à plusieurs inconnues de plus en plus difficile à résoudre.

Mais toute cette dynamique suppose une offre de formation. Non seulement elle est essentielle mais elle devient une priorité tant le renouvellement des bénévoles dirigeants est pressant. C'est pour cela que nous pouvons rappeler que Bans est un lieu choisi par la fédération et la Région pour la formation arbitrale et d'éducateur. Sans oublier nos formateurs départementaux, Hervé MOINE et Philippe JARCELLAT pour la gestion des concours. J'en profite pour saluer et remercier M. Pascal DUGAST, référent régional des GTM (gestionnaire de tables de marque) pour sa présence. Il vous dira plus tard dans la journée quelles sont les attentes fédérales en la matière. Quant à l'arbitrage, c'est pour nous une grande fierté de compter dans nos rangs, deux arbitres nationaux, Jean LOCATELLI et Frédéric MONNIER. Deux personnes très qualifiées pour former et accompagner le corps arbitral. Et cerise sur le gâteau, Frédéric vient d'intégrer le Pôle National d'Arbitrage après une année entière d'évaluation. Félicitations à toi car c'est encore un peu de notre Jura qui se retrouve dans les hautes sphères de notre fédération.

Du côté des résultats sportifs, vous avez pu les retrouver dans les comptes-rendus qui vous ont été envoyés cette semaine. Néanmoins, je félicite le club de Mont sous Vaudrey pour son maintien en 2^{ème} division du championnat national des clubs, véritable exploit à ce niveau, et la présence de nos deux équipes jeunes en finale du CNC.

Aujourd'hui marque la fin d'une séquence et annonce l'avènement d'une nouvelle. Bien évidemment, ce n'est pas à moi d'établir mon propre bilan, des commentateurs avisés s'en chargeront. Ce qui m'importe c'est de rendre hommage à mes collègues, fidèles parmi les fidèles qui m'ont accordé beaucoup de leur temps, de leur patience et de leur savoir-faire. Jamais je n'aurais pu supporter autant de charges sans eux. Croyez-moi, depuis 12 ans, j'ai été entouré par des personnes dévouées qui n'ont jamais abandonné même aux moments les plus difficiles. Qu'aurais-je pu faire sans elles ? Rien, le travail est forcément collectif. Une chose est sûre, nous avons toujours été transparents et réalistes tout en ayant une dose d'optimisme nécessaire pour entrevoir des projets. Un regret cependant, celui de n'avoir pu accueillir un championnat de France. Mais il fallait sauver le soldat « boulodrome régional » et nous

l'avons fait. Que dire si Christian VALET n'avait pas été là ? Si nous avons encore ce magnifique outil, je sais que nous lui devons beaucoup. Quant à Gilles et Yvette OUTREY, certaines semaines, leur résidence secondaire de Bans devenait leur maison principale.

Au pôle financier, je ne serai jamais suffisamment reconnaissant à Jean-Marie MARAUX et Dominique BACHELEY pour leurs qualités d'exigence et de pédagogie appuyés par les trésoriers-adjoints. Parmi eux, Antoine MARTINELLO, qui aura réalisé au total près de 25 000 commandes de licences, Antoine qui aura déjoué les petits pièges sournois de plus d'une quinzaine de joueurs qui ont voulu quitter le Jura sans payer leur droit de mutation, Antoine dont je ne cesserai de me dire que certaines de ses questions étaient un grand moment de révision de nos textes fédéraux. Merci Antoine, notre sage !

Au pôle secrétariat, j'adresse ma gratitude à notre secrétaire générale, Nadia DA COSTA qui a réalisé un travail remarquable appuyée par Aurélie BRENIAUX. Toutes deux ont usé d'une promptitude efficace en termes de diffusions des informations nombreuses et diverses.

Quant à nos commissions, elles ont été animées avec enthousiasme par mes collègues que je remercie tout comme le duo infernal Jean BINDA et Hervé MOINE aux tables de marque. A toutes ces personnes, j'y associe Philippe JARCELLAT pour l'ensemble du travail accompli dans sa gestion du site internet et des championnats. Ce qui est vrai, c'est que chacun a pris sa part de travail et les nouveaux élus à partir de 2020 ont honoré la confiance que vous leur aviez accordée par votre vote.

Justement, vous aurez tout à l'heure à vous exprimer lors d'un vote pour l'élection du comité directeur. Je salue et remercie les 18 candidats qui vont poursuivre pour certains, commencer pour d'autres, une nouvelle aventure. Qu'elle soit pour eux aussi enrichissante qu'elle ne l'a été pour moi.

Et puisque nous parlons d'élection, permettez-moi de vous exprimer mon sentiment sur les élections fédérales. Je suis très heureux que notre Jurassien, Jean-Marie MARAUX renouvelle sa candidature à la fédération avec, je l'espère une nomination au poste de trésorier général, fonction qu'il occupe actuellement. Cela dit, le président de la FFPJP Michel LE BOT a été d'une très grande écoute, sachant parfois, contre vents et marées, aller à l'encontre des très gros comités et de certains membres de son équipe. Je le dis avec objectivité, n'étant pas un président muet au congrès national, je vous souhaite Jean-Marie de remporter cette élection même si, et c'est bien normal, quelques axes fédéraux nous interpellent. Vous, les présidents qui aurez à voter pour la première fois, soyez attentifs aux programmes mais surtout, renseignez-vous. Quand on a sur sa liste des personnes comme M. Didier SCHMITT ou M. Laurent VAISSIERE, des interlocuteurs de premier ordre, il serait très préjudiciable de vouloir s'en passer. J'apporte donc aujourd'hui, très officiellement, mon soutien à la liste de Michel LE BOT, ce choix est le mien et n'engage que moi.

Au niveau régional, ce n'est plus une annonce mais une confirmation, je suis candidat à la présidence à travers une liste que je conduis composée de 25 membres

dont certains Jurassiens. Le chemin parcouru depuis notre fusion avec la Bourgogne n'a pas été vain. Bien au contraire, la volonté de tous nous a permis de surmonter certaines pratiques qui nous étaient propres à chaque territoire. Parmi ces personnes constructives dont l'intelligence est loin d'être artificielle, se trouve M. Christian PERRAUDIN, secrétaire général du Comité Régional qui nous fait l'honneur de sa présence. Vous aurez plus tard dans la journée sa vision de ce mariage peut-être de raison et de passion.

Avant de conclure, vous ne m'en voudrez pas si j'adresse un remerciement plutôt personnel à Emilie. Sans toi, rien n'aurait été possible, j'ai parfois et souvent passé plus de temps avec l'ordinateur qu'avec toi. Je te suis très reconnaissant des nombreux renoncements auxquels tu as dû consentir. J'en suis conscient. Ta candidature pour le prochain mandat est une bonne nouvelle, preuve s'il en fallait une, de ton indépendance et de ton attachement au comité du Jura. En plus, bonne nouvelle, tu n'auras plus à me dire dans la voiture en rentrant de réunion : « est-ce tu te rends compte Paulo, 3h40 de réunion ? et moi de te répondre : oui c'est vrai, promis, la prochaine fois, je ferai plus court. »

Alors voilà, je vous remercie toutes et tous pour ce que vous avez apporté à notre sport, pour votre capacité d'écoute et d'échanges.

Regardons vers 2025 avec sérénité, envie et enthousiasme. Je souhaite avec un peu d'avance au 7^{ème} président de l'Histoire du Comité du Jura, le bonheur d'une réussite collective.

Vive la pétanque et le jeu provençal, vive le comité du Jura !

Merci.

Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En ce clap de fin de mes 3 années en tant que secrétaire du comité, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont rendu cette expérience enrichissante. Merci aux Présidents de club et à mes collègues, membres du comité pour votre confiance et votre soutien que vous m'avez accordée durant ces 3 années.

Pour travailler efficacement et dans un climat de respect mutuel, il est essentiel de favoriser la solidarité et la collaboration entre tous les membres de l'équipe. C'est en mettant de côté toute forme d'agressivité et en favorisant un esprit d'apaisement que nous avons pu travailler ensemble même en cas de désaccord sur certains sujets.

Pour rebondir sur la solidarité, je remercie les membres du comité et les licenciés qui m'ont soutenue lors du championnat doublette provençal où j'ai été confrontée à un mauvais choix de concours. Ils se reconnaîtront.

Avec des records de participation aux championnats cette année, les délégués et Philippe Jarcellat gèrent un flux important de demandes d'inscriptions et de logistique pour garantir le bon déroulement des championnats. Dans mes tenues de table de marque, j'ai apprécié la reconnaissance de Kevin Prost-Boucle envers les délégués présents. Il est important de le rappeler, aucune gratification n'est versée aux bénévoles que nous sommes.

Ce n'est pas sans regret que je ne me représente pas car il n'a pas toujours été facile de jongler entre vie de famille, vie professionnelle et engagement de plusieurs activités de bénévolat. Il faut parfois faire preuve d'organisation et de sacrifices pour réussir à tout concilier. Et forte heureusement, j'ai eu un binôme, Aurélie Breniaux, qui a été rigoureuse sur les comptes-rendus de réunions garantissant ainsi une traçabilité des décisions prises et des projets menés.

Certains ont œuvré de longues années, faisant des sacrifices au sein de leur famille. 1665 ! C'est le nombre de licenciés qu'il y a dans le Jura donc imaginez le temps passé sur les demandes de licences par Antoine Martinello sans compter la gestion des mutations. Yvette Outrey a également fait un travail conséquent pour gérer les inventaires pendant de nombreuses journées notamment des week-ends. Je ne vais pas tous les citer mais il y a du travail au sein du comité et avant d'intégrer le comité je n'imaginai pas le travail gigantesque du Président. Paulo, de ton bilan, chacun se fera sa propre opinion, mais nous serons tous d'accord pour dire que tu as pris les dossiers avec sérieux et expertise. Tes connaissances sont impressionnantes et tu sembles toujours avoir la réponse à toutes les questions. Je te souhaite le meilleur pour la suite.

Avant de conclure, l'année 2024 aura été marquée par la venue de Christophe Sarrio et de Dylan Rocher lors d'une journée dédiée aux jeunes jurassiens qui ont eu des étoiles pleins les yeux. Le dynamisme de la commission des jeunes et du CTFR

permet de donner un élan aux écoles de pétanque et de donner l'envie à nos jeunes de continuer ce sport.

Pour finir, je tenais à encourager vivement la prochaine équipe qui prendra le relais. Je suis convaincue qu'avec sa motivation, sa créativité et son engagement, elle saura relever de nouveaux défis pour cette nouvelle aventure qui s'annonce.

Je suis persuadée que votre collaboration sera fructueuse. En travaillant ensemble, en mettant en commun vos idées et vos compétences, vous pourrez accomplir de grandes choses pour notre comité.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos futures missions.

Comme tous les membres sortants, je reste à la disposition de la nouvelle équipe pour transmettre des informations essentielles et apporter mon soutien dans cette transition.

Bonne chance à vous tous !

Je vous remercie de m'avoir écouté attentivement et je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2025 sous le signe du renouveau et du changement.

Nadia DA COSTA
Secrétaire Générale du CD39

Ces rapports moraux du Président et de la Secrétaire sont adoptés à l'unanimité.

6- Questions sur les rapports des commissions

Les rapports de chaque commission sont à retrouver en page suivante.

Aucune question ne provient de la salle et tous les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

ETAT DES LICENCES ET MUTATIONS 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Une toute dernière intervention de ma part qui clôturera 4 mandats effectués au sein du CD39, soit 16 années en tant que trésorier adjoint et plus particulièrement responsable de la gestion des licences. C'est avec grand plaisir que j'ai accompli cette mission confiée par Jean-Marie tout d'abord et Paulo ensuite avec le soutien de mes collègues du Comité et en relation constante avec Dominique, notre trésorier général avec lequel nous avons travaillé en parfaite coordination.

Mes remerciements à Philippe que j'ai sollicité à maintes reprises pour des soucis informatiques.

Au cours de ces années j'ai pu apprécier le sérieux avec lequel les responsables des clubs chargés des licences me transmettaient leur demande.

Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

Le bilan des licences :

Affiliation :

Le Comité du Jura comptabilise 26 clubs affiliés en 2024.

Le CD39 rappelle que les associations affiliées à la FFPJP ainsi que les organes déconcentrés ont obligation de se conformer aux statuts édités par la FFPJP. Toutes les modifications apportées dans une association (composition de bureau, siège social, etc...) doivent être notifiées sans délai au Comité Départemental.

Licences :

Au cours de la saison 2024, le Comité du Jura a enregistré 1665 licences.

Le CD 39 a donc augmenté son effectif de 195 licenciés (160 seniors et 35 jeunes) par rapport à 2023.

L'effectif d'avant Covid est dépassé de 148 unités.

Répartition :

1513 licenciés seniors dont 1179 masculins (78%) et 334 féminines (22%)

répartis comme suit :

- 697 vétérans (567 masculins et 130 féminines)
- 816 seniors (612 masculins et 204 féminines)

152 licenciés jeunes dont 114 masculins (75%) et 38 féminines (25%) répartis

comme suit :

- 25 juniors (21 masculins et 4 féminines)
- 54 cadets (45 masculins et 9 féminines)
- 48 minimes (34 masculins et 14 féminines)

- 25 benjamins (14 masculins et 11 féminines).

On constate une hausse importante des effectifs Cadet, Minime et Benjamin alors que l'effectif Junior affiche le même chiffre que la saison dernière.

Comparativement à la saison 2023 qui comptabilisait 1470 licences, on constate une progression de 195 licenciés, soit plus de 13%

Effectif « Jeunes » dans les clubs :

Mont/Vaudrey (32), Fonce-le-Haut (30), Orgelet (20), Salins (20), Champvans (13), Gouriboule Chatelneuf (11), Moirans (10), Poligny (9).

Les clubs de Bletterans, Pont-de-Poitte, l'Etoile Jura, Champagnole, DPC, Morez et Saint-Claude comptent 1 Jeune.

Aucun jeune dans les 11 autres clubs.

Cet effectif « Jeunes » représente 9% de l'effectif global du CD 39.

Au cours de la saison, 275 nouvelles licences ont été établies et 80 n'ont pas été reprises.

50 duplicatas et corrections d'erreur ont été enregistrés suite à la perte ou à la casse de licence, changement ou correction de nom, prénom, date de naissance et renseignements erronés.

Des clubs augmentent leur effectif par rapport à 2023 : Champvans, Mont/Vaudrey, Fonce-le-Haut, Montmorot, Orgelet, Poligny, DPC, PCHS, Champagnole, Morez, Salins, Arinthod, Chatelneuf, Clairvaux, Pont-de-Poitte, Arbois, Bletterans, Passenans, Ney, Moisse et Moirans.

Le club de Sportivement Pétanque maintient son effectif.

Les clubs de l'ABJ, L'Etoile Jura, PBJ et Saint-Claude ont connu une baisse de licenciés.

Effectif des Districts :

Le District lédonien compte 567 licenciés	+ 53 par rapport à 2023
Le District de la Joux 500	+ 91 par rapport à 2023
Le District de la Chaux 328	+ 17 par rapport à 2023
Le District du Haut Jura 270	+ 34 par rapport à 2023

Comme chaque année quelques rappels ou modifications du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les licences :

Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente. La présentation d'un certificat médical n'est plus exigée pour les licenciés majeurs.

Dans le cadre de la demande ou d'un renouvellement de licence pour un mineur le certificat médical est remplacé par le questionnaire de santé (QS-SPORT) qui atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Une copie de l'attestation est signée par le licencié mineur et par son représentant légal. Dans le cas d'au moins une réponse positive au questionnaire, le licencié mineur doit produire à son club un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la Pétanque et Jeu Provençal datant de moins de six mois.

Un rappel de la FFPJP :

Les demandes de licence française délivrées à des personnes de nationalité étrangère (hors Union Européenne), doivent être validées par les services de la FFPJP attestant des titres de séjour valables.

Quelques informations de la FFPJP :

Au niveau national 302 000 licences ont été enregistrées.

Pas d'augmentation du prix de la licence pour 2025.

Il est envisagé un compte digitalisé du licencié. La société EANET et HADOKEN missionnée, a présenté l'avancée de ses travaux sur le sujet.

Pour mémoire le module Compet des inscriptions en ligne a été impacté par suite de la décision du comité directeur de dématérialiser la licence à compter de 2026.

En effet la création d'un compte pour chaque licencié nécessite au préalable de s'assurer de la véritable identité de chacun. Plusieurs solutions sont présentées soit par mail, par SMS ou par France Connect. En dernier lieu le licencié pourra se rapprocher de son club.

Le constat est que Geslico est actuellement très peu renseigné, des informations concernant le licencié (absence mail, téléphone et adresse non mise à jour). Avec la création du compte digitalisé du licencié, c'est chacun qui viendra mettre à jour ces informations. Si c'est un très lourd travail d'initialisation à terme, il simplifiera les tâches des comités surtout avec la perspective de la licence dématérialisée.

La phase de test peut donc être lancée avant une ouverture en novembre.

Catégorisation 2025 :

- Benjamins : les licenciés ayant 8 ans et moins (nés en 2017 et après).
- Minimes : ceux atteignant l'âge de 9, 10 et 11 ans (nés en 2014, 2015 et 2016)
- Cadets : ceux atteignant l'âge de 12, 13 et 14 ans (nés en 2011, 2012 et 2013).
- Juniors : les joueurs atteignant l'âge de 15, 16 et 17 ans (nés en 2008, 2009 et 2010).
- Seniors : les joueurs atteignant 18 ans et plus (nés en 2007 jusqu'à 1966).
- Vétérans : les joueurs atteignant 60 ans et plus (nés en 1965 et avant).

Honorabilité :

Depuis plusieurs années un ajout a été apporté et doit être renseigné sur le formulaire de prise de licences pour chacun des joueurs. Il est destiné au contrôle automatisé d'Honorabilité pour les personnes cibles à savoir : Initiateur, Educateur, Arbitre ou Dirigeant (Président, Secrétaire général, Trésorier général de Club ou de Comité).

Il convient de préciser lors de la demande de licence (création, renouvellement, mutation) si le ou la licencié(e) est une personne cible.

Ces éléments constitutifs de l'identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin d'effectuer ce contrôle automatisé de l'Honorabilité.

Les dirigeants de club voudront transmettre au CD 39 si ce n'est pas encore effectué la liste complète des arbitres, éducateurs, initiateurs, présidents, trésoriers, secrétaires afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur ou d'indiquer les modifications (ajouts et retraits).

Le bilan des mutations :

Mutations internes :

81 ont été comptabilisées (2 de 2023 et 79 de 2024)

31 ont été enregistrées gratuitement (1 jeune – 30 de Damparis dissout).

3 sont en attente (de 2023 et 2024)

Mutations externes :

26 mutations externes sortantes ont été comptabilisées.

1 mutation externe sortante est en attente.

28 mutations externes entrantes ont été enregistrées.

Les licenciés d'années antérieures n'étant plus dans la base du logiciel et reprenant une licence sont considérés comme nouveaux licenciés.

Quelques rappels du Règlement Administratif et Sportif de la FFPJP concernant les mutations :

Toute mutation externe (hors du département) est payante y compris pour les catégories junior et cadet dernière année.

Si un(e) joueur(se) Cadet(te) passe en catégorie Junior, la mutation interne est payante.

Les mutations externes restent payantes quelle que soit la durée d'interruption de licence.

Pour tout(e) licencié(e) n'apparaissant plus dans la base de GESLICO, la mutation est gratuite, mais le triptyque reste obligatoire.

Un(e) licencié(e), à la fin de sa suspension, peut demander une mutation, mais celle-ci est payante.

Plus rarement les demandes de mutation entre membres de la Confédération Européenne de pétanque sont soumises par écrit à la CEP avec copie de la demande de mutation remise à la fédération quittée. A la réception de la demande de mutation la CEP émet un formulaire de transfert à la fédération quittée et cette dernière remplit le formulaire de transfert et le retourne à la CEP qui l'enregistre et émet une facture pour les frais d'administration.

Après réception du paiement des frais la CEP délivre le certificat de transfert à la fédération d'accueil et celle-ci délivre une licence au joueur.

Le coût de la mutation entre membres de la Confédération Européenne équivaut au montant d'une mutation externe.

La FFPJP a transmis à tous les clubs par l'intermédiaire du CD39 une note juridique rappelant la réglementation relative au refus d'adhésion ou au non-renouvellement d'une licence. Cette note apparaît sur le site du CD39.

Pour information :

Comme chaque année la situation des licences est arrêtée le 30 septembre afin d'établir les fiches financières par la FFPJP.

Depuis début octobre, il est possible d'établir de nouvelles licences valables pour la fin de saison en cours et l'année suivante, uniquement pour les personnes n'ayant jamais été licenciées.

La mise à jour annuelle du serveur Geslico a eu lieu courant novembre.

Le renouvellement des licences s'effectue dès cette mise à jour.

Chaque club demandeur de licences doit préciser s'il s'agit de création, renouvellement, mutation, duplicata (en cas de perte ou casse), correction d'erreur (en cas de changement de patronyme, correction date de naissance ou autres modifications) sans oublier de préciser les renseignements concernant les personnes « cible ».

Le CD 39 attire l'attention des responsables de clubs quant à l'obtention de la licence 2025 auprès de votre prochain ou prochaine responsable licences sachant qu'un laps de temps est nécessaire pour une modification ou une création de licence.

Enfin je souhaite à la personne future responsable du pôle licences une pleine réussite dans la gestion de ce secteur.

Je serai bien sûr disposé à lui transmettre tous les renseignements dont elle aura besoin.

Merci de m'avoir lu,

Bonne saison 2025 à toutes et à tous.

Antoine MARTINELLO,
Responsable Licences CD 39

COMMISSION ARBITRALE DU JURA 2024

Mesdames, Messieurs,

La CDA (Commission Départementale d'Arbitrage) en chiffres pour 2024 :

- Licenciés jurassiens possédant une carte d'arbitre : 33 connus
- Arbitres actifs : 20
- Arbitres stagiaires : 1
- Journées d'arbitrages jurassiennes : 155 -> 7 J/arbitre de moyenne

Championnats de tir	25 Jours
Concours	60 Jours
Coupe de France pétanque et provençal	31 rencontres
CDC pétanque et provençal	24 jours
Total :	140

La CDA a organisé :

- 2 sessions de formations à l'attention des arbitres. (Présence à 1 session minimum pour être autorisé à arbitrer)
- La CDA du jura a assuré les sessions de formation et examen des arbitres de bourgogne Franche-Comté

Un stagiaire (Éric Humbert) a validé sa pratique sur 4 compétitions. Il est confirmé dans le grade d'arbitre départemental.

Un arbitre national (Frédéric Monnier) a validé son concours d'entrée au PNA.

Ces 20 engagés vous permettent de jouer quasi tous les week-ends de l'année.

Le Président de la CDA,
Frédéric MONNIER

RAPPORT COMMISSION JEUNES ET FORMATION

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle saison pleine de réussite pour la commission des jeunes grâce à l'implication de tous les éducateurs dans les différents clubs, toutes les compétitions se sont bien déroulées dans un bon état d'esprit tant au niveau de nos jeunes qu'au niveau des éducateurs. Avec un effectif de 152 jeunes pour les 4 catégories, nous sommes en augmentation de 30% par rapport à 2023. Une augmentation encore plus forte que l'année dernière qui fait de notre comité le 2^{ème} au niveau régional. Ce chiffre est porté par la création d'une section jeune au sein du club de Poligny. Bravo à eux pour leur implication. En espérant que pour 2025 d'autres clubs créent ou relancent une section jeune. Il ne faut pas oublier que les jeunes sont l'avenir de notre discipline.

La fréquentation aux championnats a été bonne avec environ 70% des jeunes à chacun des championnats. Cette année, nous avons ajouté le championnat doublette pour les benjamins. Une innovation appréciée pour nos graines de champions.

Au niveau des résultats, nous avons réussi une très belle saison, même si les résultats des équipes au championnat de France triplette peuvent de nouveau décevoir tant nos jeunes ont un fort potentiel. Au niveau des championnats des clubs nous avons eu 2 équipes qualifiées pour le CNC à Saint Pierre les Elbeuf en minime et en junior avec une entente entre 4 clubs qui montrent le bon état d'esprit entre nos jeunes « un jour adversaire, le lendemain partenaire ».

Sur le plan individuel, nous avons 1 jeune qui est sélectionné pour la sélection interzone à Douais (59) les 23 et 24 novembre afin d'intégrer le collectif France. Il s'agit de Samuel Chevalier du club de Mont sous Vaudrey en catégorie Jeune. Bravo à ce jeune qui confirme tout son potentiel et qui grâce à une très bonne saison dans les nationaux jeunes (2 victoires à Raon l'étape et Mulhouse), il a décroché sa place pour la finale du circuit national jeune qui cette année se déroulera au boulodrome de Bans.

Pour récompenser nos jeunes et les éducateurs, nous leur avons offert une journée placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur au boulodrome de Bans le 29 octobre. Les 75 jeunes présents ont eu la bonne surprise de voir 2 de nos plus grands champions nous rejoindre pour la journée (Dylan Rocher et Christophe Sarrio). Nos jeunes sont repartis avec des souvenirs plein la tête.

Pour l'année 2024, nous avons eu 6 jurassiens qui ont passés le tronc commun, 5 pour devenir initiateur et 1 pour devenir arbitre. Nous avons également eu 5 jurassiens qui ont obtenus leur BF1. En 2025, les formations Tronc commun et BF1 auront lieu au boulodrome de Bans. C'est une aubaine pour nous jurassiens d'avoir des formations sur place. On sent l'engouement pour ces formations avec un nombre important d'inscrits à l'heure actuelle.

Pour terminer, je souhaitais remercier les éducateurs et autres personnes non diplômés pour leur aide lors des différents championnats et pour le CDC ainsi que notre CTFR pour son appui tout au long de l'année.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Merci de votre attention.

Le président de la commission des jeunes
Mathieu BESSON

COMMISSION FÉMININE

Monsieur le Président du comité,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Membres du comité,
Mesdames, Messieurs,

Nous devons sincèrement dire merci à toutes nos féminines car avec les journées organisées par la commission avec l'aide des clubs, nous avons retrouvé le temps où la partie de pétanque tient lieu de fête populaire, de remède aux petites contrariétés, le temps qui ne porte finalement qu'une formidable joie de vivre. Merci Mesdames.

La journée féminine a eu lieu le dimanche 7 juillet sur les terrains de CHAMPVANS. Cette journée a vu la participation de 72 joueuses. Les parties se sont déroulées dans la bonne humeur et la convivialité.

La Commission féminine remercie Laurence et Michel BOURGEON ainsi que tous les bénévoles pour leur accueil, leur souci de bien recevoir et de veiller à une bonne organisation.

En ce qui concerne le classement de cette journée : 1^{ère} : Valérie DACLIN ,2^{ème} Carine COSHUER et 3^{ème} Murielle DUCROT.

Au-delà du résultat sportif, la Commission tient à féliciter toutes les féminines présentes, pour leur bonne humeur communicative.

De plus, notre regrettée Michèle LEGA, Présidente de la commission féminine de la région Bourgogne Franche-Comté avait à cœur d'organiser un trophée des féminines régional. Celui-ci réunit 16 équipes (2 par département) avec une phase de qualification au niveau de chaque département. La finale aura donc lieu à BELFORT le dimanche 24 novembre 2024 et 2 équipes féminines seront présentes pour le Jura.

Une équipe de Saint Claude : ACLOQUE Chantal, LEBAUD Corinne et SECRETANT Patricia et une équipe de NEY pétanque : DUVAL Marie Pierre, GINDRE Martine et BOURGEOIS Anne.

Pour conclure, je félicite tous les bénévoles qui font un travail remarquable pour favoriser la pratique sportive. C'est important.

Merci également aux membres du CD39 pour leur collaboration, tout au long de notre mandat. Ce fut un plaisir de travailler ensemble pendant toutes ces années.

Merci de votre attention et bonne année sportive 2025 à tous

Alexandra MONNET-FISTEBERG et
Patrick CROTET,
Commission Féminine

COMMISSION VÉTÉRANS

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, ceci sera le dernier compte-rendu de mon mandat car j'ai décidé de ne pas me représenter pour les prochaines élections du Comité mais je resterai toujours présent en tant que bénévole pour aider ou donner des conseils. Je resterai disponible pour les futurs membres du prochain bureau.

Côté sportif, je félicite nos équipes championnes : Davida, Daniel et Frédérique pour leur super parcours en triplète et Michel et Serge en doublette. Félicitations aussi à l'équipe de Champvans qui monte en Régional 1.

Un gros challenge pour nous a été l'organisation du Championnat régional mais tout le monde a répondu présent et cela a été une réussite totale. Toutes les équipes ont été ravies des deux journées passées à Bans. Félicitations à l'équipe de Poligny qui se maintient à ce niveau. Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter sur ces deux jours de compétition ; merci à Jérôme LINDA pour la restauration que tous les participants ont appréciée. Pour remercier tous les bénévoles, ils ont été invités à participer à la journée vétérans du 3 octobre. Tous ont répondu présents et je les en remercie.

Cette journée vétérans était la dernière pour moi. Que d'émotion d'être avec toutes les personnes avec qui j'ai passé ces 12 dernières années. Que de souvenirs : le cake de Joce, la mousse au chocolat de Vévette, les bons petits plats préparés par tous. Chaque fois, ce fut de belles journées... Merci à tous pour ces merveilleux moments. Félicitations à Gérard Vulin qui gagne le challenge pour la 2^{ème} année consécutive.

Je remercie tous les amis qui m'ont aidé dans ma mission : Gilles, Vévette, Jarçou, Joce, Michel, les 2 Patrick mais aussi notre ami Néné pour son excellente choucroute. J'avais décidé, avec l'accord de Paulo, de faire une surprise à mes 4 amis les plus chers (un bon pour un restaurant dolois). J'ai été très ému de leur remettre, ils le méritent tellement. Encore merci à Vévette, Gilles, Jarçou et Joce (et bien sûr tous les autres) pour le soutien apporté pendant ces 12 années mais comme je l'ai dit, je serai toujours présent pour un coup de main, un conseil...

Bien sûr, ce mandat a apporté beaucoup de joie mais aussi son lot de tristesse avec le départ de figures de la pétanque jurassienne. Je pense à Jean-Louis, Jean-Yves, Chouchou mais le plus dur pour moi a été d'apprendre le décès subit de Mimi parti si brutalement à cause d'une bestiole minuscule qui est passée au mauvais endroit pour le piquer. Quelle tristesse pour moi, ce n'est pas juste au bout de 5 mois de retraite...

Le destin est fait ainsi. Tu vas nous manquer ! Je tiens à remercier personnellement la Pétanque Bletteranoise et son Président pour le magnifique hommage fait en son honneur.

Je finirai enfin ce compte-rendu pour parler du Comité Directeur. Une aventure extraordinaire passée avec vous. Quels collègues merveilleux vous avez été. Je ne garderai que de bons souvenirs. Merci à vous tous pour le sérieux apporté pour la bonne marche de notre Comité du Jura. Merci Paulo pour la bonne conduite que tu as su nous inculquer ; pour ton savoir et ta justesse qui nous ont guidés. Tu as toujours su nous conseiller avec gentillesse.

Bien sûr c'est avec une petite larme que je vous quitte mais je ne regrette pas ces 12 années passées avec vous tous.

Je souhaite au prochain Bureau la même réussite que j'ai vécue mais je n'en doute pas car le Jura a toujours su rebondir.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2025, une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël.

Bien sûr je vous reverrai sur les terrains.

Patrick GRUNEISEN
Gringrin

COMMISSION CHAMPIONNATS

La participation

Cette saison, nous avons organisé **12** championnats JURA qui ont été qualificatifs pour les Championnats de France.

Et **1** non qualificatif (Doublette Vétérans) pour le championnat de France.

Le tableau ci-dessous montre la fréquentation des joueur(s) et équipes de l'année 2024.

Et la colonne de droite compare les effectifs par rapport aux championnats de 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024
Tir Précision Masc		159	0	0	136	0	0 Joueurs
Tir Précision Fém		41	0	0	42	0	0 Joueuses
Individuel Masculin	309	0	0	294	320	384	64 Joueurs
Individuel Féminin	90	0	0	89	92	118	26 Joueuses
Tir Précision Junior Masculins		26	0	0	17	BFC	0 Joueurs
Tir Précision Junior Féminines		6	0	0	3	BFC	0 Joueuses
Tête à Tête Juniors	18	0	0	24	22	22	0 Joueurs
Tête à Tête Cadets	37	0	0	22	22	41	19 Joueurs
Tête à Tête Minimes	36	0	0	15	17	30	13 Joueurs
Tête à Tête Benjamins	20	0	0	8	6	7	1 Joueurs
Doublette Masculin	206	0	0	182	222	226	4 Equipes
Doublette Féminin	64	0	0	60	64	88	24 Equipes
Doublette Mixte	166	0	119	149	171	212	41 Equipes
Doublette Provençal	69	0	0	67	65	90	25 Equipes
Doublette Vétérans	73	0	65	78	78	86	8 Equipes
Doublette Juniors	10	0	0	13	12	9	-3 Equipes
Doublette Cadets	17	0	0	13	15	19	4 Equipes
Doublette Minimes	20	0	0	8	14	15	1 Equipes
Doublette Benjamins	11	0	0	4	0	6	6 Equipes
Triplette Masculin	105	0	83	104	135	156	21 Equipes
Triplette Féminin	34	0	24	33	40	54	14 Equipes
Triplette Mixte	81	0	74	83	139	161	22 Equipes
Triplette Provençal	37	0	41	43	47	62	15 Equipes
Tri Vétérans Masculins	65	0	65	67	72	95	23 Equipes
Tri Vétérans Féminin				15	Supprimé		
Triplette Promotion	114	0	79	114	136	139	3 Equipes
Triplette Juniors	7	0	6	8	8	8	0 Equipes
Triplette Cadets	10	0	10	8	11	11	0 Equipes
Triplette Minimes	11	0	8	7	10	13	3 Equipes
Triplette Benjamins	8	0	0	0	0	0	0 Equipes
Séniors Masculin	1613	0	639	1548	1889	2204	14.3% Joueurs
Séniors Féminin	567	0	265	540	650	829	21.6% Joueuses
Total Séniors	2180	0	904	2088	2539	3033	16.3% Joueurs
Total Vétérans	341	0	325	357	372	457	18.6% Joueurs
Total Jeunes	335	0	72	214	236	294	19.7%
Total Toute Catégorie	2856	0	1301	2659	3147	3784	16.8%

Résultats des 12 championnats Jura qualificatifs aux Championnats de France

- 3** championnats ont été gagnés par **Pétanque Mt S Vaudrey** (Db Féminin, Db Mixte et Tri Promotion)
3 championnats ont été gagnés par **l'Etoile Jura (Finaliste)** (Db Jeu Provençal, Tri Provençal et Tri Vétérans)
2 championnats ont été gagnés par **Sportivement Pétanque** (Db Masculins et Tri Mixte)
1 championnat a été gagné par **Pétanque Sanclaudienne** (Tri Féminin)
1 championnat a été gagné par **Pétanque Polinoise** (Individuel Féminin)
1 championnat a été gagné par **Pétanque Salinoise** (Individuel Masculin)
1 championnat a été gagné par **Amicale Pétanque Champvans (Vainqueur)** (Db Jeu Provençal)

Le championnat Jura (Db Vétérans) non qualificatif au Championnat de France

A été gagné par **Ney Pétanque**

Les Championnats BFC organisés dans le Jura à Salins les Bains

Vendredi 17 mai Triplette Vétéran
Samedi 18 mai Doublette Mixte
Dimanche 19 mai Triplette Masculin et Triplette Féminin
Lundi 20 mai Triplette Mixte

Les résultats des championnats de France Seniors Masculins et Féminines

Voici les résultats des équipes représentant notre Comité lors des Championnats.

Sur les **12** équipes qualifiées :

- 4** équipes perdant en **poule** : Mt S Vaudrey (Db Féminin et Tri promotion), Sportivement Pétanque (Db Masculins) et l'Etoile (Db Provençal),
5 équipes perdant en **32^{ème}** : Mt S Vaudrey (Db Mixte), L'Etoile (Tri Vétérans), Champvans (Tri Masculins), Poligny (Individuel Féminin) et Salins (Individuel Masculin),
2 équipes perdant en **16^{ème}** : Champvans (Db Provençal) et St Claude (Tri Féminin),
1 équipe perdant en **8^{ème}** : L'Etoile Jura (Tri Provençal).

D'après les différents comptes rendus des délégués(es), l'organisation des championnats de France a été dans l'ensemble honorable.

Enregistrement sur le site de la FFPJP des championnats BFC et du CD39 (Période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024)

Pour cette saison, **5** Championnats **BFC**, **13** championnats Jura, **1** National, **6** Régionaux et **42** Départementaux pour un total de **62** enregistrements et annulation de **7** concours Départementaux.

Je remercie l'engagement des clubs organisateurs qui ont envoyé les résultats des concours, ce qui a permis un suivi des points de catégorisation dans « Geslico » dans les plus brefs délais.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à tous et toutes une bonne saison 2025.

Hervé MOINE

COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS DU JURA 2024

<u>Triplette Promotion</u>	139 équipes	France Castelnaudary 11	13-14 juillet
Vainqueurs	SILVESTRE Yoan ROUCHEIX Alexis BESSON Mathieu	Pétanque Mt S Vaudrey	Perdant Poule Partie P-P
Finalistes	MORIN Alain POMMIER Patrice FLAMAND Julien	Pétanque Mt S Vaudrey	
<u>Triplette Masculins</u>	139 équipes	France Sin le Noble 59	22-23 juin
Vainqueurs	DA SILVA Luis BARCELO Alain BOURGEON Dorian	Amicale Pétanque Champvans	Perdant 32ème
Finalistes	MICHELLI Manuel PROTET Donat BONIN Jérôme	US Morez	
<u>Doublette Masculins</u>	226 équipes	France St Yrieix 16	31 août 1 ^{er} septembre
Vainqueurs	JANOD Nicolas DA SILVA Cédric	Sportivement Pétanque	Perdant Poule Barrage
Finalistes	PANCIN Michel TANE Jérémie	Dole Pétanque Club	
<u>Individuel Masculins</u>	384 joueurs	France Objat 19	27-28 juillet
Vainqueur	GROSLAMBERT Loïc	Pétanque Salinoise	Perdant 32ème
Finaliste	CHATOT Kévin	Pétanque Orgeletaine	
<u>Triplette Vétérans</u>	95 équipes	France Castelnaudary 11	10-11 juillet
Vainqueurs	RAZAFINDRAKOTO Davida BOUHOT Daniel BOURGEOIS-BESANCON Frédérique	L'Etoile Jura	Perdant 8ème
Finalistes	VULIN Gérard POINT Gabriel LOCATELLI Gérard	Amicale Boule Jurassienne	
<u>Doublette Vétérans</u>	86 équipes	Non qualificatif au Championnat de France	
Vainqueurs	LIBOZ Michel OLIVIER Serge	Ney Pétanque	
Finalistes	DELERUE Bruno FLUZIN Guy	US Morez	

<u>Triplette Féminin</u>	54 équipes	France Sin le Noble 59	22-23 juin
Vainqueurs	VERSET Myriam GUSTIAUX Marie Pierre PRINCE Elodie	Pétanque Sanclaudienne	Perdant 16ème
Finalistes	PARROT Aude GRIMAUD Julie MARAUX Charlotte	Pétanque Mt S Vaudrey	
<u>Doublette Féminin</u>	88 équipes	France Objat 19	27-28 juillet
Vainqueurs	CHEVANNE Stéphanie MARAUX Charlotte	Pétanque Mt S Vaudrey	Perdant 32ème
Finalistes	BON Karine CROISSANT Fabienne	PCHS Domblans	
<u>Individuel Féminin</u>	118 joueuses	France St Yrieix 16	31 août 1 ^{er} septembre
Vainqueur	GALMICHE Catherine	Pétanque Polinoise	Perdant 32ème
Finaliste	GUSTIAUX Marie-Pierre	Pétanque Sanclaudienne	
<u>Triplette J Provençal</u>	62 équipes	France Briançon 05	Du 05 au 07 juillet
Vainqueurs	SAUVONNET Ludwig THAMMAVONGSA Sourya PETROP André	L'Etoile Jura	Perdant 8ème
Finalistes	LONCHAMP William CATALDO Anthony PETIT JEAN Loïc	Pétanque Sanclaudienne	
<u>Doublette J Provençal</u>	90 équipes 2 équipes qualifiées	France La Crau 83	06 au 08 septembre
Vainqueurs	DA SILVA Luis BERNET Pauline	Amicale Pétanque Champvans	Perdant 16ème
Finalistes	PROST-BOUCLE Kévin PROST-BOUCLE Anthony	L'Etoile Jura	Perdant Poule
<u>Doublette Mixte</u>	212 équipes	France St Flour 15	29-30 juin
Vainqueurs	CHEVANNE Stéphanie JACQUIN Sébastien	Pétanque Mont S Vaudrey	Perdant 32ème
Finalistes	GIOVANINI Louisa GIOVANINI Frédéric	Pétanque Sanclaudienne	
<u>Triplette Mixte</u>	161 équipes	France Fenouillet 31	20-21 juillet
Vainqueurs	DA SILVA Laurie DA SILVA Cédric JANOD Nicolas	Sportivement Pétanque	Perdant 32ème

Finalistes	FLAGEL Adeline	Pétanque Sanclaudienne
	SERTILLANGE Allan	
	CHENU Franck	

COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS JEUNES DU JURA 2024

<u>Doublette JUNIORS</u>	9 équipes	
Vainqueurs	GALMICHE Clarisse	Pétanque Mont S Vaudrey
	CHEVALIER Samuel	
Finalistes	GAUDART Charles	Mitigé
	BINDA Loïc	
<u>Doublette CADETS</u>	19 équipes	
Vainqueurs	BINDA Bastien	Pétanque de Mont S Vaudrey
	MARCELIN DIEGO	
Finalistes	VANDROUX Océane	Pétanque Orgeletaine
	NIEL Thomas	
<u>Doublette MINIMES</u>	15 équipes	
Vainqueurs	JACQUIN Anna	Pétanque Mont S Vaudrey
	VICHOT Raphaël	
Finalistes	BARRET Martin	La Gouriboule Chatelneuf
	DA COSTA Enzo	
<u>Doublette BENJAMINS</u>	6 équipes	
Vainqueurs	MARAUX Maël	Pétanque Mont S Vaudrey
	LUGAND BRENIAUX Anna	
Finalistes	MONNET Jonas	Mitigé
	FUMEY Lenny	
<u>Triplette JUNIORS</u>	7 équipes	
Vainqueurs	LAMARD Corentin	Mitigé
	CHANOIS Brice	
	MENETRIER Mathéo	
Finalistes	KEIGNAERT Quentin	La Gouriboule Chatelneuf
	KEIGNAERT Lucie	
	BINDA Loïc	
<u>Triplette CADETS</u>	11 équipes	
Vainqueurs	BINDA Bastien	Pétanque Mont S Vaudrey
	MARCELIN Diego	
	POCTIER Thimoté	

Finalistes	VANDROUX Océane NIEL Thomas POINT Marius	Pétanque Orgeletaine
<u>Triplette MINIMES</u>	13 équipes	
Vainqueurs	MARAUX Solane VICHOT Raphael BONDIVENA Ethan	Pétanque Mont S Vaudrey
Finalistes	FISTEBERG Nolan GUTRIN Batiste BARRET Martin	La Gouriboule Chatelneuf

Nos jeunes aux championnats BFC et France 2024

<u>JUNIORS</u>			BFC	
LAMARD Corentin CHANOIS Brice MENETRIER Mathéo	Mitigé		Poule	
KEGNAERT Lucie KEGNAERT Quentin BINDA Loïc	Mitigé		Poule	
CHEVALIER Samuel GALMICHE Clarisse RACINE Kylian	Pétanque de Mont S Vaudrey		Poule	
COTE Mathéo BOUVERET Nathan PIARD Robin	Pétanque Moirantine		Poule	
<u>CADETS</u>			BFC	France
BINDA Bastien MARCELLIN Diégo POCTIER Timoté	Pétanque de Mont S Vaudrey		Finaliste	1/16 ^{ème}
VANDROUX Océane NIEL Thomas POINT Marius	Pétanque Orgeletaine		1/2 Finale	
COLARD Wesley DRAPERON GAUTRIOT Etan RENARD Driss	Amicale Pétanque Champvans		Poule	1/16 Avenir

MINIMES

		BFC	France
MARAUX Solane	Pétanque de Mont S Vaudrey	Finaliste	1/16 ^{ème}
VICHOT Raphael			
BONDIVENA Ethan			
PERELLI Timéo	Pétanque Moirantine	1/4 Finale	
PERELLI Gabin			
PERELLI Célestin			
FISTEBERG Nolan	La Gouriboule Chatelneuf	Poule	
GUTRIN Batiste			
BARRET Martin			

Tir de Précision Juniors Masculin

		BFC
CHEVALIER Samuel	Pétanque de Mont S Vaudrey	1/2 Finale

Nos joueurs et joueuses aux Championnats BFC 2024

<u>Doublette Masculin</u>	33 équipes	DIJON 21	samedi 1 juin
	Qualifiés au France	St Yrieix 16	31 août-1^{er} sept
Vainqueurs	DA SILVA Luis	Amicale Pétanque Champvans	France : Perdant Poule PP
	BARCELO Alain		
	PANCIN Michel	Dole Pétanque Club	Perdant Poule Barrage
	TANE Jérémie		
	TOURNIER Cyril	Pétanque Polinoise	Perdant Poule Partie P-P
	AYDIN Kadir		
	GUYON Christophe	Dole Pétanque Club	Perdant Poule Partie P-P
	GISSAT Nicolas		
<u>Individuel Féminin</u>	32 équipes	DIJON 21	samedi 1 juin
	MONTALTI Charline	Sportivement Pétanque	Perdant 8 ^{ème} de Finale
	SOLETTI Martine	Amicale Boule Jurassienne	Perdant 8 ^{ème} de Finale
	FLAGEL Adeline	Pétanque Sanclaudienne	Perdant 8 ^{ème} de Finale
	MOYNE Danielle	Pétanque Bletteranoise	Perdant Poule Barrage
	BOULANGER Ludivine	Pétanque Polinoise	Perdant Poule Barrage
<u>Triplette Vétérans</u>	32 équipes	SALINS LES BAINS 39	vendredi 17 mai
	VULIN Gérard	Amicale Boule Jurassienne	Perdant 1/4 de Finale
	POINT Gabriel		
	LOCATELLI Gérard		

CANCEDA Adelmo	Pétanque Moirantine	Perdant 1/4 de Finale
MOREL Jean-Claude		
PAQUES Lionel		
GARDIEN Jean-Marie	Dole Pétanque Club	Perdant 8 ^{ème} de Finale
PONTAROLLO Alain		
BONGAIN Yves		
FLUZIN Guy	US Morez	Perdant Poule Partie P-P
MICHELLI Manuel		
DELERUE Bruno		

Triplette Masculins

32 équipes
2 équipes qualifiés au France

SALINS LES BAINS 39
Sin le Noble 59

dimanche 19 mai
22 – 23 juin

Vainqueur

JANOD Nicolas
DA SILVA Cédric
MARTIN Clément

Sportivement Pétanque

France : Perdant Barrage

Finaliste

BONDEVINA Geoffrey
CERVILLA Medhy
SAUVONNET Ludwig
MENIS Jérémy
MENIS Romain
DAVID Emilien
LEFEBVRE Stéphane
MOUGIN Christophe
FOURNIER Grégory

L'Etoile Jura

France : Perdant Poule PP

Pétanque Orgeletaine

Perdant 8^{ème} de Finale

Pétanque Polinoise

Perdant 8^{ème} de Finale

Triplette Féminin

30 équipes
GRIMAUD Julie
PARROT Aude
MARAUX Charlotte
PATRAVE Anita
BRASSEUR Laëtitia
BOURGEON Laurence
CHARRIERE Elise
CHARRIERE Mélissa
DOLE Océane
FARDET Colette
BORRON Fernande
AUGSBUERGER Véronique
ALVES Angélique
GLAB Cassandra
BECK Nancy

SALINS LES BAINS 39
Pétanque de Mont S Vaudrey

dimanche 19 mai
Perdant 1/2 Finale

Amicale Pétanque Champvans

Perdant 8^{ème} de Finale

Pétanque Salinoise

Perdant Poule Barrage

Pétanque de Mont S Vaudrey

Perdant Poule Barrage

Pétanque Moirantine

Perdant Poule Barrage

<u>Doublette Mixte</u>	31 équipes BOURGEON Estelle BOURGEON Dorian CABOT Maëlie PROST-BOUCLE Kévin GIOVANINI Louisa GIOVANINI Frédéric MONNET Alexandra FISTEBERG Benoit	SALINS LES BAINS 39 Amicale Pétanque Champvans L'Etoile JURA Pétanque Sanclaudienne La Gouriboule Chatelneuf	samedi 18 mai Perdant 1/4 de Finale Perdant 8 ^{ème} de Finale Perdant Poule Barrage Perdant Poule Barrage
<u>Triplette Promotion</u>	32 équipes LAVENANT Dylan JULLIARD Brice DEMARAIS Lucas BOURGEON Michel LEROY Mathieu RAQUIN Etienne DURAND Martial BIDEAUX Mickaël ARDIOT Vincent	ST FLORENTIN 89 Pétanque Moirantine Amicale Pétanque Champvans Amicale Pétanque Champvans	samedi 25 mai Perdant Poule Barrage Poule Perdant Partie P-P Poule Perdant Partie P-P
<u>Doublette Féminin</u>	32 équipes MONNET Alexandra KEIGNAERT Aurore DAYET Dominique AUBERT Aurélie BARCELO Irène BERNET Pauline GALMICHE Catherine ROUGE Christelle BON Karine CROISSANT Fabienne	DIJON 21 La Gouriboule Chatelneuf Carreau Champagnolais Amicale Pétanque Champvans Pétanque Polinoise Côteaux de la Haute Seille	dimanche 2 juin Perdant 1/2 finale Perdant 1/4 de Finale Perdant 1/8 de Finale Perdant Poule Barrage Perdant Poule Barrage
<u>Individuel Masculin</u>	32 équipes BOUTON Fabrice DA SILVA Cédric LEBOIS Jean-Claude CHATOT Kévin	DIJON 21 Dole Pétanque Club Sportivement Pétanque Dole Pétanque Club Pétanque Orgeletaine	dimanche 2 juin Perdant 1/8 de Finale Perdant 1/8 de Finale Perdant Poule Barrage Perdant Poule Partie P P
<u>Triplette Mixte</u>	32 équipes	SALINS LES BAINS 39	lundi 20mai
Vainqueur	Qualifiés au France LACROIX Nadège ARBEZ Laurent	Fenouillet 31 L'Etoile Jura	27-28 juillet France : Perdant 8ème

LAVERSENNE Grégory		
FLAGEL Adeline	Pétanque Sanclaudienne	Perdant Poule Barrage
SERTILLANGE Allan		
CHENU Franck		
PATRAVE Anita	Amicale Pétanque Champvans	Perdant Poule Barrage
PERROT Dimitri		
POULOT Adrien		
BRETON Sophie	Dole Pétanque Club	Perdant Poule Partie P P
LAROUBLE Flavien		
LEDIER Emmanuel		

Triplette Provençal

28 équipes	FOURCHAMBAULT 58	8 et 9 juin
PICON Julien	Pétanque de Mt S Vaudrey	Finaliste
JACQUIN Sébastien		
MARAUX Julien		
COURVOISIER Nicolas	L'Etoile JURA	Perdant 1/4 de Finale
BROCARD Yoann		
PROST-BOUCLE James		
LONCHAMP William	Pétanque Sanclaudienne	Perdant 1 ^{er} Tour
CATALDO Anthony		
PETITJEAN Loïc		
BRENIAUX Patrick	Pétanque de Mt S Vaudrey	Perdant 1 ^{er} tour
CIANCAGLINI Nicolas		
BACHET Jérôme		
HAMARD Sébastien	Dole Pétanque Club	Perdant Poule Partie P P
DEMONTROND Sébastien		
MOTA Fernando		
THIEBAULT Steven	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Perdant Poule Partie P P
MOREL Quentin		
VERPILLAT Cyril		

Doublette Provençal

32 équipes	FOURCHAMBAULT 58	15 et 16 juin
MARAUX Julien	Pétanque de Mt S Vaudrey	Perdant 1/2 Finale
JACQUIN Sébastien		
BINDA Jean	Carreau Champagnolais	Perdant 1/8 Finale
BINDA Samuel		
MOUGIN Christophe	Pétanque Polinoise	Perdant Poule Barrage
LEFEBVRE Stéphane		
MENETRIER Grégory	Dole Pétanque Club	Perdant Poule Barrage
MENETRIER Mathéo		
MONNIER Frédéric	Ney Pétanque	Perdant Poule Barrage
GRANDVUINET Jean-Luc		

COMPTE-RENDU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

Triplette Seniors à SIN LE NOBLE 59	22 & 23 juin	Délégué : BOURGEON Michel	Perdant 32 ^{ème}
Joueurs : DA SILVA Luis, BARCELO Alain et BOURGEON Dorian		Amicale Pétanque Champvans	
Résultats : 1^{ère} partie : contre CD ALLIER 03		11 mènes en 1h25	gagné 13/07
2^{ème} partie : contre CD MORBIHAN 56		11 mènes en 1h20	perdu 06/13
Barrage : contre CD AVEYRON 12		10 mènes en 1h30	gagné 13/07
32^{ème} : contre CD VAR 83		13 mènes en 1h30	perdu 07/13

1^{ère} partie : Partie très bien débutée, les joueurs sont appliqués et malgré la pluie, ils jouent avec beaucoup de détermination. Nos adversaires sont en difficulté. A 8/0, un petit relâchement mais notre équipe n'a jamais été inquiétée par cette formation de l'Allier et s'impose 13 à 7.

2^{ème} partie : Moins bonne entame de la partie puis les 2 équipes se neutralisent. Baisse de régime de notre tireur, l'équipe a joué un peu en retrait par rapport à la 1^{ère} partie. A 6/10 lors de la dernière mène, notre équipe n'a pas joué d'où le score de 06/13.

Barrage : l'équipe a quelques difficultés à rentrer dans la partie, puis le jeu s'équilibre. A 4/5, changement de tireur : Luis prend le tir, ça ne change pas beaucoup - 7/7 au score. Nos joueurs élèvent un peu leur niveau en même temps que nos adversaires baissent de niveau d'où les 6 points lors des 2 dernières mènes 13/7.

32^{ème} : Ce 32^{ème} de finale nous fait rencontrer l'une des meilleures équipes de ce championnat de France, mais nos joueurs ont de l'expérience et rivalisent, même si le score est de 4/10 à la 10^{ème} mène. Ils ont montré de belles choses et sont à 7/10 suite à plusieurs annulations et 1 mène de 3 points. Ils s'inclinent à 7/13 au bout d'1h30 de jeu. Bravo à eux pour leur détermination, ils ont chèrement défendu les couleurs du CD39.

Compte rendu : Très bon séjour à Sin le Noble pour ce France triplettes. Hébergement à proximité, restauration sympa, le site du championnat et au Top. De très belles installations et une bonne organisation.

Pour le côté sportif, les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, après 3 parties en poule et 4h15 de jeu fin du Barrage à 13h00.

Le tirage des 32^{èmes} nous offre une très belle équipe du Var 83 « Robineau S, Rocher D et Rizzi D » à 14h30 nos joueurs donnent tout, mais s'inclinent à 7 après 1h30 de jeu en 13 mènes. Très belle prestation de nos 3 joueurs, ils ont fait le maximum.

Les vestes de pluie nous ont été très utiles car nous avons eu de la pluie le samedi.

Triplette Féminin à SIN LE NOBLE 59	22 & 23 juin	Déléguée : MONNET Alexandra	Perdant 16 ^{ème}
Joueuses : GUSTIAUX Marie Pierre, VERSET Myriam et PRINCE Elodie		Pétanque Sanclaudienne	
Résultats : 1^{ère} partie : contre CD ORNE 61		9 mènes en 1h08	gagné 13/6
2^{ème} partie : contre CD MAINE ET LOIRE 49		7 mènes en 0h34	gagné 13/3
32^{ème} : contre CD MORBIHAN 56		13 mènes en 1h42	gagné 13/10
16^{ème} : contre région PACA 06		15 mènes en 1h34	perdu 04/13

1^{ère} partie : L'équipe a su engager parfaitement la partie et les 3 joueuses ont fait des mènes pleines, ce qui leur a permis de prendre le dessus.

2ème partie : Cette partie a été une nouvelle fois très bien engagée et le niveau de jeu aux points a très vite creusé l'écart.

32ème : Une partie plus difficile du fait d'un jeu moins complet mais elles ont su se compléter et rattraper le manque des unes et des autres, ce qui leur a permis de rester serré au score.

16ème : Un niveau de jeu en demi-teinte contre une équipe à leur hauteur, elles n'ont pas réussi à faire la différence malgré leur niveau habituel.

Compte rendu : Malgré les regrets, nous avons passé un très bon weekend, l'accueil et l'organisation était parfaits, les jeux également ainsi que l'hébergement.

Doublette Mixte à ST FLOUR 15	24 & 25 juin	Délégué : BINDA Jean	Perdant 32ème
Joueurs : CHEVANNE Stéphanie et JACQUIN Sébastien		Pétanque Mt S Vaudrey	
Résultats : 1ère partie : contre CD Meurthe et Moselle 054		10 mènes en 1h30	gagné 13/06
2ème partie : contre CD ALLIER 03		16 mènes en 2h15	gagné 13/06
32ème : contre CD AUDE 11		11 mènes en 1h30	perdu 11/13

1ère Partie : L'équipe est bien rentrée dans ce championnat, une équipe d'expérience et qui a l'habitude de jouer ensemble.

2ème partie : L'équipe n'est pas rentrée dans la partie les 4 premières mènes même si par la suite, nous avons eu une bonne réaction, si bien qu'à la 10ème mène, on passait devant 8/7 et à la 11ème mène on avait la gagne en main. Rien n'a changé car à la 16ème mène, nous gagnons 13/12. Nous sommes qualifiés pour les 32èmes.

32ème : Bon début de partie puis à la 3ème mène, nos adversaires mènent 4/3. Par la suite, nous pratiquons un jeu égal mais une fois de plus à la 7ème mène, nos adversaires mènent 9/8. À la 10ème mène, on était à 11/11 alors que l'on aurait pu gagner : on avait 3 boules d'avance. Suite à 2 tirs manqués de Sébastien, cela nous a été fatal et on s'incline alors qu'il y avait la gagne.

Compte rendu : Bon accueil et bonne organisation par le CD15 à St Flour. Très bon hébergement à proximité et des jeux de très bonne qualité.

Sur les 3 parties : moyenne de Stéphanie au point 61/90, au tir 5/10

Moyenne de Sébastien au point 18/30, au tir 52/75 d'on 21 carreaux

Triplette Jeu Provençal à BRIANCON 05	du 05 au 7 juillet	Déléguée : BRENIAUX Aurélie	Perdant 8ème
Joueurs : SAUVONNET Ludwig, THAMMAVONGSA Sourya, PETROP André		L'Etoile JURA	
Résultats : 1ère partie : contre CD ALPES MARITIME 06		16 mènes en 1h10	gagné 11/1
2ème partie : contre CD RHONE 69		12 mènes en 2h38	perdu 06/11
Barrage : contre CD ALPES MARITIME 06		09 mènes en 1h57	gagné 11/04
32ème : contre CD CANTAL 15		11 mènes en 3h00	gagné 11/10
16ème : contre CD LOZERE 48		11 mènes en 3h00	gagné 11/07
8ème : contre CD HAUTES ALPES 05		11 mènes en 1h30	perdu 00/11

1ère partie : Belle partie pour nos joueurs jurassiens qui ont su bien rentrer dans leurs parties et ont rapidement étouffé leurs adversaires.

2ème partie : Malgré un bon départ (3/0 à la 2ème mène,) nous avons manqué trop de boules de rajout, la partie était équilibrée (5/5 à la 8ème mène), mais les adversaires ont su prendre les points lorsqu'ils le pouvaient (5/8 à la 9ème mène).

Barrage : Partie après le repas sous une chaleur accablante, les joueurs ont su prendre l'avance (8/1 à la 4ème mène) avec de belles prestations aux points de Sourya et au tir pour Ludwig (6/10 avec 2 carreaux) et (5 reprises et 2 rajouts)

32^{ème} : Une partie riche en émotions avec la gagne manquée de chaque côté et dernière mène à gérer (10/10). Lors de cette mène, Sourya réalise 2 superbes reprises et permet la qualification de l'équipe.

16^{ème} : Une remise en route un peu difficile le samedi matin avec un problème au tir pour nos joueurs (0/5 et 1/10) mais Sourya au point a réussi à maintenir l'équipe à flots (5/3 à la 4^{ème} mène et 8/6 à la 9^{ème} mène avec gagne manquée). Les adversaires ont eu aussi des difficultés à jouer régulièrement.

8^{ème} : Début des parties à 11h30 avec une 3^{ème} mène catastrophique pour nos joueurs (6 points encaissés avec un magnifique carreau de nos adversaires) donc (0/9) à la pause méridienne. Trop de boules perdues et un manque de régularité tant au point qu'au tir, dommage la marche était trop haute.

Compte rendu : Félicitations à Ludwig, Sourya et André pour ce magnifique parcours dans cette compétition qui nous ont magnifiquement représentés. Ludwig et Sourya connaissaient leur 1^{ère} qualification et ont montré qu'ils méritaient leur place et ils ont su profiter de l'expérience de Dédé. Bravo et merci aux joueurs pour leur attitude irréprochable.

Triplette Vétérans à CASTELNAUDARY 11 10 & 11 juillet	Délégué : SERTILLANGE Marc	Perdant 32 ^{ème}
Joueurs : RAZAFINDRAKOTO Davida, BOUHOT Daniel, BOURGEOIS BESANCON Frédérique		L'Etoile JURA
Résultats : 1^{ère} partie : contre CD DROME 26	07mènes en 0h50	perdu 00/13
2^{ème} partie : contre CD TARN ET GARONNE 82	13 mènes en 1h15	gagné 13/8
Barrage : contre CD DROME 26	12mènes en 1h05	gagné 13/10
32^{ème} : contre CD LOIRE 42	10 mènes en 1h25	perdu 07/13

1^{ère} partie : Le réveil a été très dur, ils ne sont pas rentrés du tout dans la partie.

2^{ème} partie : Enfin une partie jouée à leur niveau malgré une baisse de régime au milieu de celle-ci, une victoire méritée.

Barrage : Nous nous retrouvons contre la Drome que nous négocions mieux que la 1^{ère} partie avec la victoire à la clé.

32^{ème} : Un beau geste de l'organisation qui nous a fait l'honneur de jouer dans le carré dû à la présence de la seule féminine lors de ce championnat. La pression était trop forte. Défaite contre une équipe qui était largement à notre portée.

Compte rendu : Un bon weekend passé tous ensemble dans une bonne ambiance. Des regrets quand même pour cette partie de 32^{ème}.

Triplette Promotion à CASTELNAUDARY 11 13 & 14 juillet	Délégué : BINDA Jean	Perdant Poule Partie P-P
Joueurs : SYLVESTRE Yoann, ROUCHEIX Alexis et BESSON Mathieu		Pétanque Mt S Vaudrey
Résultats : 1^{ère} partie : contre CD CHARENTE 16	11 mènes en 1h30	perdu 2/13
2^{ème} partie : contre CD ORNE 61	16 mènes en 2h00	perdu 12/13

1^{ère} partie : 1^{ère} mène marquée 1 point et ensuite les 2 pointeurs étaient absents de la partie contre une très belle équipe de la Charente. Seul Mathieu est sorti du lot avec une grosse moyenne au tir 12/13 dont 1 carreau.

2^{ème} partie : Bonne partie dans l'ensemble des 3 joueurs bien rentrés dans la partie même pratiquement tout le long. Hélas à 10/9 alors que la gagne nous tend les bras, Mathieu fait 2 trous - jamais arrivé de la matinée. Passe à 12/12 à la 15^{ème} mène. 16^{ème} mène décisive ils n'ont fait compter que 2 boules pour eux.

SYLVESTRE au point 33/51

ROUCHEIX au point 22/45 au tir 7/13 dont 2 carreaux

BESSON au point 12/18 au tir 24/32 dont 2 carreaux

Compte rendu : Belle prestation de notre équipe Jurassienne, une tenue et un langage très fair-play vis-à-vis de nos adversaires. Bravo !!

Triplette Mixte à FENOUILLET 31 20 & 21 juilletDéléguée : **Valérie GUILLEMENEY** Perdant 32èmeJoueurs : **DA SILVA Laurie, DA SILVA Cédric et JANOD Nicolas**

Sportivement Pétanque

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD SARTHE 72

10 mènes en 1h00

Gagné 13/2

2^{ème} partie : contre CD MEUSE 55

11 mènes en 1h30

Gagné 13/10

3²ème : contre OCCITANIE CD31

08 mènes en 1h15

Perdu 04/13

1^{ère} Partie : 3 mènes RAS

2^{ème} partie : Un début de partie difficile puis l'équipe « s'est réveillée » pour finalement s'imposée. Très belle partie de Cédric au tir 18/22.

32^{ème} : Une partie compliquée après les poules, contre cette belle équipe du CD31 composée de BIAU, FAUREC et DUCHEIN. Défaite en 8 mènes malgré une belle partie au point de Laurie 13/15 sous une chaleur accablante.

Compte rendu : Hébergement très moyen ; Restauration du samedi midi correcte. Du côté sportif, une équipe qui se connaît bien, bonne entente. Un tirage difficile après les poules, Cédric et Nicolas ont tourné après la 4^{ème} mène car Nicolas pointait très moyennement. Bon weekend « presque familial ».

Doublette Féminin à OBJAT 19**27 & 28 juillet**Délégué : **MARAUX Julien**

Perdant Poule

Joueuses : **CHEVANNE Stéphanie & MARAUX Charlotte**

Pétanque Mt S Vaudrey

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD HERAULT 34

16 mènes en 2h00

perdu 11/13

2^{ème} partie : contre CD HAUTE VIENNE 87

1 mènes en 1h15 perdu 06/13

1^{ère} partie : Défaite 13/11 après 2 heures de jeu. Dommage quelques fins de mène mal négociées. Un bel avantage à la dernière mène à 11/10, 4 boules à 2 mais défaite sur la mène.

2^{ème} partie : Difficile de rentrer dans la partie suite à la défaite de la 1^{ère} partie 0/8 – 1/9. Belle réaction pour revenir à 6/10, là encore les filles ont mal géré les mènes à leur avantage.

Compte rendu : Bon weekend à Objat. Les filles auraient pu sortir de poule en jouant à peine mieux car c'était accessible. Belle organisation du CD19 avec des terrains sélectifs et tarifs des boissons très correct pour ce France.

Individuel Masculins à OBJAT 19**27 & 28 juillet**Déléguée : **BRENIAUX Aurélie**

Perdant 32ème

Joueur : **GROSLAMBERT Loïc**

Pétanque Salinoise

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD CHARENTEMARITIME 17

16 mènes en 1h00

gagné 13/12

2^{ème} partie : contre MANCHE CD 50

18 mènes en 0h55

gagné 13/10

3²ème : contre OCCITANIE / 031

17 mènes en 0h50

perdu 8/13

1^{ère} partie : Un beau départ 4 à 1 en 5 mènes puis 11 à 5 en 11 mènes mais 2 mauvaises décisions ont permis à l'adversaire de revenir et de mener 11 à 12 à la 15^{ème} mène. Dernière mène terminée par un carreau.

2^{ème} partie : une très belle partie au point qui a permis d'envoyer l'adversaire tirer souvent. Loïc a toujours mené dans la partie contre le perdant des ¼ de finale.

32^{ème} : Un début de partie plutôt serré : 3 à 3 à la 7^{ème} mène puis 5 à 6 à la 11^{ème} mène et 8 à 9 à la 14^{ème} mène, mais Loïc a été moins régulier qu'en poule et son adversaire a très peu manqué.

Compte rendu : Belle performance de Loïc lors de ce championnat. Son objectif de sortir de poule a été atteint mais la fatigue en 32^{ème} s'est faite ressentir en fin de partie. Très belle organisation du CD19 sauf le repas du samedi midi qui était vraiment plus que médiocre pour 20€.

Doublette Masculin à St YRIEIX 16 **31 août 1er sept** Délégué : **LIBOZ Michel** Perdant Poule P-P

Joueurs : **DA SILVA Cédric et JANOD Nicolas** Sportivement Pétanque

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD PYRENEES ATLANTIQUES 64 09 mènes en 0h75 gagné 13/12
2^{ème} partie : contre CD PYRENEES ORIENTALES 66 09 mènes en 0h55 perdu 7/13
Barrage : contre CD PYRENEES ATLANTIQUES 64 11 mènes en 0h55 perdu 3/13

1ère partie : Partie équilibrée, nous avons produit du beau jeu avec une victoire méritée.

2ème partie : Partie dans laquelle nous avons subi l'offensive adverse. Nous avons scoré sur 1 ou 2 boules triée(s) manqué(s) de l'adversaire qui a fait 13 points en 3 mènes. Nous n'avons pas osé contrer l'adversaire en répondant par le tir.

Barrage : Le score reflète la partie. Néanmoins, il a manqué 1 à 2 boules bien jouées à chaque mène pour rivaliser, notre niveau de jeu a été très inférieur pour espérer passer.

Compte rendu : Beau site, bon accueil, terrains permettant un jeu offensif, repas du samedi bon et copieux.

Hôtel confortable et chambre spacieuse. Nous avons passé un bon weekend avec Patrick, simplement il faudra à l'avenir que ce soit les délégués (de mettre noir sur blanc) de décider de l'emploi du temps du séjour et non l'inverse.

Individuel Féminin à St YRIEIX 16 **31 août 1er sept** Délégué : **PETETIN Patrick** Perdant 32ème

Joueuse : **GALMICHE Catherine** Pétanque Polinoise

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD MANCHE 50 11 mènes en 0h37 gagné 13/12
2^{ème} partie : contre CD PUY DE DÔME 63 14 mènes en 0h40 gagné 13/11
32^{ème} : contre CD DRÔME 26 16 mènes en 1h25 perdu 9/13

1ère partie : Belle partie au point de Catherine, un peu juste au tir mais un beau jeu en règle générale.

2ème partie : Très belle joueuse en face, forte au tir et au point. Catherine a su rivaliser et ne s'est pas affolée, encore juste au tir.

32^{ème} : Contre la Drôme, excellente joueuse surtout au tir, mais fragile. Dommage, une mauvaise dernière mène, perdue 3 boules à 9/12.

Compte rendu : Passé un très bon séjour avec un hébergement au top. Pour les futurs championnats de France à venir il faudrait passer des consignes pour que les joueurs qualifiés de notre CD ne soient pas pressés de rentrer dans notre Jura car il y a encore de très belles parties à voir surtout en doublette, c'est un régal.

Doublette Jeu Provençal La CRAU 83 **1 au 3 septembre** Délégué : **OUTREY Gilles** Perdant 16ème

Joueurs : **DA SILVA Luis et BERNET Pauline** Amicale Pétanque Champvans

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD PYRÉNÉES ATLANTIQUES 64 10 mènes en 3h45 gagné 11/8
2^{ème} partie : contre CD HAUTES ALPES 05 04 mènes en 0h50 perdu 0/11
Barrage : contre CD HAUTES PYRENNÈES 65 07 mènes en 1h25 gagné 11/1
32^{ème} : contre CD HAUTE SAVOIE 74 14 mènes en 3h10 gagné 11/6
16^{ème} : contre CD LOT 46 06 mènes en 1h10 perdu 0/11

1ère partie : Terrain difficile, Pauline bien au point et Luis a fait le reste.

2ème partie : Très bonne équipe adverse composée de joueurs de jeu provençal uniquement.

Barrage : Partie tenue de main de maître par nos Jurassiens.

32^{ème} : Partie jouée dans le carré d'honneur contre une très bonne équipe. Pas de stress pour Pauline et Luis à la hauteur de lui-même (très bon). L'équipe adverse, qui a été vice-championne de France en 2022, a été très peu sportive car vexée d'avoir jouée contre une féminine.

16^{ème} : Nous sommes à côté des terrains où nous avons joués en poule, terrains avec des dévers et notre joueuse très stressée n'a pas produit le jeu de la veille ce qui a vraiment été dommage, car notre adversaire n'a manqué aucune boule (10/10).

Compte rendu : Bon hôtel mais pas de petits déjeunés le samedi matin. Bonne organisation du club de la Crau 83.

Jeux en poule et 16^{ème} difficiles et notre 32^{ème} dans le carré d'honneur devant la WebTV cela a été magnifique.

Nous avons passés un très bon séjour. Très bonne entente avec les 2 équipes jurassiennes.

En 32^{ème} Jean-Luc ROBERT, très sympa, a interviewé notre équipe ainsi que des membres de la commission FFPJP de jeu Provençal, à noter que le Président de la FFPJP Michel LEBOT est venu voir la seule féminine qui participait à ce championnat de France.

Doublette Jeu Provençal. La CRAU 83 **1 au 3 septembre** Déléguée : **OUTREY Yvette** Perdant Poule Barrage

Joueurs : **PROSTBOUCLE Anthony et Kévin**

L'Etoile Jura

Résultats : **1^{ère} partie** : contre CD VAR 83

12 mènes en 2h45

perdu 9/11

2^{ème} partie : contre CD LOT ET GARONNE 47

07 mènes en 1h50

gagné 11/2

Barrage : contre CD VAR 83

11 mènes en 3h00

perdu 00/11

1^{ère} partie : Dommage, ils avaient la mène de gagne.

2^{ème} partie : Partie facile, les petits ont très bien joués.

Barrage : Partie perdue contre les champions de France 2024.

Compte rendu : Nous avons passés un très bon séjour et une très bonne entente avec les 2 équipes de notre CD.

Hervé MOINE,

Rapporteur des championnats 2024 du CD39

COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

En 2024, le CDC a franchi la barre symbolique de la centaine d'équipes pour atteindre les 102, soit + 6 par rapport à 2023. 24 clubs sur 26 se sont engagés :

- CDC OPEN : 53 pour 46 l'an dernier
- - 1 en CDC Féminin par rapport à 2023 : 14 pour 15 l'an dernier
- Même nombre en CDC vétérans : 35

Côté organisation du CDC, je remercie Ney Pétanque, Passenans et Saint Claude qui ont organisé les deux week-ends d'octobre. Tout a été fait pour le bon déroulement des CDC. Quant aux rencontres « Promotion », elles se sont déroulées dans les clubs avec un bon esprit de convivialité.

C'est Dole Pétanque Club (DPC) qui s'impose en Elite et montera en CRC 2 l'an prochain. Mont sous Vaudrey 2 l'emporte en Honneur 1 et évoluera en Elite lors de la saison prochaine. Du côté féminin, félicitations au Dole Pétanque Club 2 (DPC2) qui montera en CRC F2A et à Salins les Bains qui accèdera en 1ère division du CDC féminin en 2024. Quant au CDC vétérans, c'est Moirans qui s'est imposé et donc ira en CRC Vétérans l'an prochain. Bravo à toutes ces équipes pour leur victoire.

Du côté des imperfections et je suis très gentille, on notera la transmission très difficile des résultats par les équipes qui recevaient. Il est clair que certains responsables d'équipes négligent leurs fonctions. Il a fallu relancer puis téléphoner pour compléter les résultats. Il faut vraiment beaucoup plus de sérieux dans la transmission mais aussi dans la manière de remplir les feuilles de match. Il n'est pas normal que le recto avec les noms et numéros de licence ne soit pas renseigné, tout comme la composition des équipes.

Enfin, et c'est bien malheureux, j'ai dû enregistrer le forfait d'une équipe de Morez en CDC Honneur 2. Ce forfait représente aussi un coût car il est de 400€ pour le club.

Sinon, dans l'ensemble, les rencontres se sont bien déroulées et le passage de 4 à 6 féminines a simplifié le règlement. Quant au fait que certaines équipes n'étaient pas au complet, peut-être qu'on peut le regretter sur le plan sportif mais le règlement du championnat des clubs prévoit depuis très longtemps la possibilité de jouer en nombre inférieur. Ce n'est pas nouveau.

Du côté de la Coupe de France 2023-2024, le club de Saint Claude a réalisé un très beau parcours en s'inclinant en 16^{ème} de finale à Brive la Gaillarde contre une équipe ardéchoise. Ce beau parcours lui a permis d'être directement retenu pour l'édition 2024-2025.

22 clubs étaient engagés cette année. En plus de Saint Claude, Mont sous Vaudrey, Dole Pétanque Club et Champvans sont sortis de phase départementale. Après le 2^{ème} tour régional où Mont sous Vaudrey et Champvans étaient encore en lice, malheureusement, les deux clubs se sont inclinés.

En Championnat régional des clubs, le Jura n'avait aucune équipe en 1^{ère} division du CRC 1. En CRC F1, L'Etoile Jura finit 8^{ème} et dernière de son groupe entraînant sa relégation en CRC F2A en 2025.

En CRC 2, dans le CRC 2A, L'Etoile Jura finit 2^{ème}, Champvans 3^{ème}, Salins 4^{ème} et Saint Claude 8^{ème}. Seul Saint Claude redescendra en CDC l'an prochain.

En CRC F2A, Châtelneuf finit 3^{ème}, Champvans 4^{ème} et ABJ 7^{ème}. Seules les Lédoniennes sont reléguées en CDC F en 2025.

Une très belle performance de Champvans qui remporte le CRC V2A et donc accède en CRC V1 l'an prochain. Malheureusement, Salins et ABJ redescendront en CDC V. Autre beau bilan pour Poligny qui se maintient en CRC V1.

D'autre part, le Comité Départemental a accueilli une phase du CRC V1 et V2A pendant 2 jours en juin et du CRC 2A et CRC 2FA en octobre. Très bonne organisation du CD39 grâce à l'investissement des membres de la commission vétérans, du comité départemental et des bénévoles extérieurs. J'en profite pour les remercier tous pour leur dévouement. A noter que le CD39 a offert un but à tous les vétérans en juin. Nous sommes le seul CD à offrir un petit cadeau aux participants qui ont parfois fait de longs déplacements pour venir à Bans.

Quant à Mont sous Vaudrey en CNC 2, le club réussit son maintien. Malheureusement pour Sportivement Pétanque qui évoluait en CNC3, le club est relégué en CRC 1 l'an prochain.

Toutes les nouveautés et prévisions pour 2025 vous seront présentées plus tard pendant l'AG, je vais maintenant vous présenter le bilan des différents CDC (voir le tableau joint).

Je terminerai par vous dire que j'ai eu, une nouvelle fois, beaucoup de plaisir à occuper cette fonction au sein du CD39 même si le travail est conséquent. Moins intransigente que certains de mes collègues, j'ai souvent cherché une solution plus « souple » et surtout, je préfère me souvenir que beaucoup de responsables d'équipes ont très bien fait leur mission, avec quelquefois, un petit message d'encouragement accompagnant la feuille de match. Cela fait toujours plaisir.

J'ai aussi en mémoire que la commission sportive a occasionné de nombreux débats en assemblée générale, des discussions qui ont amené nos CDC à une évolution comme la création d'un 2^{ème} groupe Honneur ou l'organisation des CDC par les clubs. Toutes les critiques sont bonnes quand elles sont constructives.

Le prochain comité directeur devrait normalement attendre février 2025 pour questionner les clubs sur leur engagement en championnat des clubs.

Je vous souhaite une excellente année 2025.

Emilie MARAUX

Elite	Honneur 1	Honneur 2	Promo 1	Promo 2	Promo 3	Promo 4
DPC 1	Mont sous Vaudrey 2	Moirans 1	Mont sous Vaudrey	DPC 4	PCHS 3	Moirans 3
Poligny	Sportivement pétanque	Ney pétanque	Salins 3	Champvans 4	l'étoile 2	Montmorot 3
Moirans 2	DPC 2	Bletterans 3	Gouriboule 2	Mont sous Vaudrey 4	PCHS 2	Pont de poitte 2
Champvans	Gouriboule	Arinthod 1	Poligny	Bletterans	Montmorot 2	Orgelet 2
Orgelet 1	Salins 3	ABJ 2	Champagnole 2	DPC 5	ABJ	St Claude
Champagnole 1	Clairvaux	PCHS 1	Arbois	Moissey	Bletterans 2	Foncine le haut
	Montmorot	Salins	Ney petanque 2	Champvans 5	Arinthod 2	Morez
		Morez 2	Champvans 3	PBJ	Arinthod 3	Pont de poitte 1

1ère division	2ème division
DPC 2	Salins 2
Salins 1	DPC
Mont sous Vaudrey	St Claude
Champvans 2	Moissey
Ney	Arinthod
Sportivement	Pont de poitte
Poligny	Montmorot

Vétéran 1	Vétéran 2	Vétéran 3	Vétéran 4	Vétéran 5
Moirans	DPC 2	Montmorot 3	Bletterans	Ney pétanque
Ney pétanque 1	DPC	Ney petanque 2	Montmorot	Arinthod 2
Mont sous vaudrey 3	Pont de poitte 1	Montmorot 2	ABJ 2	Champvans 4
Champagnole 2	Orgelet	Moirans 3	PBJ 2	Champvans 3
Champagnole 1	Morez	Poligny 2	Moirans	Poligny 3
Champvans 2	Salins 1	Arinthod		ABJ 3
Clairvaux	Bletterans 1	Bletterans 2		
PBJ 1	Pont de poitte 2	Mont sous Vaudrey 2		

COMMISSION JEU PROVENÇAL

Mesdames, Messieurs,

Championnat Départemental des Clubs Saison 2024 :

Instauré dans le département depuis 2021, le CD39 a vu la participation de 12 équipes au championnat des clubs jeu provençal 2023, soit deux équipes supplémentaires par rapport à 2022.

Le tirage a été fait aléatoirement par Nadia Da Costa, Secrétaire Générale du CD39, et Julien Maraux, responsable de la commission jeu provençal du CD39 :

- Groupe A : Champagnole, Orgelet, Mont sous Vaudrey, Salins, Moirans, Champvans
- Groupe B : Poligny, Sportivement Pétanque, Saint-Claude, DPC, Ney, Pont de Poitte

Phase de Groupe :

La phase de groupe s'est déroulée en deux week-ends au boulodrome de Bans :

- Samedi 13 et Dimanche 14 janvier
- Samedi 20 et dimanche 21 janvier

A l'issue de cette première phase, les deux premières équipes de chaque groupe se sont vues qualifiées pour la phase finale qui a eu lieu le dimanche 21 juillet à Saint-Claude.

CDC Groupe A

	Match1	Match2	Match3	Match4	Match 5	Total	Classement
Champagnole	3	3	3	1	3	13	2
Orgelet	1	1	3	1	1	7	5
MSV	3	3	3	3	3	15	1
Salins	1	3	1	3	3	11	3
Moirans	3	1	1	1	3	9	4
Champvans	1	1	1	1	1	5	6

CDC Groupe B

	Match1	Match2	Match3	Match4	Match 5	Total	Classement
DPC	3	1	1	3	3	11	2
Poligny	3	1	3	1	1	9	4
Saint-Claude	1	3	1	3	3	11	3
S. Petanque	3	3	3	3	3	15	1
Pont de Poitte	1		1	1	1	4	6
Ney	1	3	1	3	1	9	5

Phase finale :

La finale départementale avait pour objectif de qualifier une équipe pour la finale Régionale.

En demi-finale, Champagnole bat Sportivement Pétanque, et Mont sous Vaudrey a pris le meilleur sur Saint-Claude.

La finale a vu la victoire du club de Mont sous Vaudrey face à Champagnole.

Mont sous Vaudrey a donc remporté le titre de champion du Jura des clubs au jeu provençal.

CRC :

Le club de Mont sous Vaudrey a disputé la finale Régionale le week-end des 21 et 22 septembre à Cluny (71).

Les jurassiens ont remporté deux matchs sur trois, ce qui n'a pas été suffisant pour se qualifier en finale.

C'est le club de Laizé qui a remporté la compétition et qui a participé au CNC.

Bilan :

Pour cette troisième année de Championnat des Clubs, le comité de pilotage est satisfait du déroulement de cette compétition et tient à souligner la bonne ambiance et le respect qui ont régné tout au long de l'année lors des différentes rencontres.

Merci aux 12 équipes participantes, merci également aux arbitres pour leur pédagogie et leur bon esprit.

Pour le moment, nous ne pouvons pas établir de division car il n'existe pas de véritable championnat des clubs au niveau régional avec des montées/descentes.

Coupe de France Jeu Provençal

Pour cette seconde année, 11 équipes jurassiennes étaient engagées (+3 comparé à 2022).

Les rencontres départementales se sont déroulées au boulodrome de Bans le week-end des 23/24 Mars, organisées par le club de Mont sous Vaudrey.

Deux équipes se sont qualifiées pour le 1^{er} tour de Zone : DPC et Saint-Claude.

Le club de Mont sous Vaudrey était exempt des tours départementaux suite à son parcours lors de l'édition 2022.

2^{ème} tour régional

DPC bat Pougues les Eaux (58)

Mont sous vaudrey bat Crêche sur Saône (71)

Saint-Claude s'incline face au Russey (25)

16^{ème} de finale

Mont sous Vaudrey bat Parclay Meslay (37)

DPC s'incline face à Beauvoisin (30)

8^{ème} de finale

Mont sous Vaudrey s'incline face à Lattes (34)

Julien Maraux

COMMISSION DU BOULODROME

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Notre boulo-drome régional a connu presque une année paisible. Toutes les manifestations sportives qui s'y sont tenues ont été réussies grâce à l'implication des clubs qui avaient choisi cette belle structure opérationnelle. Que ce soient les championnats ou les concours, aucun problème matériel n'est apparu. Il faut souligner l'attractivité des concours vétérans qui n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année. L'explication peut venir des investissements liés à l'éclairage qui fait l'unanimité. Quant au chauffage, c'est bien la première année où le CD39 FFPJP n'est pas confronté à des dysfonctionnements. C'est aussi le moment de rappeler le bon choix de ces 2 entreprises : SBM et LEDUSTRY (Côte d'Or).

Concernant l'appellation « régional », notre boulo-drome porte bien son nom. Beaucoup de joueurs viennent de toute la région Bourgogne Franche-Comté. Cependant, en 2024, notre boulo-drome a attiré des compétiteurs venus de tout l'hexagone. Le régional de Mont sous Vaudrey, le marathon féminin du CD39, les concours vétérans, le Championnat National des Clubs en sont quelques exemples. J'en profite pour remercier les clubs et leurs bénévoles, les membres du CD39 FFPJP pour leur engagement au rayonnement de notre boulo-drome.

Derrière cette belle vitrine, se cache en coulisses un travail colossal mené par la commission du boulo-drome et le comité de gestion. Il est évident que l'implication d'Yvette OUTREY aura été pour tous, une précieuse interlocutrice. Elle aura eu, à cœur, de maintenir une certaine rigueur dans la gestion quasi quotidienne du boulo-drome. Son investissement a été sans failles, équitable entre tous les clubs et disant clairement les choses selon ses convictions profondes. Du côté matériel, il faut souligner la disponibilité de Christian VALET, veillant sur les onduleurs comme un apiculteur sur ses ruches. Le remplacement de l'un des trois en fonction pour un coût de 3200€ en appellera d'autres en 2025. En effet, ces appareils sont précieux dans la gestion du photovoltaïque.

A ces deux personnes, je n'oublie pas Dominique BACHELEY et Stéphanie CHEVANNE. Les visites de la commission de sécurité, le contrôle des divers appareils et autres obligations auront été gérées par un trop petit nombre de personnes. Si je peux émettre un souhait, c'est qu'une réelle commission de sécurité composée de membres du CD39 FFPJP et de personnes extérieures soit créée afin de partager les compétences et les disponibilités.

Du côté de notre club support, le club de Mont sous Vaudrey, le bilan 2024 est à l'image des années précédentes puisque les conditions de notre partenariat sont définies par une convention. Si certaines données font l'objet de certaines crispations, dans son très grand ensemble, les rapports entre les deux parties sont très satisfaisants. Il appartiendra à la nouvelle équipe élue, si elle le considère, de rediscuter de cette convention. Pour ma part, je remercie les deux présidents de ce club (Christian VALET

puis Stéphanie CHEVANNE) pour les très bonnes conditions de dialogue au cours de ces 12 ans. A ces personnes, je n'oublie pas l'entrepreneur Sébastien CHEVANNE pour le travail réalisé dans l'entretien ou l'aménagement du boulodrome. Je sais qu'il a souvent fait plus que ce qui était demandé.

L'autre point de très grande satisfaction du boulodrome est l'accueil de tous les publics : les scolaires, le monde du handicap et sport adapté, les féminines et de grands événements autour des jeunes. Et cette année, le 29 octobre, c'est un moment exceptionnel qui a été offert aux jeunes jurassiens. 75 d'entre eux ont passé une journée avec les champions du Monde Dylan ROCHER et Christophe SARRIO. Sans rentrer dans le détail du programme, je peux simplement féliciter Mathieu BESSON et Julien MARAUX pour cette merveilleuse réussite sportive et conviviale.

Notre boulodrome est un outil performant dans notre nouvelle région. En plus d'en être le siège social, notre site a été retenu pour accueillir les stages de formation pour les éducateurs, arbitres et les gestionnaires de table de marque (GTM). Mais, il est aussi un site parfaitement adapté et centré pour recevoir les jeunes en sélection ou préparation dans le cadre du centre régional d'entraînement placé sous la houlette du Conseiller Technique Fédéral Régional (CTFR), Julien MARAUX. La volonté ministérielle se décline dans notre belle région et le boulodrome illustre à merveille les besoins exprimés par nos cadres fédéraux. Comme vous toutes et tous, il ne lui manque plus que d'être le lieu d'un évènement national ou international. Je le souhaite pleinement, d'autant plus que l'équipe actuelle a dû relever d'autres défis qui ne lui ont pas permis d'envisager un tel projet.

Paulo DE BASTOS

COMMISSION DE DISCIPLINE

Bonjour à toutes et à tous,

Après un mandat comme Président de la commission de discipline associé à Marc Sertillange, j'insisterais sur le fait qu'il faut impérativement respecter les arbitres et les dirigeants sur chaque manifestation car force est de constater qu'il y a de plus en plus de débordements.

Je vous rappelle que l'absence d'arbitres signifie plus de championnats, plus de concours, plus de grandes manifestations. Nous avons eu trois instances au cours de ce mandat qui concernaient toutes un manque de respect et des insultes envers les dirigeants et les arbitres.

De plus, il est navrant de constater qu'il est de plus en plus difficile de trouver des témoins qui craignent des représailles.

Mais ne nous plaignons le Jura reste un département relativement clément par rapport à nos voisins BFC et autres comités.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une très belle saison boulistique 2025.

Patrick PETETIN
Marc SERTILLANGE

7- Bilan financier 2024 et rapport sur la gestion du boulodrome

Présentation du bilan financier par Dominique BACHELEY, trésorier général du CD39.

Présentation du Budget 2024 – Réalisé 2024 :

Je tiens à remercier tous les membres du CD39, avec qui j'ai eu plaisir à travailler pendant ce mandat.

Et plus particulièrement merci à Paulo, tellement expert pour toujours savoir ce qu'il faut régler ou encaisser, ou pas. Merci aussi à Yvette, toutes les informations que tu me fournis pour la gestion de la buvette sont toujours nettes et précises, cela me facilite le travail. Et merci aussi à toi, Antoine, pour ta gestion rigoureuse des licences, et les encaissements qui vont avec.

Les vérificateurs aux comptes : cette année, ils ont examiné les 1400 lignes d'écritures, détaillé les 800 pièces justificatives, ont passé un peu plus de 4h pour tout vérifier ! Merci à vous.

Notre Comité doit dire un grand merci aussi au Conseil Départemental ; le soutien financier qui nous est apporté est très important.

Merci à vous, les clubs, je vous envoie quelques factures, vous les réglez, avec un délai moyen de 8 jours environ.

Règlements : on acceptera toujours les chèques ! Mais, pour les clubs qui n'utilisent pas encore le virement, et si vous êtes tentés de le faire, je vous y encourage, je suis à votre disposition si nécessaire pour vous aider. Le virement instantané sera gratuit à partir de courant janvier.

Nous arrivons aux chiffres : ils ne sont pas bons, dans le sens où le résultat est déficitaire.

Voyons cela dans le détail :

FFPJP - CD39 - Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 12.11.2024

	Budget 2024			Réalisé 2024		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Ventilations (sur exercice 2024)						
Assemblée Générale fin 2023	2 500,00	300,00	2 200,00-	3 176,29	240,00	2 936,29-
Réunions CD39, et réunions & déplacts CR BFC	2 800,00		2 800,00-	5 284,19	1 237,50	4 046,69-
Congrès du Comité Régional BFC	500,00		500,00-	392,50	0,00	392,50-
Frais bancaires	200,00		200,00-	193,85	21,49	172,36-
Frais Téléphoniques & Internet	250,00		250,00-	259,92	0,00	259,92-
Congrès FFPJP à Grande Synthe	1 800,00		1 800,00-	1 743,86	0,00	1 743,86-
Frais de gestion	1 000,00		1 000,00-	658,51	0,00	658,51-
Equipement	600,00	400,00	200,00-	5 455,70	169,65	5 286,05-
Divers	1 200,00		1 200,00-	1 850,88	46,00	1 804,88-
Frais de déplact phases finales BFC : repas & hbgt	3 700,00		3 700,00-	3 888,00	694,00	3 194,00-
Coupes (achat)	1 000,00		1 000,00-	972,05	0,00	972,05-
Commission d'Arbitrage	4 000,00		4 000,00-	2 877,82	470,00	2 407,82-
Commission des Jeunes	4 000,00		4 000,00-	6 175,26	115,00	6 060,26-
CNC Jeunes	1 600,00	400,00	1 200,00-	2 770,47	800,00	1 970,47-
Commission technique	2 000,00		2 000,00-	2 107,48	420,00	1 687,48-
Dotations spécifiques (Chpts, Reg., Nat.)	1 200,00		1 200,00-	1 200,00	0,00	1 200,00-
Commission des Vétérans : Journée des Vétérans, le 03/10/20	1 000,00		1 000,00-	3 277,55	2 307,29	970,26-
Boutique du CD39	500,00	1 000,00	500,00	1 315,31	1 790,60	475,29
Commission Féminines, (J. Fémi)	1 000,00		1 000,00-	2 307,00	1 505,00	802,00-
> Coupe de France	2 440,00	1 240,00	1 200,00-	6 110,00	1 940,00	4 170,00-
- dont : Inscriptions perçues auprès des clubs		640,00	640,00	0,00	680,00	680,00
- dont : inscriptions versées à FFPJP	640,00		640,00-	680,00	0,00	680,00-
- dont : Indemnités versées aux clubs (+ arbitr.)	1 800,00		1 800,00-	5 430,00	0,00	5 430,00-
- dont : Indemnité reçue de FFPJP (frais déplact)		600,00	600,00	0,00	1 260,00	1 260,00

FFPJP - CD39 - Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 12.11.2024

	Budget 2024			Réalisé 2024		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
> Championnat de France	20 000,00	2 000,00	18 000,00-	20 968,83	2 245,47	18 723,36-
- dont : coût des Chpts de France	20 000,00		20 000,00-	20 968,83	563,47	20 405,36-
- dont : indemnités déplact reçues de FFPJP		2 000,00	2 000,00	0,00	1 682,00	1 682,00
> Manifestations diverses	12 200,00	11 800,00	400,00-	30 393,09	33 769,72	3 376,63
- dont : Marathon Jeunes	200,00		200,00-	0,00	0,00	0,00
- dont : Chpt Régional Sport Adapté, 09/02/2024	500,00		500,00-	400,00	0,00	400,00-
- dont : Journée Handi-pétanque, le jj/10/2024 à Bans	200,00		200,00-	0,00	0,00	0,00
- dont : Journée Handi-sport jj/10/2024				0,00	0,00	0,00
- dont : Week-end CDC JP, les 13 & 14/01/2024				2 425,03	2 875,98	450,95
- dont : Concours Vétérans :	6 000,00	6 600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
- dont : Concours Vétérans du 23 novembre 2023			0,00	2 772,44	2 871,70	99,26
- dont : Concours Vétérans du 14 décembre 2023			0,00	2 883,61	2 937,90	54,29
- dont : Concours Vétérans du 25 janvier 2024			0,00	2 640,90	2 824,28	183,38
- dont : Concours Vétérans du 29 février 2024			0,00	2 710,23	3 065,01	354,78
- dont : Concours Vétérans du 28 mars 2024			0,00	2 379,52	2 646,91	267,39
- dont : Concours Vétérans du 24 octobre 2024			0,00	2 488,11	2 713,50	225,39
- dont : CRC Vétérans, 26 & 27/06/2024			0,00	5 221,43	6 652,50	1 431,07
- dont : CRC, 19 & 20/10/2024			0,00	1 143,71	1 886,40	742,69
- dont : Trophée Féminin 2023, à Lure, le 26/11/2023			0,00	605,55	0,00	605,55-
- dont : Trophée Féminin, fin 2024	300,00		300,00-	0,00	0,00	0,00
- dont : Marathon Féminin 31/08 & 01/09/2024	5 000,00	5 200,00	200,00	4 722,56	5 295,54	572,98
Planète Boules	884,00	884,00	0,00	884,00	884,00	0,00
Inscriptions Chpts du Jura		21 000,00	21 000,00	0,00	23 442,00	23 442,00
Inscriptions CDC M & F & Vétérans		2 500,00	2 500,00	0,00	2 850,00	2 850,00
Forfait Organis. Chpts Jura (1€ ou 0,50€/joueur)		3 000,00	3 000,00	0,00	3 741,00	3 741,00
Dotation à CR BFC pour CRC	500,00		500,00-	500,00	0,00	500,00-
Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC	1 000,00		1 000,00-	640,00	0,00	640,00-

FFPJP - CD39 - Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 12.11.2024

	Budget 2024			Réalisé 2024		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Aide à l'organisation d'un Chpt BFC (Salins)			0,00	440,00	0,00	440,00-
Don reçu du club de Damparis			0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
Don au CD21, Chpt du Monde	250,00		250,00-	250,00	0,00	250,00-
Amende (forfait CDC)			0,00	0,00	400,00	400,00
> Total licences	25 600,00	75 000,00	49 400,00	29 429,50	85 578,00	56 148,50
- dont : Licences perçues (& duplicata & corrections)		75 000,00	75 000,00	0,00	85 578,00	85 578,00
- dont : CR BFC, licences	8 600,00		8 600,00-	9 834,50	0,00	9 834,50-
- dont : FFPJP, licences	17 000,00		17 000,00-	19 595,00	0,00	19 595,00-
> Total affiliations	420,00	1 400,00	980,00	423,25	1 404,00	980,75
- dont : Affiliations perçues auprès des clubs		1 400,00	1 400,00	0,00	1 404,00	1 404,00
- dont : FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri.	420,00		420,00-	423,25	0,00	423,25-
> Total Mutations	1 440,00	3 000,00	1 560,00	1 719,25	3 804,00	2 084,75
- dont : Mutations (perçues) & carnets		3 000,00	3 000,00	129,25	3 804,00	3 674,75
- dont : CR BFC, mutations	290,00		290,00-	260,00	0,00	260,00-
- dont : FFPJP, mutations	1 150,00		1 150,00-	1 330,00	0,00	1 330,00-
> Subventions	0,00	16 600,00	16 600,00	0,00	17 600,00	17 600,00
- dont : Subvention Conseil Départemental		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
- dont : Subvention ANS		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
- dont : Fonds de Développement de la Vie Active		2 000,00	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
- dont : Subvention de la Commune de Bans		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
Dons en ligne (site ffpjp39.com)		500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
Autres dons reçus, et mécénat				0,00	700,00	700,00
Intérêts des comptes Banque Populaire		600,00	600,00	0,00	373,13	373,13
Intérêts des comptes Crédit Agricole		1 500,00	1 500,00	0,00	2 012,39	2 012,39

FFPJP - CD39 - Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 12.11.2024

	Budget 2024			Réalisé 2024		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Boulodrome participation 1 ou 2 € /joueur		9 000,00	9 000,00	0,00	8 986,00	8 986,00
Boulodrome location au club Mt/Vaudrey		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
Boulodrome, autres locations		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
Boulodrome panneaux publicitaires		2 900,00	2 900,00	0,00	2 550,00	2 550,00
Boulodrome panneaux photovoltaïques		11 450,00	11 450,00	0,00	11 795,57	11 795,57
> Boulodrome, achat/vente de stock (manifestations)	35 000,00	35 000,00	0,00	37 248,37	35 267,20	1 981,17-
- dont : Achat de stock (boissons, ...)	35 000,00		35 000,00-	37 242,88	256,87	36 986,01-
- dont : Vente de stock (boissons, ...)		35 000,00	35 000,00	5,49	35 010,33	35 004,84
Boulodrome, dépenses entretien & divers	500,00		500,00-	1 103,02	0,00	1 103,02-
Rembourst de l'emprunt "achat bldrm", Capital	34 390,86		34 390,86-	34 390,86	0,00	34 390,86-
Rembourst de l'emprunt "achat bldrm", Intérêts	16 825,14		16 825,14-	16 825,14	0,00	16 825,14-
Rembourst de l'emprunt "travaux", Capital	4 974,58		4 974,58-	4 599,89	0,00	4 599,89-
Rembourst de l'emprunt "travaux", Intérêts	2 954,94		2 954,94-	2 836,39	0,00	2 836,39-
> Frais d'entretien bldrm & charges diverses	18 750,00	0,00	18 750,00-	35 721,97	926,82	34 795,15-
- dont : Frais entr. bldrm : eau	1 000,00		1 000,00-	2 351,04	594,04	1 757,00-
- dont : Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage	1 500,00		1 500,00-	6 881,87	0,00	6 881,87-
- dont : Frais entr. bldrm : électricité	9 000,00		9 000,00-	9 562,08	332,78	9 229,30-
- dont : Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité	250,00		250,00-	610,23	0,00	610,23-
- dont : Frais entr. bldrm : extérieurs	1 800,00		1 800,00-	3 542,00	0,00	3 542,00-
- dont : Frais entr. bldrm : assurance	1 600,00		1 600,00-	1 638,00	0,00	1 638,00-
- dont : Travaux divers	3 600,00		3 600,00-	11 136,75	0,00	11 136,75-
Total Ventilations (sur exercice 2024)	208 979,52	205 974,00	3 005,52-	270 390,20	258 585,83	11 804,37-

Sans vouloir faire de politique, le Trésorier termine son bilan en attirant l'attention qu'il faut tirer des leçons de cette année passée et que, comme dans notre société actuelle, il va falloir trouver des sources d'économie et réduire certaines dépenses. Le nouveau Comité devra prendre de nouvelles mesures.

Remarques et questions :

- **Mr Jean-Marie MARAUX, trésorier de la FFPJP39** : « Je te remercie Dominique pour tout le travail effectué. Simplement noter que dans le déficit de 11804,37€, il y a des travaux et des dépenses d'investissement (onduleurs, tables et bancs, terrains...) qui seront effectifs sur une certaine durée. Il y aurait pu avoir la possibilité de faire un tableau d'amortissement sur 4 ans par exemple. J'ai regardé, c'est environ 20.000€ d'investissement donc si on les place sur 4 ans, ça fait 5.000€ et ça diminue de 15.000€ donc vous devenez positifs. Vous n'aurez pas tous les ans ces travaux d'investissement si important. »
- **Mr Michel LIBOZ, Président de Ney** : « Je suis en partie d'accord avec toi Jean-Marie, c'est vrai que les investissements s'amortissent. Simplement, le boulodrome vieillit et les investissements, il y en aura à faire tous les ans. Donc pour l'année prochaine déjà, il va y avoir au moins un onduleur voire 2 ; un lave-verre à environ 2000€... Donc les investissements seront globalement les mêmes. Il faut tout de même compter pour l'entretien de ce bâtiment entre 10 et 15.000€ d'entretien annuel. Il va falloir s'occuper des poutres extérieures et les changer.
- **Mr Christian VALET** : « Pour parler des onduleurs, il faut savoir que changer un onduleur, c'est amortissable en 3 ans. Avec les nouveaux onduleurs, ils produisent plus de courant donc ce sont des investissements nécessaires et qui ne sont pas à perte. »
- **Paulo DE BASTOS, Président du CD39** : « Nous le constatons déjà actuellement : le nouvel onduleur ne disjoncte pas alors qu'il faut veiller continuellement sur les 2 autres. De plus, nous avons des panneaux photovoltaïques qui sont encore en bonne santé puisque le propriétaire précédent n'avait pas exploité cet outil. Ils sont encore productifs mais il faut les entretenir. C'est environ 1500€ pour le nettoyage mais c'est une source de revenus non négligeable, environ 12.000€. Soyons clairs, concernant les dépassements de budget pour le sportif, on s'en félicite bien sûr, cela signifie que les résultats sportifs sont bons. Malgré tout, dans la politique que nous menons, l'accompagnement financier est lourd mais c'est un choix qui a été le nôtre. Encore cette année, 2 équipes en jeu provençal qui vont à Marmande et à Istres ; en pétanque Saint-Claude a été à Brive-la-Gaillarde, l'accompagnement il se doit, ce sont nos couleurs que ces clubs portent...Le CNC Jeunes est très conséquent, on ne remet pas en cause le côté sportif mais il y a une réalité financière en face.

Et puis, Dominique l'a dit, lors de la Commission des finances de l'année dernière, nous n'étions pas certains de réengager le chauffage dans le boulodrome. La réception des travaux a été faite quasiment dans la foulée et il était hors de question de ne pas utiliser le nouvel outil de chauffage en place. En fait, nous n'avons pas suffisamment anticipé. Tout cela pour montrer que ce ne sont pas des dysfonctionnements par manque d'appréciation, c'est juste des dépassements de fonctionnement.

- **Mr Denis TROSSAT, Président de Pétanque Passenans** : « Chaque année, il faut qu'on se dise les choses, on produit du déficit. Et là, on est quasiment à 12.000€ avec 4.000€ qui proviennent d'un cadeau du club de Damparis. Si on n'a pas ce cadeau, on rajoute 4.000€ de déficit supplémentaire. »
- **Mr Paulo DE BASTOS, Président** : « Alors non. Si nous n'avions pas eu ce cadeau, nous n'aurions pas mené certaines actions et notamment la venue des 2 Champions du monde au mois d'octobre. En toute transparence, la venue de ces 2 joueurs a un coût. Si nous n'avions pas eu ce don exceptionnel, nous n'aurions pas validé cette action. Ce sont 2 joueurs exceptionnels mais ils ne viennent pas gratuitement... De plus, cela fait plusieurs années que nous n'avions pas d'équipes jeunes sélectionnées au CNC Jeunes. Saint-Pierre-les-Elbeuf est l'épicentre du circuit jeunes. Depuis 2013, toutes les compétitions ont lieu là-bas et cela a un coût.
- **Mr Denis TROSSAT, Président de Pétanque Passenans** : « Je pense que nous ne pourrions pas faire l'économie d'un coup de scan que ce soit sur le boulodrome ou sur le fonctionnement global du CD. Tout simplement, si chaque année nous sommes à découvert, c'est-à-dire en déficit d'exploitation, il arrive un moment où on puise dans les économies et à la fin, il ne reste plus rien. Ça veut dire que la nouvelle équipe, sans être donneur de leçon, surtout pas, ne fera pas l'économie de l'étude approfondie du fonctionnement de la structure départementale, que ce soit au niveau du boulodrome ou que ce soit au niveau du train de vie de l'ensemble du CD. C'est une certitude. Si nous n'avons pas cette politique de vérité, d'analyse, de scan, on va avoir des difficultés. Michel LIBOZ le disait très justement, le bâtiment vieillit, c'est un constat et une réalité. Il faut budgétiser chaque année un rafraîchissement. C'est compliqué, c'est vrai mais on n'y coupera pas. Alors après comment faisons-nous ? Soit on a de nouvelles rentrées d'argent, et là, ce sont les clubs. Président et Dominique, vous le reconnaissez les clubs ont été ponctionnés au niveau du coût de la licence de façon assez exceptionnelle au niveau national et les clubs ont endurés. Mais est-ce que les clubs vont pouvoir endurer encore plus longtemps de telles augmentations, non. Cela veut dire que, si on ne peut pas avoir de nouvelles rentrées d'argent, il faut réduire la voilure : c'est tout simplement réduire les

charges d'exploitation. Il est certain qu'il y aura des décisions à prendre qui ne seront pas populaires.

- **Mr Paulo DE BASTOS, Président CD39** : « Alors pour aller dans ce sens et sans me prononcer sur ce que fera le nouveau Comité directeur fera, mais que la Commission des finances a déjà entrevu, envisagé des secteurs et en particulier au niveau des aides. Mais je vais tout de même nuancer vos constats concernant les clubs. Nous avons épluché, avec Antoine MARTINELLO, les bilans financiers des clubs. Je n'en vois aucun en difficulté. Je dirais même que, certains clubs qui sont performants sportivement sont aussi ceux qui ont des très bonnes trésoreries, tant mieux pour eux. Et je disais tout à l'heure dans mon rapport moral que les clubs n'attendent pas sur les 100€ d'aides pour les régionaux et les 200€ pour le national pour faire une compétition et heureusement d'ailleurs. Ce sont des pistes...

Nous avons défendu les 100€ à une époque où, lors de la fusion avec la Bourgogne, il était coutume de désigner un Délégué sur les Régionaux qui ne soit pas issu du club. Donc si on ajoute un arbitre non issu du département, ce sont des frais importants. Nous avons réussi à travailler avec la Bourgogne et à évoluer sur les principes qui m'ont fait craindre à un moment donné, la disparition de certains régionaux, et notamment celui de l'ABJ. Aujourd'hui, les Régionaux se portent bien mais ces aides sont des pistes d'économie. Par ailleurs, nous avons 2 équipes qualifiées au doublette jeu provençal. Vous savez mon attachement à cette compétition et à ces 2 équipes qualifiées, je les ai défendues bec et ongle jusqu'à présent. S'il faut revoir son train de vie comme le dit Denis, je sais que le prochain Comité Directeur se penchera sur cette question en toute responsabilité. Là où il ne faut absolument pas rogner, ce sont les jeunes. Nous avons la chance d'avoir des éducateurs, une Commission des Jeunes qui me rend fier et qui est extrêmement active. C'est mon sentiment...

Je vous donne un autre exemple : la dotation sur le championnat doublette Vétérans. C'est 600€.

Pour les championnats de France, je remercie Hervé MOINE qui, dès qu'on reçoit les lieux de la Fédération, s'occupe immédiatement de faire les réservations pour avoir des hébergements à moindre frais. La moyenne d'une chambre aujourd'hui, c'est une centaine d'euros. Quand la Fédération donne des Championnats à des villes avec des déserts hôteliers, nous sommes obligés d'ajouter des frais de déplacement et les hôteliers qui sont bien malins augmentent leur tarif. Malgré tout, la dotation aux Championnats de France est conséquente.

Il faut savoir que certains Comités récupèrent les tenues des joueurs/joueuses après les Championnats ; des Comités ne paient plus le bas des tenues puisque les champions/championnes se sont qualifiés en tenue homogène, ils ont donc le même bas.

Je vous rassure donc toutes et tous, ces choix vont se présenter aux nouveaux membres du CD39. Nous avons déjà fait plusieurs efforts mais le boulodrome reste une dépense importante. Pour les 2 barrières installées, c'est très cher mais

si nous ne fermons pas, les camions viennent se retourner et détériorent les terrains. Mais c'est à chaque fois, 1500 à 2000€ de remise en état des terrains.

- **Mr Cyril VERPILLAT, Président de Pont de Poitte** : « Effectivement, nous avons un déficit de 11.000€ mais il y a surtout une ligne qui dégrade le budget, c'est l'achat du boulodrome. Pourriez-vous nous rappeler les délais de remboursement que nous avons encore devant nous ? »
- **Mr Dominique BACHELEY, Trésorier général** : « Le boulodrome a été acheté en 2019 avec un emprunt de 900.000€ à 2.2% sur 20 ans. Donc ça mènerait jusqu'à 2039. C'est un petit peu plus car l'année dernière, pour financer les travaux de chauffage et d'éclairage d'environ 97.000€, nous avons refait un emprunt de 70.000€. A notre demande, pour ne pas augmenter le remboursement annuel, le Crédit Agricole a accepté de réduire le remboursement de l'achat sur son montant mais allongé sur la durée, pratiquement 2 ans.
- **Mr Cyril VERPILLAT, Président de Pont de Poitte** : « Du coup, quand on voit les chiffres, on se pose beaucoup la question de « comment on pourrait faire ? » mais il faut aussi que chaque club se demande comment on peut faire tourner cette belle infrastructure. Chercher à rogner les investissements c'est une chose mais je pense que c'est nécessaire que chacun de nous, clubs, de regarder comment on peut faire vivre notre Comité à travers différentes manifestations dans ce boulodrome. »
- **Mr Paulo DE BASTOS, Président du CD39** : « Merci Cyril pour ces propos qui sont extrêmement responsables et judicieux. En effet, quand je constate encore le nombre de week-ends où ce boulodrome n'est pas utilisé dans l'année par des clubs qui, soit par philosophie, soit par choix ou quelques raisons que ce soit, ne viennent pas organiser... Enfin, trouvez-moi le club qui est venu organiser à Bans et a perdu de l'argent. Aucun. Alors bien évidemment, je sais ce que certains pensent : ils s'imaginent que venir à Bans, c'est forcément faire 1000€ de recettes et qu'en deçà, c'est un échec. Je suis désolé mais si vous n'avez pas fait de concours le même jour dans votre club et si vous gagné 400€, c'est toujours ça non ? Donc vous y gagnez et la participation des joueurs permet de rapporter de l'argent au Comité donc finalement c'est du gagnant-gagnant pour tout le monde. Vous avez la possibilité d'arriver avec une voiture de bénévoles et vous trouvez tout sur place : terrains tracés, buvette... Je me souviendrai toujours du club de Bois d'Amont qui, lorsque ce club existait, a organisé un championnat doublette mixte avec 177 équipes et seulement 4 bénévoles.
Il y a les clubs qui reviennent régulièrement et qui sont convaincus et les clubs qui, on ne sait pas pourquoi, ne viennent même pas organiser au moins une fois par an à Bans. Je l'ai toujours dit « tout ne doit pas se faire à Bans », je suis contre

la centralisation, les territoires ont besoin de vivre. Mais il faut aussi, de temps en temps, jouer la carte du Comité.

- **Mme Aurélie BRENIAUX, membre du CD** : « J'ai vraiment un souhait et une espérance, c'est que le nouveau Comité, avant de réduire les dépenses, essaie de trouver des solutions pour faire rentrer de l'argent. On va essayer avec la nouvelle équipe de trouver des idées nouvelles. »

Pour terminer sa présentation, Dominique BACHELEY présente la situation des comptes au 12 novembre et le tableau d'amortissement.

Situation des comptes au 12/11/2024 :

Compte	numéro	montant	montant
Comptes Courants			2 567,16
dont :	CA 56524404929	1 434,96	
	CA 56523504725	10,70	
	CA 56042162661	396,48	
	CE 08007689601	725,02	
Epargne			53 820,00
dont :	CA Livret A 56042904077	53 600,00	
	CE CSL	220,00	
Espèces Trésorier			650,35
> total :			57 037,51
Décassements à venir		-	1 632,65
Encaissements à venir		+	22 364,43
dont :	Subvention ANS/DRAJES (travaux)	19 000,00	
	Autres	3 364,43	
> Avoirs théoriques			77 769,29

Comité du Jura - FFPJP - Compte de résultat - Exercice 2024 - du 13.11.2023 au 12.11.2024

Charges

60	Achats	
601	Achat de fournitures et matières	37 906,88
603	Variation de stock	-1 073,92
605	Achat matériel	5 455,70
606	Fournitures non stockables (eau, électricité, ...)	18 794,99
607	Autres achats	0,00
61	Services extérieurs	
615	Entretien, réparations	0,00
616	Primes d'assurances	1 638,00
62	Autres services extérieurs	
6221	Compétitions/Arbitrage	51 611,92
623	Publicité, relations publiques	884,00
625	Frais de déplacement, missions, réceptions	8 852,98
6251	Encadrement/Frais de déplacement	11 768,99
6258	Autres frais.....	18 242,88
626	Frais postaux et Télécom	259,92
65	Autres charges de gestion courante	
6581	Compétitions/Engagement	56 127,81
66	Charges financières	
661	Charges d'intérêts sur emprunts	19 661,53
668	Autres charges financières	193,85
68	Amortissements et provisions	
681	Dotations aux amortissements	50 833,33
	TOTAL DES CHARGES	281 158,86
	Solde créditeur (=excédent)	0,00
	TOTAL GENERAL	281 158,86
86	Contributions volontaires en nature	
863	Personnel bénévole	7 975,00
	TOTAL CHARGES	289 133,86

Produits

70	Ventes	
701	Vente de produits	130 672,43
74	Subventions d'exploitation	
741	Subvention Etat (CNDS)	2 500,00
7411	Autre(s) subvention(s) de l'Etat	
743	Subvention Conseil Départemental	12 000,00
744	Subvention Commune ou EPCI	
747	Autres (aides allouées par le CR ou la FFPJP)	1 682,00
75	Autres produits de gestion courante	
756	Cotisations (des adhérents)	85 978,00
76	Produits financiers	
764	Sur ventes de valeurs mobilières de placement	11 795,57
77	Produits exceptionnels	
771	Sur opération de gestion (dons perçus,...)	21,49
778	Autres produits exceptionnels	13 936,34
78	Reprise sur amortissements et subventions	
	TOTAL PRODUITS	258 585,83
	Solde débiteur (=déficit)	22 573,03
	TOTAL GENERAL	281 158,86
87	Contributions volontaires en nature	
871	Bénévolat	7 975,00
	TOTAL GENERAL	289 133,86



COMITE DU JURA



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Comité du Jura - FFPJP - Bilan au 12.11.2024

Actif				Passif	
	<i>brut</i>	<i>amortissement</i>	<i>net</i>		
Bâtiment	900 000,00	243 750,00	656 250,00	Résultats comptables antérieurs	14 562,88
Travaux 2023	70 000,00	6 319,33	63 680,67	Résultat comptable de l'exercice	22 573,03
Avoirs en banque & espèces			57 037,51		
Stock en fin d'exercice			2 508,66	Dette (emprunt restant, capital)	811 112,94
Produits à recevoir			22 364,43	Charges à venir	1 632,65
Charges constatées d'avance			2 894,17	Produits constatés d'avance	0,00
> total Actif			804 735,44	> total Passif	804 735,44

Ce bilan comptable fait apparaître :

- > l'amortissement sur le boulodrome, acquis en 2019
- > l'amortissement sur les travaux réalisés en 2023

La dette se situe à 811 112 €. A la fin de l'exercice 2023 elle était de 850 103 €.

Les charges à venir (1 632,65 €) et charges constatées d'avance (2 894,17 €) sont constituées d'opérations courantes dont la réalisation est postérieure de quelques jours à la date de clôture, ou à venir très prochainement.

Les produits à recevoir (22 364,43 €) sont constitués d'opérations courantes pour un montant 3 364,43 €, et de la subvention à recevoir de l'ANS (19 000 €).

Une précision à propos du résultat comptable (- 22 573,03 €) :

- au cours de l'AG du 23 novembre, à la suite de la présentation de ce Bilan, la différence entre ce montant et le montant du résultat en trésorerie (- 11 804,37 €) a été signalée, à juste titre
- puis une remarque, totalement inappropriée, a été lancée : "ils (les vérificateurs aux comptes) ne l'ont pas vue ! "

- la mise au point du Trésorier du CD39 :

- le bilan est un document comptable, tout comme le Compte de résultat, document dont il est extrait le résultat d'exploitation (- 22 573,03 €)
- la différence entre le résultat de la trésorerie (- 11804,37 €) et le solde du compte de résultat (- 22 573,03 €), soit 10768,66 € est constituée de :
 - > dotation aux amortissements : 50 833,33 €
 - > remboursement des emprunts, en capital : - 38 990,75 €
 - > variation de stock : - 1 073,92 €
 - > soit un total de : 10 768,66 € , d'où un Bilan équilibré

--> conclusion :

- > les Vérificateurs aux comptes ont très bien fait leur travail
- > le Trésorier accepte toutes les remarques, et questions
- > lorsqu'on ne ne sait pas de quoi on parle, on s'abstient !

Après la présentation du Budget 2024 – Réalisé 2024 :

Le déficit, en trésorerie, est donc de 11 804 € ; il s'explique ainsi :

Du côté des dépenses :

- Le CD39 a fait plusieurs choix :

Choix d'acquérir : 25 tables & 30 bancs : c'est un coût total de 3565 €

Choix d'organiser : la Journée des Jeunes (le 29/10) : ce fût une belle journée pour nos Jeunes, le coût ne pouvait pas être minime.

Choix d'accompagner les sportifs : on ne peut que se réjouir de la réussite, en Coupe de France, de St-Claude qui est allé jusqu'aux 1/16^e, à Brive ; et de même, en Coupe de France Jeu Provençal, pour DPC, qui ne s'est incliné qu'en 1/16^e à Marmande, et Mt/Vaudrey qui s'est incliné en 1/8^e à Istres ; cette réussite s'accompagne d'un coût supplémentaire de 3000 €.

- Les dépenses nettement plus importantes que le budget prévu :

Le chauffage au gaz : un coût de près de 6900 €

Les travaux d'entretien extérieur et de remise en état des terrains : 1700 € de plus que budgété

- Les réparations obligatoires :

Un onduleur (transformation du courant produit par les panneaux photovoltaïques) tombé en panne : 3200 € ; les barrières placées à l'entrée des terrains extérieurs, pour protéger ceux-ci) : 2100 € ; le remplacement du système de motorisation du grand volet roulant à l'entrée du boulodrome (côté bar) : 2900 €, le nettoyage des panneaux photovoltaïques : 1500 €.

Les bonnes nouvelles côté recettes :

- Le don du club de Damparis : 4000 €
- La bonne remontée du nombre de licences : 7000 € de plus que budgété

Conclusion :

Le déficit, en trésorerie, de 11804 € est important ; il nous alerte.

Certes, on ne peut qu'espérer que les dépenses importantes (pannes et réparations diverses au boulodrome) ne se reproduiront pas chaque année ; mais le vieillissement du boulodrome entraîne obligatoirement des coûts d'entretien et de réparation.

Alors le nouveau Comité devra trouver des solutions ; réduire les dépenses, en examinant ce qui peut l'être, et tenter d'augmenter les recettes, il faudra imaginer, innover, trouver des solutions.

Faudra-t-il envisager une augmentation du coût de la licence ?

Questions :

- **Mr Fabien CHARRIERE, Président d'Arinthod** : « Par rapport au résultat comptable de l'exercice, tout à l'heure tu as présenté un déficit de 11.600€ et là sur ce document, c'est noté -22.573€. Quelle est la différence ? »
- **Mr Dominique BACHELEY, Trésorier général** : « Il y a une différence car quand on fait le compte d'exploitation, on ne met pas le remboursement du capital mais par contre, on met une dotation à l'amortissement. Par exemple, sur les 900.000€, amortis sur 20 ans, c'est 45.000€. Alors qu'en trésorerie, comme on est encore au début, on n'a pas remboursé 45.000€ en capital mais nettement moins. Voilà l'explication de différence entre le résultat de trésorerie et le résultat du compte d'exploitation. ».
- **Mme Catherine COQUATRIX-POPPECHI, Présidente de l'ES Montmorot** : « Je vais venir en aide à Dominique. Dans le premier tableau présenté, sur l'exercice 2024, l'investissement et le fonctionnement étaient donc confondus. Le résultat est donc moindre que dans le deuxième tableau car les 22.000€ ne correspondent qu'aux comptes de fonctionnement donc la classe 6 et la classe 7. Sur le premier tableau étaient les comptes de la classe 1 et la classe 2. Donc il y avait l'investissement. J'espère que cela satisfait tout le monde. »
- **Dominique BACHELEY, Trésorier général** : « Dans le premier tableau présenté, je ne parle que de la trésorerie : c'est l'ensemble des investissements et du fonctionnement. »
- **Mme Catherine COQUATRIX-POPPECHI, Présidente de l'ES Montmorot** : « Le résultat comptable d'un exercice ne tient compte que du fonctionnement, c'est-à-dire des comptes de la classe 6 et de la classe 7. »
- **Mr Paulo DE BASTOS, Président du CD39** : « Merci Catherine pour cet éclairage pour les initiés. C'est bien d'avoir des spécialistes, c'est très enrichissant. »

8- Rapport des vérificateurs aux comptes

Mr Hubert BARTHOULOT lit à l'assemblée le rapport des vérificateurs aux comptes qui sont Mrs Michel BOY, Eric DIDOT et Hubert BARTHOULOT lui-même.



Rapport de certification des comptes de l'exercice 2024, clos au 12 novembre 2024

Nous, Messieurs Michel BOY, Hubert BARTHOULOT, et Eric DIDOT, Vérificateurs aux Comptes, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2023, avons procédé à la vérification des comptes, de l'exercice 2024, du COMITE du JURA FFPJP, cette vérification a été effectuée le jeudi 14 novembre 2024.

Le Trésorier du CD39 nous a présenté l'ensemble des comptes et des écritures afférentes à la trésorerie 2024, et nous a fourni toutes explications utiles. Nous avons effectué les contrôles des pièces comptables, des écritures, et des relevés bancaires.

Suite à nos investigations, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du COMITE à la fin de cet exercice.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier général du Comité départemental, Monsieur Dominique BACHELEY, pour l'ensemble de sa gestion 2024.

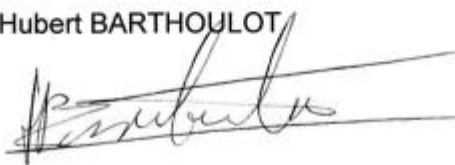
Fait à BANS, le 14 novembre 2024

Les vérificateurs aux comptes :

Michel BOY



Hubert BARTHOULOT



Eric DIDOT



Hubert BARTHOULOT tient à remercier et féliciter Dominique BACHELEY pour le travail effectué, au nom des 3 vérificateurs aux comptes et demande des applaudissements. Le Président DE BASTOS en profite pour rebondir et féliciter le Trésorier général pour son exigence et sa pédagogie. C'est important pour notre crédibilité et la transparence que nous devons.

Le bilan financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Ces 3 personnes garderont cette fonction pour l'exercice 2025-2026 puisqu'ils ne sont pas candidats au Comité départemental. Ils sont élus à l'unanimité.

- **Mr Nicolas WARWZINIAK, arbitre** : « Comment se fait-il que les vérificateurs aux comptes n'aient pas vu la différence entre les 11.000 et les 22.000€ présentés avant ? »
- **Mr Dominique BACHELEY** : « Les vérificateurs aux comptes vérifient 3 choses : le journal des écritures (30 pages), les pièces justificatives (+ de 8000) et les relevés de comptes. La différence notée par Fabien, ce n'est pas une erreur. Les 11.000€, c'est la trésorerie, c'est-à-dire la différence entre les rentrées et les sorties d'argent. Les 22.000€ c'est le résultat du compte d'exploitation. On ne prend pas en compte la totalité du remboursement comme dans la trésorerie. On ne prend en compte que le capital mais seulement les intérêts. Par contre, dans le compte d'exploitation, on met « la dotation aux amortissements ». Par exemple, sur les 900.000€ divisés par 20 ans, il y a 45.000€ de dotation. Mais en même temps, dans la trésorerie, il n'y a pas 45.000€ de remboursement de capital, il y a nettement moins puisque nous sommes seulement au début du remboursement, seulement 5 ans.
C'est simplement un point de vue comptable, il n'y a rien de caché ni d'erreurs. Je suis prêt à tout réexpliqué et montré toutes les pièces justificatives si besoin.

9- Election du nouveau Comité directeur et de son Président

La Commission des affaires électorales a validé la candidature des 18 membres.

Chaque candidat entrant prend la parole et se présente à l'assemblée. Puis les Présidents de chaque club (ou leur représentant) sont invités à voter après avoir reçu les consignes de vote données par Mme Nadia DA COSTA.

Après le vote, la Commission électorale se retire pour procéder au dépouillement.

10- Interventions des personnalités et des partenaires

- **Mr Cyrille BRERO, vice-Président du Conseil Départemental, en charge de l'Insertion, du retour à l'emploi, du logement et des aides à la pierre et ancien vice-Président en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Événementiel.**
« Je ne suis plus vice-président aux Sports donc je n'ai rien à vous dire (rires). Mais je vais tout de même vous dire quelques mots. La maison sera bien gardée : c'est Christelle MORBOIS la nouvelle vice-présidente aux Sports. C'est très bien que ce soit une femme aux Sports (Cyrille BRERO a pris en charge les affaires sociales et le logement). C'est une belle personne, qui connaît ses dossiers et qui est proche

des hommes et des femmes qui font le sport et l'associatif dans le Jura. Rassurez-vous, le département sera toujours là à vos côtés.

Paulo, un grand merci parce que tu m'as touché par ton discours, parce qu'on est ami depuis 25 ans, [...]. On a eu des combats ensemble, vous êtes un grand Comité avec 1600 licenciés – c'est autant que le basket dans le Jura – il y a peut-être moins de surface médiatique mais vous êtes un des principaux Comités départementaux à la pratique sportive dans le Jura, un grand bravo !

Après, il a fallu se battre : vous savez, c'est facile d'être élu au nom d'une collectivité : vous remplissez des dossiers dans les clubs et nous les élus, nous tentons de donner des subventions... Souvenez-vous pour Bans, sous l'égide de Christophe PERNY - ayons ce souvenir-là malgré les tendances politiques de l'époque – le Département était là. Les clubs ont participé avec l'augmentation des licences et le Département a augmenté sa subvention, passant de 7000€ à 12000€. Aujourd'hui, on voit que c'est payant. Merci à toutes et à tous qui ont lutté pour défendre ce projet. C'est facile de faire des discours quand tout va bien mais on se retrouve aussi quand il y a des difficultés à surmonter.

Le Pétanque Tour, un grand projet né de 3 fois rien : on était à la remise de trophées jeunes à Orgelet l'année dernière et Paulo vient me voir pour me parler de ce projet. Il me demande si le Département serait prêt à suivre le CD. Bien évidemment, en tant que conseiller départemental à Lons, j'ai proposé cette ville mais aussi en tant que préfecture du Jura. Avoir cette manifestation au centre-ville de Lons, c'était banco. Il faut 8000€, et bien le Département va mettre 4000€ dans la balance.

Je veux sincèrement vous remercier. Vous savez les élus, nous sommes là grâce à vous. Nous ne savons pas ce qu'il se passera dans 3 ans mais si nous sommes là aujourd'hui, nous sommes dans l'engagement. Vous êtes, Mesdames, Messieurs, tous dans l'engagement dans vos clubs et tous dans une passion. Vous pour la pétanque et nous pour le Jura.

Je remercie Paulo pour tout ce que tu as fait, je te souhaite le meilleur pour la suite. Pour mener une campagne, pour mener une équipe, il faut convaincre.

Vive le Jura et vive la pétanque jurassienne et à très vite ».

- **Mr Romain DUPUY, chef départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**

« Mesdames, Messieurs, Mr le Président, Mrs et Mmes les membres du Comité, Bonjour à toutes et à tous. Romain DUPUY, je suis le chef départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et, comme Mme PRINCET, cela fait 2 ans que je suis jurassien. C'est avec grand plaisir que je participe à cette AG électorale. Je m'abstenterai pour des raisons démocratiques, pour ne pas connaître le résultat et j'ai d'autres obligations également.

C'est un immense plaisir de vous retrouver aussi nombreux et nombreuses à cette Assemblée générale qui montre la vie démocratique et la transparence que vous avez fait dans vos rapports moraux et financiers, ce qui n'est pas chose facile.

La pétanque et le jeu provençal, c'est une grande famille avec des Vétérans et des Jeunes et toutes les valeurs que vous véhiculez, il faut le garder. Je tiens tout

d'abord à saluer et féliciter chaleureusement tous les bénévoles et les dirigeants bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le développement de votre sport. Votre engagement, votre dévouement et votre fidélité sont des exemples remarquables de ce que le bénévolat peut accomplir. Grâce à vous, la pétanque continue de progresser, d'évoluer et de toucher toutes les générations. Votre travail porte ses fruits, que ce soit auprès des Jeunes qui représentent l'avenir de votre sport ou des Vétérans qui incarnent la mémoire et l'expérience.

La pétanque est l'une des rares fédérations sportives qui réussit à promouvoir une réelle mixité intergénérationnelle. Voir des jeunes et des anciens jouer ensemble, sur un même terrain est une richesse unique, un lien précieux que peu de sports peuvent revendiquer.

Je tiens également à souligner les avancées notables sur le développement que vous avez fait à travers des équipes féminines, de votre jeunesse et du sport adapté. Ces initiatives reflètent une ouverture et une capacité d'inclusion qui honorent votre fédération. En intégrant tout un chacun, nous faisons bien plus que pratiquer un sport, nous diffusons des valeurs essentielles d'entraide et de partage. En tant que représentant de l'Etat, du service départemental Engagement, Jeunesse, Sports, je tiens à réaffirmer notre soutien à vos côtés. Nous partageons avec vous la conviction que le statut de bénévole mérite d'être valorisé davantage Mr le Président. Il est urgent de reconnaître pleinement le rôle irremplaçable du bénévole dans la vie associative. L'Etat ne peut avancer seul et c'est grâce à vous, à votre passion, à votre engagement, à votre énergie que des milliers de jeunes et moins jeunes trouvent dans la pétanque bien plus qu'une activité sportive, une véritable école de la vie.

Sachez que le service départemental Jeunesse, Engagement, Sports reste mobilisé pour vous aider et vous accompagner au quotidien. C'est dans cette optique que nous lançons la campagne 2025 du Fond de Développement à la Vie Associative (FDVA). Nous allons organiser, courant janvier, dans les 3 arrondissements, une communication pour aider l'ensemble des associations sportives à être financées. Elle est ouverte à toutes et tous. Notre rôle est de vous accompagner, peu importe les projets, qu'ils soient petits ou très audacieux.

Le dynamisme, la volonté que vous avez est une richesse pour notre territoire jurassien. Au début, tout le monde pense que la pétanque est un loisir mais c'est bien plus que ça, vous oeuvrez au quotidien et ça, vous pouvez vous en féliciter. Quand je vois la liste des présents qui s'investissent au sein du Comité départemental, je peux vous féliciter car vous êtes l'un des rares Comité départemental à avoir plus de femmes engagées dans la gouvernance du sport et vous pouvez en être fiers.

Je voudrais vous remercier, vous accompagner. Il ne faut pas hésiter, nous sommes là pour vous. Les services de l'Etat sont là pour vous accompagner, dirigeants. Nous savons que ce n'est pas facile, vous donnez de votre temps donc n'hésitez pas à nous contacter. Je demanderai à la future équipe de vous communiquer mes coordonnées. Nous sommes à votre service et c'est notre rôle. Je tiens à féliciter votre mandature Mr le Président et son Conseil d'Administration. Ce n'est pas toujours facile. Je pense au Trésorier qui doit dire

que le déficit est de 11.000€ mais il le fait avec toute transparence et répond à toutes les questions, vous pouvez en être fier que de cacher des choses et qui pourraient faire aggraver la situation.

Je vous remercie pour l'invitation, pour la transparence. Vous pouvez être fiers de ce que vous avez réalisé et je n'ai aucun doute sur la nouvelle équipe et ses motivations pour continuer pour le bien-être du sport.

Vive le sport, vive la pétanque et le jeu provençal. Je vous remercie. »

- **Mr Bernard FAUVET, président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif du Jura (CDMJSEA39)**

« Merci de me donner l'occasion d'expliquer le nom de notre Comité, celui-ci étant difficile, tout comme notre sigle CDMJSEA39.

Cela fait des années que je suis invité à participer à votre Assemblée générale et je suis toujours impressionné par la hauteur des débats et le nombre de participants pour une AG. Beaucoup d'autres AG ne rassemblent pas autant de monde. Nous sommes en lien depuis pas mal d'années. 3 parmi vous sont nos administrateurs : Christian VALET de Mont-sous-Vaudrey, Michel DEMOUGEOT de Lons-le-Saunier et Alain BRIDE d'Orgelet. Nous travaillons ensemble puisque nombreux de vos dirigeants de clubs ont été récompensés.

Je m'adresse aux Présidents actuels pour nous signaler qui mériterait d'être récompensé par une récompense officielle du Ministère par une médaille de bronze, d'argent ou d'or. Et je n'oublie pas une récompense qui est mal connue, qui s'appelle la « lettre de félicitations ». C'est un diplôme signé par Mr le Préfet pour encourager des jeunes qui s'engagent dans des responsabilités d'encadrement ou dans un CA et qui pourraient être encouragés pour continuer. Souvent, on perd dans beaucoup de sports, des jeunes qui ont été formés pour accompagner les plus petits par exemple, qui ont des diplômes mais qui laisse tomber au bout de quelque temps. Le Jura a une dotation de 72 lettres de félicitations par an. C'est rare quand on dépasse la vingtaine. J'aimerais vraiment que les clubs puissent proposer des jeunes (moins de 30 ans) qui sont engagés dans vos clubs. Faites-les connaître, on manque de propositions.

Il nous est aussi difficile de trouver des dames à récompenser parce qu'elles sont souvent moins nombreuses. On compte environ une dame pour 3 hommes au niveau national, pas seulement dans les associations sportives mais dans toutes les associations. »

- **Mme Christelle MORBOIS, vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Événementiel.**

« Mesdames, Messieurs bonjour et merci pour votre invitation.

Je vais tout d'abord saluer la qualité des débats, l'Assemblée générale étant de très belle tenue. Il est important de savoir se dire les choses : quand ça va, c'est bien mais quand ça ne va pas, il faut aussi trouver des solutions. Et c'est ensemble effectivement que vous allez trouver ces solutions.

Je tenais aussi à féliciter l'ensemble des clubs pour le nombre de licenciés croissant. Ce n'est pas partout que ce nombre augmente donc bravo à vous. Si les licenciés augmentent, c'est qu'ils trouvent un épanouissement dans votre club, qu'il soit sportif avec les compétitions ou qu'il soit social avec le plaisir de rencontrer les autres. Ce lien social est extrêmement important.

Vous parliez tout à l'heure des finances, certes c'est le nerf de la guerre. Le sport c'est bien mais derrière, il y a forcément un volet financier. Alors oui, il y a une petite turbulence mais vous allez la résoudre, c'est pas le problème. Je voudrais zoomer sur ce que vous avez dit concernant les charges et les coûts. Vous avez évoqué la jeunesse : vous voulez développer le sport boule auprès des jeunes, alors oui c'est un coût mais je pense que c'est surtout un investissement. C'est extrêmement important et je vous félicite pour cet axe de travail.

Je veux aussi vous féliciter pour la pratique de votre sport au sens global : vous faites du sport de compétition, du sport loisir, du sport envers la jeunesse, du handisport... Vous couvrez vraiment le panel de tout ce que peut apporter le sport : le sport bien-être et le sport santé donc bravo à vous pour aller dans ces différentes orientations. Et c'est tout à fait l'orientation qu'à également le Conseil départemental. Le Département qui accompagne l'ensemble des clubs sportifs à hauteur d'environ 3 millions d'euros. Donc c'est une enveloppe consacrée aux sports de compétition, aux Comités départementaux, l'accompagnement des sports au niveau local (fonctionnement ou investissement). C'est une vraie volonté du Département d'accompagner le sport car vous l'avez bien dit, le sport c'est aussi le social donc ça fait vivre le territoire. Donc toutes mes félicitations pour ce que vous apportez au Jura. Lorsque vous partez en compétition, bien évidemment vous représentez le Jura et vous nous demandez des drapeaux Made in Jura, des tee-shirts, des casquettes...Donc là aussi c'est une façon de promouvoir notre département.

Je reviens sur le bénévolat : c'est compliqué mais après une petite analyse, je pense qu'on a des bénévoles mais ils sont malheureusement vieillissants et je pense que c'est le renouvellement des bénévoles qui est compliqué.

Je voudrais pour terminer féliciter l'équipe sortante et je vais souhaiter beaucoup de réussite pour l'équipe qui va prendre la suite car ça ne reste qu'une continuité, on ne change pas tout du jour au lendemain, il y a des impondérables.

Au plaisir de vous revoir sur certaines compétitions, bonne fin de journée à vous tous. »

Le Président remercie la vice présidente pour le soutien financier très précieux et indispensable pour notre Comité et annonce que nous serons très attentifs aux discussions budgétaires du Conseil départemental.

Mme MORBOIS répond que le Département sera soumis à de nouvelles règles : le Département perd 10 millions d'euros donc forcément il y aura des choix à faire de leur côté. Les élus vont essayer de maintenir le budget aux sports peu ou prou mais il y aura des baisses.

- **Mr Thomas DEVAUX, Président du Comité départemental Sport Adapté**

« Bonjour à toutes et à tous, merci d'avoir invité le sport adapté à votre AG.

Pour reprendre les propos de Paulo, en France, il y a 2 fédérations qui s'occupent du handicap : la fédération française Handisport qui s'occupe du handicap moteur, visuel et auditif et la seconde est la fédération française du Sport Adapté qui s'occupe des personnes en situation de handicap mentale, intellectuelle ou psychique. Ce sont 2 termes différents mais souvent la presse ou notre monde politique les confondent mais ce n'est pas très grave à partir du moment où l'on parle du handicap.

Je ne suis pas très à l'aise avec un micro. Mais cette semaine, j'ai vu mes sportifs et je leur ai dit que je venais vous voir. Il y a beaucoup de visages dans la salle que j'ai déjà vus mais je ne vous connais pas tous. Par contre, mes sportifs se rappellent de vous. Je ne sais pas si vous avez déjà remarqué, quand vous venez à un événement, ils ne vous oublient pas ; c'est parce que vous apportez énormément de choses. Pour résumer un peu les choses, au lendemain du Championnat régional de pétanque qu'on organise grâce à vous car sans vous, on ne pourrait pas le faire, c'était le 9 mars, on avait terminé à 17h et à 17h02, mes sportifs demandaient quand est-ce que ça recommence...

Je leur ai dit « on a de la chance » car certains clubs ont des initiatives sympathiques. Notamment le club de Champvans avec le challenge Pasteur il y a 3 ans, sous l'impulsion d'Hubert BARTHOULOT et repris par Hervé ROUX. A la fin de la compétition, les sportifs me demandaient quand est-ce qu'on rejoue...

Il y a un amour, un attachement au monde de la pétanque dans l'univers que je représente. C'est dur de représenter les sportifs, surtout certains qui ont une communication compliquée. Je terminerai sur une chose : pour ceux qui n'ont encore pas franchi le pas d'aller vers le monde adapté, on n'est pas maladroit avec une personne handicapée, on peut mal la comprendre ou être un peu distant, ce n'est pas très grave. Ce qui est grave, c'est de l'ignorer. Sur les Championnats ou sur la journée ensemble qui n'a pas eu lieu cette année mais que Paulo a dit qu'on reporterait, on ne vous en voudra jamais, un sportif ne vous en voudra jamais d'être maladroit mais par contre, en ne venant pas, vous l'ignorez.

Merci à vous toutes et tous et j'espère que le prochain Comité s'engagera auprès du Sport adapté. »

Le Président remercie Thomas DEVAUX. Il revient sur ce souvenir de 2015 où le Championnat de France Sport Adapté avait eu lieu à Bains, avec la collaboration du Grand Dole. Ce sont surtout les visages et la joie de ces participants au moment du repas de gala. On prend des leçons de vie dans ces moments-là. La pétanque gomme très facilement les différences dans un monde qui tente à exclure, à individualiser, à marginaliser. Il est important de se souvenir que ces gens n'ont pas choisi d'être comme cela ; nous avons la chance d'être comme nous sommes... et parfois, on se demande s'il ne faudrait pas être autrement. Nous nous devons de leur apporter cette joie et ils nous le rendent bien.

- **Mr Jean-Louis MONNOT, vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)**

« Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite excuser Mme Catherine DEODATI qui est aujourd'hui à son Assemblée fédérale à Paris. C'est une première pour moi. Je voudrais saluer Michel DEMOUGEOT qui s'occupe des élections mais qui est membre du CDOS depuis très très longtemps.

Retour sur vos travaux qui ont été adoptés à l'unanimité : il y a quelques difficultés avec les finances mais ce n'est pas grave. Vous avez votre développement sur les Jeunes, c'est l'avenir et la continuité de votre sport.

Vous arrivez à féminiser votre Comité départemental, c'est très bien car certains sports sont en difficulté. Concernant les bénévoles, il n'y a pas de statut du bénévole et c'est très dommage. Il faut être courageux car c'est très prenant mais sans les bénévoles, que deviendrait la France en général ?

Au niveau du CDOS, avec les JO et les paralympiques, l'été s'est très bien passé. France 2 a tout retransmis et c'est bien. Nous étions pendant 2 semaines au Parc de Lons avec une belle participation. Nous avons des activités avec l'USEP, avec le handisport, en milieu carcéral avec des éducateurs, une journée avec le sport santé à Bellecin, les coqs du CDOS, le service CRIB « centre de ressources et d'informations pour les bénévoles » dont le référent est Claude AZEMA. Si vous avez des problèmes au sein de votre association, n'hésitez pas à vous rapprocher de lui.

Concernant les JO, l'héritage qui se profile semble pessimiste : il y aurait un très gros déficit par rapport à cette manifestation et donc on craint une grosse baisse des subventions pour toutes les structures (clubs, Comités départementaux ou régionaux et les Fédérations).

Merci pour votre écoute, bonnes fêtes de fin d'année et bonne saison sportive 2025. »

Le Président DE BASTOS remercie Mr MONNOT et souligne que chaque invité met en avant la vigilance que nous avons à garantir l'existence des clubs et des efforts à faire sur le renouvellement des dirigeants.

- **Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier général de la FFPJP**

Bilan de ces 4 années à la Fédération.

« Bonjour à toutes et à tous, merci pour l'invitation à cette Assemblée générale. Un premier point concernant le Comité départemental du Jura. C'est un moment important pour ce Comité créé en 1974, il y a 50 ans. Il y a eu 6 Présidents aux commandes du Comité et aujourd'hui, un nouveau ou une nouvelle Président(e) sera désigné(e) ainsi qu'un nouveau Comité directeur. Un petit mot pour féliciter le Comité directeur dans son ensemble et son Président Paulo qui ont réussi pendant 12 années à maintenir et faire progresser notre pétanque jurassienne malgré bien des difficultés liées au boulodrome régional, entre la phase de

location et la phase de l'achat et également la crise sanitaire que nous avons tous supportés.

La pétanque jurassienne est bien en place et nul doute que la nouvelle équipe saura continuer le développement en apportant de nouvelles suggestions. Je serai toujours à vos côtés, comme je l'ai toujours été si vous le souhaitez.

Paulo, tu peux partir tranquille vers d'autres horizons tout en gardant un œil sur la pétanque jurassienne. Je sais également que des personnalités du Comité avec lesquelles j'ai eu un grand plaisir à travailler, ont souhaité prendre du recul suite à une carrière de dirigeant exemplaire. Ces personnes se reconnaîtront et je ne veux pas les citer, de peur d'en oublier mais ils se reconnaissent dans mes mots et aujourd'hui, je tiens à les remercier infiniment pour leur engagement bénévole au service du Comité et de la pétanque jurassienne.

Merci Paulo et l'équipe d'avoir écrit une belle page de l'historique du Comité du Jura et croyez-moi, je sais que les tâches sont de plus en plus compliquées et exigeantes pour les dirigeants associatifs que vous êtes toutes et tous. En tout cas, le Jura pour la pétanque est une référence et je me rends bien compte lors de mes présences en réunion d'autres Comités départementaux que vous êtes bien installés, avec un fonctionnement bien maîtrisé. Je voudrais dire aux dirigeants de club la chance que vous avez d'avoir un Comité aussi actif et organisé pour le développement de notre pétanque.

Alors oui, clubs et Comité, il faut travailler main dans la main, pour avancer et progresser encore, pour le plus grand bien de tous les licenciés, en s'appliquant à se donner des objectifs forts, notamment au niveau des jeunes car ce sont eux les futurs ambassadeurs sportifs. Il faut aussi penser à les former administrativement car ce sont eux aussi les futurs dirigeants, arbitres, éducateurs et membres actifs pour les clubs et le Comité départemental.

Une page se tourne aujourd'hui mais je suis plus que confiant en l'avenir du Comité et je souhaite belle réussite à toute l'équipe nouvellement élue.

Merci de votre attention et vive la pétanque jurassienne.

Concernant la page fédérale, voici une petite présentation de ce qui se passe au-dessus des clubs, des Comités départementaux et régionaux.

A partir de maintenant, les clubs vont faire partie intégrante du travail au niveau fédéral car, à partir de cette année, les Présidents de clubs vont pouvoir voter pour les instances dirigeantes de la Fédération à hauteur de 50% des voix (autres 50% pour les Comités départementaux) pour que l'on puisse tous travailler dans le même sens.

Qu'est-ce que la Fédération ?

C'est une Fédération sportive agréée par le Ministère des Sports lui permettant d'organiser la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives. La FFPJP est la première fédération unisport non-olympique française malheureusement. A ce jour, 302 246 licenciés dont 18% de féminines et 5% de jeunes. 5789 clubs, 13 Comités Régionaux et 105 Comités départementaux. La Fédération c'est également un budget de plus de 5 millions d'euros reposant principalement à 75%

sur les licences (10€ pour le fonctionnement et 2€ pour le projet de Centre National).

La Fédération a des salariés à son siège à Marseille. Il y a la Direction Technique Nationale (DTN) avec 4 cadres d'Etat dont les salaires sont financés par le Ministère des Sports et 3 Conseillers Techniques Nationaux. Il y a aussi 17 salariés en CDI répartis entre la DTN, le pôle administratif et la SAOS (Société Anonyme qui gère la partie commerciale de la Fédération). Il y a également 2 contrats en alternance et 4 personnes en CDI intermittent.

Sur le plan sportif, c'est 8 collectifs France, 13 Championnats de France organisés chaque année dont 2 dédiés au Jeu provençal, 192 équipes en Championnat National des clubs (CNC1-2-3), 6 à 8 étapes du Pétanque Tour, 3590 clubs inscrits en Coupe de France pétanque et 729 en Coupe de France Jeu provençal. C'est un très gros travail vu le nombre de compétitions sur l'année.

La Fédération avait un Comité directeur à 21 membres. Elle a été obligée de passer à 28 membres avec la mixité obligatoire (50% de féminines et 50% de masculins) et dont un médecin. Il y a eu aussi la création de 4 collèges de 2 membres : éducateurs, arbitres, sportifs de haut-niveau et les Comités régionaux. Ces personnes seront aussi présentes lors des réunions du Comité directeur de la Fédération. Donc il y aura 36 membres au réunion. Cela va coûter encore un peu plus d'argent car les réunions ont lieu en principe au siège de la Fédération, bien que nous essayons de travailler en visio de plus en plus. La campagne se lance aujourd'hui (NDRL 23 novembre) et durera 15 jours. Il y aura 2 listes : la liste des sortants avec Michel LE BOT comme Président puis une autre liste menée par Laurent ROUGIER, un ancien membre du Comité fédéral qui a quitté en cours de mandat, qui était même vice-président de la Fédération.

Suivez l'actualité pour avoir les informations nécessaires. Il va y avoir un débat avec l'animateur Franck POLO entre les 2 candidats. Les clubs, vous avez reçu les listes des candidats et les programmes. Sur la liste de Michel LE BOT, nous serons 3 représentants de la région BFC : Madame MARTELET du Doubs et Madame FAUVIN de la Nièvre par contre aucun représentant de la BFC sur l'autre liste.

La Fédération a envoyé l'explication du déroulement des votes à chacun et chacune des personnes concernées, en fonction de leur statut (arbitre, éducateur, président). »

- **Paulo DE BASTOS, Président du CD39** : « J'ai une inquiétude. Nous savons que beaucoup de nos dirigeants sont vieillissants, que se passera-t-il si on constate une part importante de ces présidents qui ne voteront pas ? Car les élections à distance peuvent poser problème pour beaucoup (ordinateurs, connexions, procédé de vote à comprendre...)
- **Jean-Marie MARAUX, Trésorier général de la FFPJP**: « L'obligation d'un vote distancié devait se mettre en place. Donc nous allons attendre les résultats mais nous risquons d'avoir de l'abstention au niveau des clubs. Il faut déjà que nous ayons les bonnes informations. S'il y a eu des changements de noms ou d'adresses mails, il faut surtout bien faire remonter les informations. Si un club

ne peut pas voter, il y a possibilité de faire une procuration et donner procuration à un autre club. »

Quelques questions sont posées à Jean-Marie MARAUX concernant les arbitres et les éducateurs car certains membres présents n'ont pas reçu de mails. Il les invite à se rapprocher du Secrétariat du CD39 pour vérifier les adresses mails qui ont été communiquées.

11- Résultat des votes

Après dépouillement, le résultat de l'élection des nouveaux membres du CD39 est prononcé par Mr Michel DEMOUGEOT.

Les 18 membres candidats sont élus.



Elections du CD39 - AG du 23/11/2024

M. Daniel AUCLAIR	66	
M. Dominique BACHELEY	71	
M. Mathieu BESSON	71	
M. Jean BINDA	65	
Mme Aurélie BRENIAUX	71	
Mme Catherine COQUATRIX	68	
Mme Fabienne CROISSANT	71	
Mme Patricia EME	64	
M. Michel FLAGEL	71	
M. Pascal LEBAS	67	
M. Michel LIBOZ	71	
M. Jean LOCATELLI	71	
Mme Emilie MARAUX	71	
M. Julien MARAUX	71	
M. Hervé MOINE	71	
Mme Elisabeth PRINCET	60	
Dr Davida RAZAFINDRAKOTO	71	
M. Marc SERTILLANGE	68	



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL














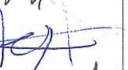

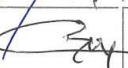








EMARGEMENTS VOTE

Le 23 novembre 2024

Numéro	Nom du club	Nbre de voix	VOTE N° 1	VOTE N° 2	VOTE N° 3	VOTE N° 4
0001	PETANQUE BLETTERANOISE	3				
0002	AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	2				
0004	AMICALE BOULE JURASSIENNE	3				
0008	EVEIL SPORTIF MONTMOROT	3				
0009	JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	2				
0010	AMICALE BOULE ARINTHOD	3				
0015	PETANQUE ORGELETAINE	3				
0016	COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE	2				
0017	L'ETOILE JURA	2				
0020	CARREAU CHAMPAGNOLAIS	2				
0021	LA GOURIBOULE CHATELNEUF	2				
0022	PASSENANS PETANQUE CLUB	2				
0023	PETANQUE POLINOISE	3				
0024	PETANQUE SALINOISE	4				
0026	PETANQUE ARBOISIENNE	2				

Correspondance : Z. A. Pré Bernard 39380 BANS

0028	NEY PETANQUE	2				
0027	SPORTIVEMENT PETANQUE	2				
0029	PETANQUE DE MONT SS VAUDREY	4				
0032	PETANQUE DU BAS JURA	3				
0043	DOLE PETANQUE CLUB	4				
0044	AMICALE PETANQUE CHAMPVANS	4				
0046	PETANQUE MOISSEY	2				
0050	U S MOREZ	3				
0051	PETANQUE SANCLAUDIENNE	3				
0055	PETANQUE MOIRANTINE	3				
0058	A.S.PETANQUE FONCINE LE HAUT	3				
	TOTAL	71				

Correspondance : Z. A. Pré Bernard 39380 BANS

Pause méridienne de 12h15 à 15h - Reprise de l'Assemblée Générale à 15h10

12- Election du nouveau Président du CD39, des 2 Grands Electeurs au CR BFC et des 3 représentants pour l'AG de la FFPJP à Belfort

Après concertation entre les 15 membres présents élus, Mr Jean BINDA, doyen du nouveau Comité élu, propose que Mr Michel LIBOZ devienne le nouveau président du CD39. Après un vote à bulletin secret, Mr Michel LIBOZ est élu avec 40 voix pour, 26 voix contre, 2 voix blanc et une enveloppe vide représentant 3 voix.

- **Mr Michel LIBOZ** : « Je voudrais déjà remercier les membres du CD39 qui m'ont sollicité et je vous remercie vous, les Président(e)s de club pour la confiance que vous m'apportée, à moi et aux 18 élus.

Il reste 3 places donc si certains, dans les jours, les mois qui viennent ont envie d'intégrer le Comité, ne vous gênez pas, vous serez les bienvenus et ils seront élus à la prochaine Assemblée générale.

C'est déjà une lourde tâche qui nous appartient de succéder à l'équipe sortante, ce sera très difficile, la charge est lourde. Je voudrais remercier les sortants, qui s'arrêtent après multiples mandats. Applaudissements.

Michel LIBOZ adresse aussi tout le meilleur pour la suite à venir pour Paulo DE BASTOS.

Sur le fonctionnement du Comité, ce qui me porte à cœur, c'est que le Comité, ce n'est pas seulement 18 ou 20 personnes, c'est vous les clubs, c'est vous les licenciés. Donc demain, l'avenir du CD39 est entre vos mains, autant qu'entre nos mains. Une page se tourne et une organisation différente va arriver. Déjà au niveau du boulodrome, il faudra créer ensemble une charte d'utilisation du boulodrome. Jusqu'à maintenant, tout reposait en grande partie sur Yvette et Gilles OUTREY mais demain, ce ne sera plus possible.

Au niveau finances, nous sommes encore en déficit cette année et depuis 2021, nos disponibilités diminuent mais on est encore à +58.000€. Pour rappel, nous sommes une association qui n'est pas obligée de faire du bénéfice. Mais quand on voit, les frais et les remboursements que l'on a, il faut arriver à faire quelques bénéfices. Il y a 4 leviers, 3 que l'on maîtrise et 1 que l'on ne maîtrise pas, les aides départementales. J'ai bien compris que l'aide de 12.000€ n'est pas certaine. Pour la crédibilité du CD, on ne peut pas éternellement être en déficit. On peut travailler sur les dépenses du Comité, les clubs et les licenciés. J'aimerais qu'on se réunisse tous, les Président(e)s de clubs et le nouveau Comité pour faire un état des lieux des finances et voir ce que l'on peut faire et ne pas faire.

Si le Comité n'a pas l'aval des clubs, financièrement, ce sera compliqué. Il y a légalement besoin de votes lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Lors de la première réunion du CD39, on va déjà élaborer quelques pistes de réflexion. Ensuite, pour les recettes, cela dépendra beaucoup de vous, les clubs.

Par ailleurs, la Commission Vétérans organise un concours mercredi 27 novembre. Nous avons voulu innover en faisant un concours Vétérans tripléte mixte. On va aussi innover au niveau buvette : les consommations seront servies au verre : 2€ la bière 20cl et le macvin, 1€ toutes les autres boissons. C'est un

nouveau fonctionnement qui peut rapporter plus que l'ancien fonctionnement. Nous sommes une sorte de laboratoire, on va tester des choses. Voilà Monsieur le Président. »

- **Paulo DE BASTOS** : « Merci Michel. Vous voyez que la prise de responsabilités est complète et totale par la nouvelle équipe. Je sais que depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, nous avons discuté ensemble et tu me disais qu'il faut réfléchir à des axes. Je me félicite des réflexions et des propositions qui vont être faites : tu as parlé de laboratoire et je trouve le mot très intéressant. On essaie, on voit ce que ça donne et on régule.
La deuxième chose qui me plaît dans ton discours, c'est de mettre les Président(e)s de clubs pleinement à tes côtés dans ces choix stratégiques, qu'ils soient sportifs ou financiers. Il y a matière à construire ensemble. C'est certain que vous partez sur un autre fonctionnement. Mais on ne peut être qu'optimiste en entendant tes propos, je le dis très sincèrement. »
- **Mr Sébastien HAMARD, Président DPC** : « Est-ce que c'est lors de cette réunion que l'on va savoir le prix de la licence pour 2025 ? »
- **Mr Paulo DE BASTOS** : « Non, le prix de la licence pour 2025 ne changera pas. Les décisions prises concernant les licences sont à prendre en compte à N+1, donc s'il y a un changement, ce sera pour 2026. »

Les 2 Grands Electeurs désignés par le nouveau Comité sont Mme Emilie MARAUX et Mr Jean LOCATELLI. Concernant l'AG de la FFPJP à Belfort du 20 au 22 décembre, les 3 membres désignés pour représenter le CD39 sont Mme Aurélie BRENIAUX, Mr Michel LIBOZ et Mr Pascal LEBAS.

Ils sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

13- Renouvellement des vérificateurs aux comptes, de la Commission de surveillance des affaires électorales et demande d'adhésion aux différentes commissions

Comme cité précédemment, les vérificateurs resteront Mrs Michel BOY, Eric DIDIOT et Hubert BARTHOULOT.

La Commission de surveillance des affaires électorales sera composée de 5 membres : Mrs Michel DEMOUGEOT, Jacques PARIS, Michel PYDO, Jean-Luc PERRIN et Mme Françoise GAUTHIER. Les personnes composant cette Commission ne peuvent pas être des votants lors de l'Assemblée Générale.

Un appel est fait aux membres présents concernant l'intégration des Commissions en tant que membres extérieurs :

- Vétérans : Patrick GRUNEISEN, Gilles OUTREY, Georges LAMEIRAS
- Discipline : Julian GIROD, Patrick PETETIN, Patrick CROTET, Fabien CHARRIERE, Victor POPPESCHI

- Sécurité boulodrome : Hubert BARTHOULOT
- Finances : Fabien CHARRIERE

Aucune personne ne souhaite intégrer les autres Commissions (jeunes – féminine – arbitrage – textes et règlements – gestion du boulodrome – sportive).

Le Président DE BASTOS demande à ce que les clubs affichent dans leur club et informent l'ensemble de leurs licenciés qu'il est possible de faire partie d'une Commission en tant que membre extérieur. C'est important que les licenciés puissent participer à la vie du CD39 et soient force de propositions.

14- Présentation du budget prévisionnel 2025 et fixation du prix de la licence 2025

Mr Dominique BACHELEY, Trésorier Général : « La Commission des Finances, s'est réunie le vendredi 15 novembre, pour définir ce que serait le budget 2025, que je présente ici.

Bien sûr, un certain nombre de points ne peuvent pas être connus à l'avance, en particulier certaines dépenses qui peuvent être inévitables, telles que des pannes dans la partie technique du boudrome.

Donc, afin de se rapprocher le plus possible de l'équilibre, comme pour les finances de notre pays, il sera nécessaire de faire certains ajustements :

- Economies sur les dépenses
- Augmentation des recettes »

Voici ce budget :

Projet de tarif de l'affiliation au CD39

tarif 2024 :	nbr de clubs	prix	montant
	26	54 €	1 404 €

tarif 2025 :				
nbr de licenciés		nbr de clubs	prix	montant
de	à			
1	20	2	55 €	110 €
21	50	9	75 €	675 €
51	80	8	100 €	800 €
81	110	3	125 €	375 €
111	999	4	150 €	600 €
		26		2 560 €

FFPJP - CD39 - Exercice 2025 - du 13.11.2024 au 12.11.2025

	Réalisé 2024			Budget 2025		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Ventilations (sur exercice 2024 / 2025)						
Assemblée Générale fin 2024	3 176,29	240,00	2 936,29-	3 400,00	400,00	3 000,00-
Réunions CD39, et réunions & déplacts CR BFC	5 284,19	1 237,50	4 046,69-	4 000,00		4 000,00-
Congrès du Comité Régional BFC	392,50	0,00	392,50-	800,00		800,00-
Frais bancaires	193,85	21,49	172,36-	200,00		200,00-
Abonnement Internet	259,92	0,00	259,92-	280,00		280,00-
Congrès FFPJP	1 743,86	0,00	1 743,86-	1 200,00		1 200,00-
Frais de gestion	658,51	0,00	658,51-	500,00		500,00-
Equipement	5 455,70	169,65	5 286,05-	3 500,00		3 500,00-
Divers	1 850,88	46,00	1 804,88-	1 200,00		1 200,00-
Frais de déplact phases finales BFC : repas & hbg	3 888,00	694,00	3 194,00-	3 700,00		3 700,00-
Coupes (achat)	972,05	0,00	972,05-	1 000,00		1 000,00-
Commission d'Arbitrage	2 877,82	470,00	2 407,82-	2 500,00		2 500,00-
Commission des Jeunes	6 175,26	115,00	6 060,26-	4 000,00		4 000,00-
CNC Jeunes	2 770,47	800,00	1 970,47-	2 500,00	400,00	2 100,00-
Commission technique	2 107,48	420,00	1 687,48-	1 800,00		1 800,00-
Dotations spécifiques (Chpts, Reg., Nat.)	1 200,00	0,00	1 200,00-	1 200,00		1 200,00-
Commission des Vétérans : Journée des Vétérans	3 277,55	2 307,29	970,26-	900,00		900,00-
Boutique du CD39	1 315,31	1 790,60	475,29	500,00	1 000,00	500,00
Commission Féminines, (J. Fémi)	2 307,00	1 505,00	802,00-	400,00		400,00-
> Coupe de France	6 110,00	1 940,00	4 170,00-	4 280,00	1 580,00	2 700,00-
- dont : Inscriptions perçues auprès des clubs	0,00	680,00	680,00		680,00	680,00
- dont : inscriptions versées à FFPJP	680,00	0,00	680,00-	680,00		680,00-
- dont : Indemnités versées aux clubs (+ arbitr.)	5 430,00	0,00	5 430,00-	3 600,00		3 600,00-
- dont : Indemnité reçue de FFPJP (frais déplact)	0,00	1 260,00	1 260,00		900,00	900,00

FFPJP - CD39 - Exercice 2025 - du 13.11.2024 au 12.11.2025

	Réalisé 2024			Budget 2025		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
> Championnat de France	20 968,83	2 245,47	18 723,36-	20 000,00	1 600,00	18 400,00-
- dont : coût des Chpts de France	20 968,83	563,47	20 405,36-	20 000,00		20 000,00-
- dont : indemnités déplaçt reçues de FFPJP	0,00	1 682,00	1 682,00		1 600,00	1 600,00
> Manifestations diverses	30 393,09	33 769,72	3 376,63	24 850,00	25 600,00	750,00
- dont : Marathon Jeunes	0,00	0,00	0,00	200,00		200,00-
- dont : Chpt Régional Sport Adapté	400,00	0,00	400,00-	400,00		400,00-
- dont : Journée Handi-pétanque	0,00	0,00	0,00	200,00		200,00-
- dont : Journée Handi-sport	0,00	0,00	0,00			
- dont : Week-end CDC JP	2 425,03	2 875,98	450,95	2 500,00	3 000,00	500,00
- dont : Concours Vétérans :	0,00	0,00	0,00	16 000,00	17 200,00	1 200,00
- dont : Concours Vétérans du ...	2 772,44	2 871,70	99,26			
- dont : Concours Vétérans du ...	2 883,61	2 937,90	54,29			
- dont : Concours Vétérans du ...	2 640,90	2 824,28	183,38			
- dont : Concours Vétérans du ...	2 710,23	3 065,01	354,78			
- dont : Concours Vétérans du ...	2 379,52	2 646,91	267,39			
- dont : Concours Vétérans du ...	2 488,11	2 713,50	225,39			
- dont : CRC Vétérans	5 221,43	6 652,50	1 431,07	0,00	0,00	
- dont : CRC	1 143,71	1 886,40	742,69	0,00	0,00	
- dont : Trophée Féminin	605,55	0,00	605,55-	750,00		750,00-
- dont : Marathon Féminin	4 722,56	5 295,54	572,98	4 800,00	5 400,00	600,00
Planète Boules	884,00	884,00	0,00	884,00	884,00	
Inscriptions Chpts du Jura	0,00	23 442,00	23 442,00		22 000,00	22 000,00
Inscriptions CDC M & F & Vétérans	0,00	2 850,00	2 850,00		2 800,00	2 800,00
Forfait Organis. Chpts Jura (1€ ou 0,50€/joueur)	0,00	3 741,00	3 741,00		3 600,00	3 600,00
Dotation à CR BFC pour CRC	500,00	0,00	500,00-	500,00		500,00-
Dotation au(x) club(s) Jurassien(s) en CNC	640,00	0,00	640,00-	640,00		640,00-
Aide à l'organisation d'un Chpt BFC	440,00	0,00	440,00-			

FFPJP - CD39 - Exercice 2025 - du 13.11.2024 au 12.11.2025

	Réalisé 2024			Budget 2025		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Don reçu du club de Damparis	0,00	4 000,00	4 000,00			
Don au CD21, Chpt du Monde	250,00	0,00	250,00-			
Amende (forfait CDC)	0,00	400,00	400,00			
> Total licences	29 429,50	85 578,00	56 148,50	29 000,00	85 000,00	56 000,00
- dont : Licences perçues (& duplicata & corrections)	0,00	85 578,00	85 578,00		85 000,00	85 000,00
- dont : CR BFC, licences	9 834,50	0,00	9 834,50-	9 500,00		9 500,00-
- dont : FFPJP, licences	19 595,00	0,00	19 595,00-	19 500,00		19 500,00-
> Total affiliations	423,25	1 404,00	980,75	420,00	2 560,00	2 140,00
- dont : Affiliations perçues auprès des clubs	0,00	1 404,00	1 404,00		2 560,00	2 560,00
- dont : FFPJP, affiliation FFPJP, clubs, & Protect. Juri.	423,25	0,00	423,25-	420,00		420,00-
> Total Mutations	1 719,25	3 804,00	2 084,75	1 560,00	3 000,00	1 440,00
- dont : Mutations (perçues) & carnets	129,25	3 804,00	3 674,75		3 000,00	3 000,00
- dont : CR BFC, mutations	260,00	0,00	260,00-	260,00		260,00-
- dont : FFPJP, mutations	1 330,00	0,00	1 330,00-	1 300,00		1 300,00-
> Subventions	0,00	17 600,00	17 600,00	0,00	17 600,00	17 600,00
- dont : Subvention Conseil Départemental	0,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
- dont : Subvention ANS	0,00	2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
- dont : Fonds de Développement de la Vie Active	0,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
- dont : Subvention de la Commune de Bans	0,00	100,00	100,00		100,00	100,00
Autres dons reçus, et mécénat	0,00	700,00	700,00		700,00	700,00
Intérêts des comptes Banque Populaire	0,00	373,13	373,13			
Intérêts des comptes Crédit Agricole	0,00	2 012,39	2 012,39		1 800,00	1 800,00
Boulodrome participation 2 € /joueur	0,00	8 986,00	8 986,00		9 500,00	9 500,00

FFPJP - CD39 - Exercice 2025 - du 13.11.2024 au 12.11.2025

	Réalisé 2024			Budget 2025		
	débit	crédit	solde	débit	crédit	solde
Boulodrome location au club Mt/Vaudrey	0,00	2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
Boulodrome, autres locations	0,00	1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
Boulodrome panneaux publicitaires	0,00	2 550,00	2 550,00		2 500,00	2 500,00
Boulodrome panneaux photovoltaïques	0,00	11 795,57	11 795,57		12 400,00	12 400,00
2 > Boulodrome, achat/vente de stock (manifestations)	37 248,37	35 267,20	1 981,17-	35 000,00	35 000,00	0,00
- dont : Achat de stock (boissons, ...)	37 242,88	256,87	36 986,01-			
- dont : Vente de stock (boissons, ...)	5,49	35 010,33	35 004,84			
Boulodrome, dépenses entretien & divers	1 103,02	0,00	1 103,02-	1 200,00		1 200,00-
Rembourst de l'emprunt "achat bldrm", Capital	34 390,86	0,00	34 390,86-	35 155,16		35 155,16-
Rembourst de l'emprunt "achat bldrm", Intérêts	16 825,14	0,00	16 825,14-	16 060,84		16 060,84-
Rembourst de l'emprunt "travaux", Capital	4 599,89	0,00	4 599,89-	4 796,85		4 796,85-
Rembourst de l'emprunt "travaux", Intérêts	2 836,39	0,00	2 836,39-	2 639,15		2 639,15-
> Frais d'entretien bldrm & charges diverses	35 721,97	926,82	34 795,15-	29 100,00	0,00	29 100,00-
- dont : Frais entr. bldrm : eau	2 351,04	594,04	1 757,00-	1 000,00		1 000,00-
- dont : Frais entr. bldrm : gaz & entretien chauffage	6 881,87	0,00	6 881,87-	7 000,00		7 000,00-
- dont : Frais entr. bldrm : électricité	9 562,08	332,78	9 229,30-	9 000,00		9 000,00-
- dont : Frais entr. bldrm : extincteurs & sécurité	610,23	0,00	610,23-	500,00		500,00-
- dont : Frais entr. bldrm : extérieurs	3 542,00	0,00	3 542,00-	2 000,00		2 000,00-
- dont : Frais entr. bldrm : assurance	1 638,00	0,00	1 638,00-	1 600,00		1 600,00-
- dont : Travaux divers	11 136,75	0,00	11 136,75-	8 000,00		8 000,00-
Total Ventilations (sur exercices 2024 / 2025)	270 390,20	258 585,83	11 804,37-	239 666,00	234 424,00	5 242,00-

Ce budget présente donc un déficit de 5242 €.

La Commission des Finances du nouveau Comité devra étudier ce budget, suivre régulièrement les dépenses et recettes tout au long de l'année ; des choix devront être faits :

- Augmenter le prix de la licence ?
- Réduire certaines dépenses ?
- Diminuer l'aide apportée aux clubs ?
- Organiser certaines manifestations ?

Toutes les pistes possibles seront à étudier ...

Questions :

- **Question de Mr Michel PANCIN** : « Concernant les affiliations, je ne comprends que l'on diminue le prix de l'affiliation pour les clubs qui ont le moins de licenciés. Le minimum serait de laisser le même prix qu'actuellement. C'est juste par principe. »
- **Réponse de Paulo DE BASTOS** : « Effectivement, nous allons corriger et laisser le prix minimum de 54€.
Pour expliquer un peu la philosophie qui nous guide, aujourd'hui, si l'on fait le bilan de nos retours aux clubs, les clubs performants sont souvent les « gros » clubs et ils paient la même affiliation qu'un club de 20 licenciés. On sait aussi voir ce qu'il se passe ailleurs. Depuis 2002, on a ce tarif de 54€ (qui correspond à la transcription des francs en euros). Symboliquement, c'est aussi être juste par rapport aux clubs : un « petit » club qui n'a pas de champions, qui n'a jamais de retour en Coupe de France ou d'accompagnement en CNC mais qui paie le même tarif.
Si tout le monde est d'accord pour arrondir à 55€, aucun problème. On ne touche pas aux autres tranches. »
- **Question de Patrick PETETIN, Président de la Pétanque Polinoise** : « Est-ce que Michel LIBOZ était présent à la Commission des finances pour la préparation du budget prévisionnel 2025 ? Si oui, est-ce que ce sera possible de revenir sur ce budget prévisionnel lors de l'AGE ? »
- **Réponse de Michel LIBOZ** : « Bien sûr, c'est le but aussi de cette réunion. »
- **Précision de Paulo DE BASTOS** : « Le budget prévisionnel étant voté en Assemblée Générale, si vous voulez le revoter, il faudra prévoir une AGE, pour

être bien clair. Si vous changez le prévisionnel et pour une application immédiate, il faudra le faire valider. »

- **Remarque de Michel BOURGEON, Président de l'Amicale Pétanque de Champvans** : « Il ne faut pas croire que tous les clubs sont riches. Depuis 2 ans, nous sommes en déficit. Nous allons faire ce qu'il faut mais attention à ne pas trop charger les clubs. Ce n'est pas parce que nous avons 130 licenciés que tout va bien. Il ne faut pas croire que les clubs ont une manne financière incroyable. C'est difficile à l'heure actuelle. Les clubs ont déjà été pas mal taxés. Le seul levier pour un club, ce sont ses licenciés. Certes, on peut développer le sponsoring ou faire des manifestations. Je ne veux pas rogner sur le sportif chez nous mais nous n'aurons peut-être pas le choix de réduire le nombre d'équipes en Championnat des Clubs ou je ne sais pas... Le Comité nous aide bien mais parfois, ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de licenciés dans un club, qu'il y a beaucoup d'argent. »
- **Réponse de Michel LIBOZ** : « C'est difficile pour tout le monde et je suis conscient de ce que tu dis. Mais le Comité doit trouver des pistes d'amélioration et de progrès qui passent par les clubs.
- **Paulo DE BASTOS** : « Je rajoute un point à cette analyse : c'est aussi le fonctionnement des clubs qui doit être remis en question. Nous n'avons aucun droit d'ingérence dans le fonctionnement de chacun mais historiquement, beaucoup de clubs jurassiens paient les inscriptions aux Championnat de leurs joueurs, participent fortement à l'équipement sportif (tenues), il y a parfois des accompagnements financiers pour certaines compétitions. A un moment donné, solliciter le CD, OK c'est notre devoir mais il appartient aussi à chacun de se prendre en charge : organiser d'autres manifestations pour contrebalancer les dépenses qui sont importantes. Il faut aussi avoir le courage de dire aux licenciés de son club que des choses doivent changer (inscriptions aux Championnat par exemple).
Il faut se réjouir d'être dans le Jura : nous payons les tenues de nos joueurs pour les Championnats de France, dans 80% des cas, les tenues sont prêtées par le CD et les joueurs la rendent en rentrant ; les collègues du Doubs ont décidé de ne plus payer le bas des tenues pour les France ; le CD39 paie entièrement les nuitées mais dans certains Comités, les joueurs paient une part des frais hôteliers ; certains Comités se retirent des Championnats de France car ils n'ont plus les moyens financiers d'où les Championnats de France JP incomplets... Aujourd'hui, il n'y a plus de Comité de l'Ain car personne n'a voulu reprendre la Présidence.
Nous avons toujours souhaité avoir une bonne politique sportive mais pour cela, il faut savoir faire des concessions. Les clubs doivent aussi avoir le courage de faire évoluer les choses.
Nous avons pris du retard, on s'auto-suffisait et on n'a pas augmenté le prix de la licence : sur 55€, 12€ sont reversés à la Fédération et 6.50€ au Comité Régional. »

- **Question de Stéphanie CHEVANNE, Présidente de Mont-sous-Vaudrey** : « Est-ce que les jeunes sont compris dans le nombre de licences pour l'affiliation ? Car notre volonté est de développer notre école de pétanque, de faire plein de choses pour attirer les jeunes et puis derrière, on est taxé. »
- **Réponse de Paulo DE BASTOS** : « Oui, nous avons pris les chiffres totaux de chaque club. C'est un levier et nous ne l'avons pas trouvé injuste. Il vous appartiendra de revenir sur ce point lors de votre réunion à venir. C'est une proposition que l'on vous fait et que l'on vous soumet. »
- **Christian VALET** : « J'aimerais attirer votre attention sur des faits réels : il y a eu un contrôle de sécurité au boulodrome récemment et il s'est avéré que tout l'éclairage de secours était déficient. Donc ce qui est prévu n'est pas suffisant. Si l'on veut changer un onduleur et remplacer tout l'éclairage de secours, tout ce qui est prévu est insuffisant. Je demande donc à revoir ce prévisionnel. »
- **Réponse de Michel LIBOZ** : « En effet, pour l'entretien du boulodrome il faut compter entre 10.000 et 15.000€ par an. Pour un onduleur, il y aura un investissement avec un retour sur investissement. Il faut s'atteler à tout ça... »
- **Olivier ROUSSEAU, Président du club AS Pétanque Foncine** : « On parle d'affiliation avec 50 ou 100€, c'est nul. Si tous les clubs paient 100€ d'affiliation, il n'y a rien à dire. De même, tous les licenciés ont une autre licence dans un autre sport et rien n'est en dessous de 100€. Donc si demain, tous les adultes paient 80€, ça changera rien. Ils raleront peut-être au début mais après, c'est fini. Nos jeunes ne paient rien. On se démène pour faire des manifestations et puis voilà. »
- **Michel BOURGEON, Président de Champvans** : « Le problème actuellement, c'est que sur 55€ de licence, il ne revient rien au club. C'est un gros problème... »

Après de nombreux échanges très riches entre Présidents de clubs et différents membres présents, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

15- Commission sportive : projection 2025 CDC pétanque et Jeu Provençal, Coupe de France

- **Jeu Provençal :**

Pour le Jeu provençal et en l'absence de Julien MARAUX, c'est Mme Nadia DA COSTA qui présente le prévisionnel CDC et Coupe de France avec les groupes et les dates retenues. Présentation page suivante.

Attention : tous les participants aux Championnats des Clubs JP devront avoir une licence à jour dès le samedi 4 janvier.

- **Pétanque :**

Concernant la pétanque, Emilie MARAUX présente la projection pour 2025 avec les différents Championnats des clubs et le calendrier prévu pour les compétitions. Présentation page après le jeu provençal.

Attention : à partir de 2025, c'est le club vainqueur qui est en charge d'envoyer la feuille de match et le résultat de la rencontre sous 7 jours. En cas de non-envoi, il sera déclaré perdant de la rencontre par forfait, 0-19.

Les résultats peuvent être envoyés par SMS/photo (si les noms sont bien lisibles), par mail ou encore par courrier.

- **Remarque et question de Michel PANCIN :** « Je trouve que 4 équipes qui descendent de CRC2 en Elite, ça fait beaucoup. Quand on a une poule à 6 équipes, ça fait 1 qui monte, 1 qui se maintient et 4 qui descendent, c'est vraiment difficile. Serait-il possible de demander à la BFC un même système que dans le Jura avec Honneur 1 et Honneur 2 ? et c'est pareil chez les féminines. »
- **Réponse d'Emilie MARAUX** « On posera la question à la BFC. Ce sera transmis à Mme Chantal FRACHEBOIS qui gère le CRC. »
- **Question d'Aurélie BRENIAUX :** « Concernant le CDC prévu à St Claude au mois d'octobre, est-ce définitif ou évolutif ? Tout simplement concernant les conditions d'accueil des joueuses et notamment l'accès aux toilettes. De même, une reprise de la compétition à 15h un dimanche, c'est difficile à gérer. »
- **Réponse de Paulo DE BASTOS :** « J'ai reçu 2 mails suite au CDC à St-Claude : les 2 étaient liés aux sanitaires. Effectivement, c'est un vrai problème pour les féminines. Je sais que c'est compliqué pour le club de St Claude mais voilà le retour de joueuses. »



CDC et CDF Jeu Provençal 2025

Comité du Jura FFPJP





15 équipes en CDC
14 équipes en CDF



2 week-ends complet + 1
journée de phase finale en
CDC et deux dimanches de
compétition en CDF

3 groupes de 5 en CDC
3 tours départementaux en
CDF





Calendrier CDC



Phase de Groupe

Samedi 4 et
Dimanche 5 Janvier
Samedi 18 Janvier
Dimanche 19 Janvier
A BANS

Phase Finale CDC

Lundi 21 Avril (lieu à
définir)

4 équipes en phase
finale CDC (le 1er de
chaque groupe et le
meilleur deuxième)

Phase Finale CRC

Samedi 20 et
Dimanche 21
Septembre

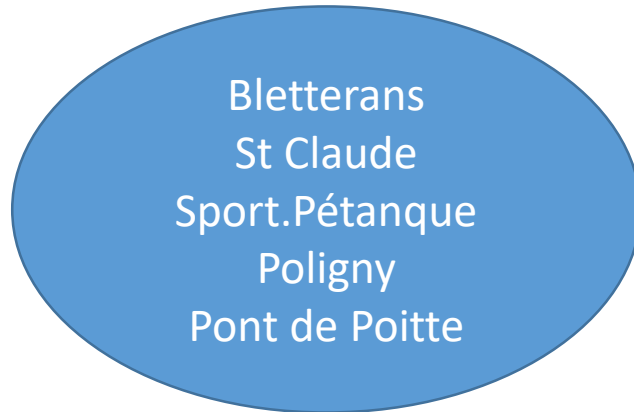




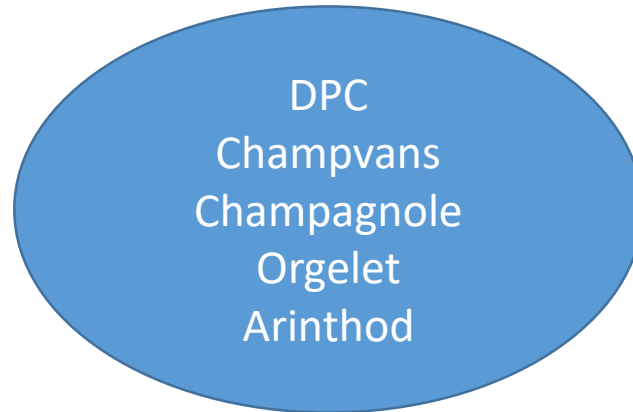
Groupes



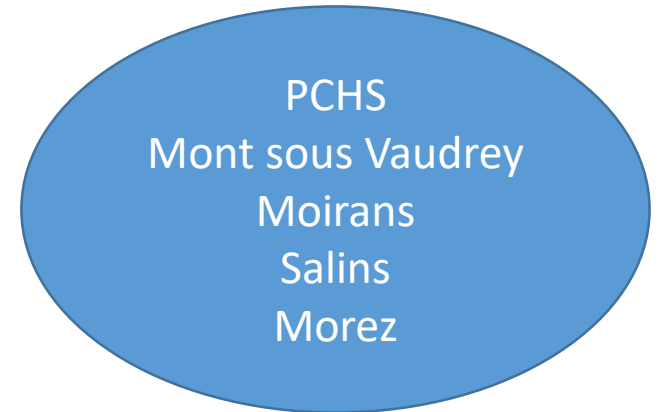
Groupe A



Groupe B



Groupe C



Tirage effectué en visio le 19 novembre avec la secrétaire du CD39



Nouveauté !

- + d'intérêt à la compétition → création de 2 divisions pour 2026
 - Les 2 premiers de chaque groupe 2025 seront dans la division 1 en 2026 + les deux meilleurs troisièmes (nombre de points) de 2025 soit 8 équipes
 - Les 2 derniers de chaque groupe 2025 + le troisième de 2024 ayant le moins de points seront dans la division 2 / + les éventuels nouveaux clubs inscrits



Les rencontres



- Équipes de 6 joueurs + 2 remplaçants
- 1 phase en doublette (Victoire = 4 points)
- 1 phase en triplète (Victoire = 6 points)
- Match nul possible !
- Parties en 11 points
- Parties limitées en 2 h + 2 mènes, si la partie n'est pas terminée au bout des 2 h.
- 2 remplacements possibles en doublette / triplète (mais pas dans la même équipe!)





Organisation



- 3 terrains par rencontre
- Terrains 24m * 4m
- Prévoir une table de marque avec un délégué officiel
- Prévoir éclairage suffisant
- Arbitre pris en charge par le CD
- Résultats à transmettre, dans les 7 jours maximum après le match, au référent : julien.maroux@petanque.fr
- Inscription 25€/équipe





Coupe de France Jeu Provençal



- 14 équipes jurassiennes engagées
- Tours départementaux puis regroupement avec la BFC et le Grand Est.
- Tours départementaux le 2 Mars (dans les clubs) et le 9 Mars à Bans
- Calendrier et déroulement des rencontres définis par la commission Jeu Provençal de la FFPJP.
- Inscription : 20€/équipe





COMPETITIONS CLUBS

PROJECTION 2025

CDC - MASCULIN

Elite :

2025	2024
St Claude	CRC 2A
Poligny	Elite
Moirans 2	Elite
Champvans	Elite
Mont sous Vaudrey 2	Honneur 1
Moirans 1	Honneur 2

CDC - MASCULIN

Honneur 1:

2025	2024
Orgelet 1	Elite
Sportivement Pétanque	Honneur 1
DPC 2	Honneur 1
Gouriboule	Honneur 1
Salins 3	Honneur 1
Mont sous Vaudrey	1 ^{er} Promo 1
DPC 4	1 ^{er} Promo 2

CDC - MASCULIN

Honneur 2 :

2025	2024
Champagnole 1	Elite
Ney pétanque	Honneur 2
Bletterans 3	Honneur 2
Arinthod 1	Honneur 2
ABJ 2	Honneur 2
PCHS	Honneur 2
PCHS 3	1 ^{er} promo 3
Moirans 3	1er promo4

CDC - MASCULIN

Promotion 1

2025	2024
Salins	Honneur 2
Salins 3	Promo 1
Gouriboule 2	Promo 1
Poligny	Promo 1
Champagnole 2	Promo 1
Arbois	Promo 1
Ney petanque 2	Promo 1
Champvans 3	Promo 1

CDC - MASCULIN

Promotion 2

2025	2024
Montmorot	Honneur 1
Champvans 4	Promo 2
Mont sous Vaudrey 4	Promo 2
Bletterans	Promo 2
DPC 5	Promo 2
Moissey	Promo 2
Champvans 5	Promo 2
PBJ	Promo 2

CDC - MASCULIN

Promotion 3

2025	2024
Morez 2	Honneur 2
Arinthod 2	Promo 3
Arinthod 3	Promo 3
Bletterans 2	Promo 3
L'étoile 2	Promo 3
PCHS 2	Promo 3
Montmorot 2	Promo 3
ABJ	Promo 3

CDC - MASCULIN

Promotion 4

2025	2024
Clairvaux	Honneur 1
Pont de poitte 2	Promo 4
Montmorot 3	Promo 4
Orgelet 2	Promo 4
St Claude	Promo 4
Foncine le haut	Promo 4
Morez	Promo 4
Pont de poitte 1	Promo 4

CDC – FEMININ

1^{ère} division

2025	2024
ABJ	CRC F 2A
Salins 1	1 ^{ère} division
Mont sous Vaudrey	1 ^{ère} division
Salins 2	2 ^{ème} division
DPC	2 ^{ème} division
St Claude	2 ^{ème} division
Moissey	2 ^{ème} division

CDC — FEMININ

2^{ème} division

2025	2024
Champvans 2	1ère division
Ney	1ère division
Sportivement	1ère division
Poligny	1ère division
Arinthod	2ème division
Pont de poitte	2ème division
Montmorot	2ème division

CDC – VÉTÉRAN

1^{ère} division

	2025	2024
Salins		CRC V2A
ABJ		CRC V2A
Ney pétanque 1		V1
Mont sous vaudrey 3		V1
Champagnole 2		V1
Pont de poitte 1		V2
DPC		V2
DPC 2		V2

CDC – VÉTÉRAN

2^{ème} division

2025	2024
Champagnole 1	v1
Champvans 2	v1
Clairvaux	v1
PBJ 1	v1
Orgelet	v2
Morez	v2
Montmorot 3	v3
Ney petanque 2	v3

CDC – VÉTÉRAN

3^{ème} division

	2025	2024
Salins 1		v2
Bletterans 1		v2
Pont de poitte 2		v2
Montmorot 2		v3
Moirans 3		v3
Poligny 2		v3
Bletterans		v4
Montmorot		v4

CDC – VÉTÉRAN

4^{ème} division

2025	2024
Arinthod	v3
Bletterans 2	v3
Mont sous Vaydrey 2	v3
ABJ 2	v4
PBJ 2	v4
Ney pétanque	v5
Arinthod 2	v5

CDC – VÉTÉRAN

5^{ème} division

	2025	2024
Moirans		v4
Champvans 4		v5
Champvans 3		v5
Poligny 3		v5
ABJ 3		v5

CRC - MASCULIN

CRC 1

Sportiv. Petanque	Descend CNC 3
-------------------	---------------

CRC 2 A

DPC	Monte de CDC élite
Salins	maintien
L'Etoile Jura	maintien
Champvans	maintien

CRC — FÉMININ

	CRC F 2A
L'étoile	Descend de CRC F 1
DPC 2	Monte de 1 ^{ère} D
Champvans	Maintien
Gouriboule	Maintien

CRC — VÉTÉRAN

CRC V 1	
Champvans	Monte de CRC V 2A
CRC V 2A	
Moirans	Monte de CDC V1

CNC - MASCULIN

CNC 2

Mont sous Vaudrey

Maintien

COUPE DE FRANCE
2023-2024

St Claude s'incline en 16ème



CALENDRIER 2025

COUPE DE
FRANCE
-
2025-2026

Tours départementaux

9 mai

20 juin

25 juillet

CDC
-
ELITE
HONNEUR 1 & 2
1ERE ET 2EME
DIVISIONS
FEMININES

4 et 5 octobre : Bans par
Passenans/Ney

18 et 19 octobre : St Claude

CDC
-
PROMOTION

VENDREDIS

23 mai

30 mai

13 juin

4 juillet

18 juillet

1^{er} août

5 septembre

19 septembre

26 septembre

CDC
-
VÉTÉRAN

Mardi 6 mai

Mardi 27 mai

Mardi 24 juin

Mardi 15 juillet

Jeudi 24 juillet

Mardi 5 août

Jeudi 7 août (au besoin)

Mardi 15 septembre

CRC

CRC V1 et V 2A

25 et 26 juin

17 et 18 septembre

CRC Open et Féminin

4 et 5 octobre

18 et 19 octobre

16- Présentation de la saison 2025

- validation du calendrier départemental (Championnats + concours clubs) et réponses aux questions diverses.
- présentation du nouveau club et 27^{ème} club jurassien de LA VALLEE situé à Molinges, dans la plaine de la Bienne par Mr LOCATELLI.

« Notre nouveau club se situe entre St Claude et Oyonnax. On a pour ambition d'avoir au départ une vingtaine de licenciés. Notre projet est aussi un projet social dans le sens où, grâce à l'association, nous allons créer du lien entre les gens. Dans notre coin, il n'y a plus grand-chose. Nous serons un club plutôt jeune. Notre lieu de base sera Molinges, à une dizaine de kilomètres de St Claude.

Ravi d'avoir fait votre connaissance, en espérant vous rencontrer sur les jeux et vous accueillir du mieux possible. »

17- Interventions de Mr Pascal DUGAST, vice-président du Comité de Saône-et-Loire, membre de la BFC et membre référent régional GTM et Mr Christian PERRAUDIN, vice-Président de la BFC et Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier général de la FFPJP

- **Mr Pascal DUGAST, concernant les Gestionnaires de Tables de Marque (GTM) :**

« Mesdames, Messieurs les Président(e)s de club ou leur représentants,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur,

Je tenais une nouvelle fois à remercier Paulo pour son invitation.

Une petite intervention concernant les GTM. En effet, une petite révolution est en marche au niveau de notre Fédération. En milieu d'année 2023, il y a eu une réunion d'informations à Bains avec d'autres personnes intéressées, en présence de William ROUX, formateur de notre fédération. Le but était un échange sur les tables de marques : les pratiques, les difficultés, les formations... Plus tard, un appel à volontaire de chaque région m'a permis de participer à des réunions de travail pour élaborer un programme de formation commun. En début d'année 2024, des groupes de travail ont été mis en place et chacun a apporté son expérience et les divers supports utilisés dans les CD. Nous avons aussi défini les référents par région qui ont tous reçu un agrément de formateur table de marque. Je serai amené à faire une ou plusieurs formations en BFC. Le terme « graphique » disparaît.

Ce programme de formation a été validé en Comité directeur de la Fédération et nous attendons la nouvelle équipe pour les modalités de mise en place. Je peux tout d'abord vous informer que cette formation se fera sur 2 niveaux :

- 1 journée ½ pour le niveau 1
- ½ journée pour le niveau 2

Merci de m'avoir écouté. Je reste à votre disposition pour toutes questions. »

- **Paulo DE BASTOS** : « Merci Pascal pour cette intervention. Nous parlions de formation depuis ce matin, chaque Comité devra faire appel à Pascal pour être en phase avec ces nouvelles directives. Dans le cadre de cette nouvelle politique sportive, nous n’y échapperons pas d’où le besoin de formation. »
- **Question de Marc SERTILLANGE** : « Est-ce qu’une formation est prévue au niveau de la discipline ? »
- **Réponse de Paulo DE BASTOS** : « Cela a été une demande très forte de notre part pour qu’il y ait une formation cette année. Elle a été finalement annulée tout simplement car l’équipe sortante de la Fédération a préféré remettre au premier trimestre 2025 les formations. En effet, en fonction des résultats des votes, il pourrait y avoir une révolution du code disciplinaire. »
- **Mr Christian PERRAUDIN, Secrétaire général du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté :**

« Mesdames, Messieurs,

Venu de mon Morvan profond, j’ai passé une agréable journée. J’ai vécu une Assemblée riche avec des débats à tous les niveaux, avec des réponses, il y a du concret. Pour pouvoir poser autant de questions, il faut s’investir. Cela prouve que vous vous intéressez à ce que vous faites.

Je me permets de féliciter le nouveau Président élu. Vous êtes 26 clubs et tous présents, bravo !

Mon collègue et moi apprécions la dynamique de votre réunion.

Bravo pour les écoles de pétanque, vous avez des jeunes avec une réussite totale, ça fait plaisir ;

Bravo pour votre investissement pour le handicap ;

Pour le boulodrome, cet outil fantastique est certainement un outil d’avenir. Les espaces pour jouer se restreignent car les municipalités en ont besoin pour construire mais il y a aussi le problème de l’entretien.

Bravo et merci aux bénévoles : on ne les récompense pas assez. Il faut penser à les récompenser par une simple journée par exemple. Ils sont indispensables. Sans bénévoles, on n’existe pas.

La dynamique aussi, c’est l’organisation de 6 Régionaux. Concernant la participation des joueurs en championnat, elle est croissante et ça fait plaisir !

Pour répondre à la question sur les groupes de CRC, en effet, nous avons eu une demande d’un club qui finit 3^{ème} et qui est relégable. Ce Championnat avait été conçu en tenant compte des impératifs pécuniers : en effet, des groupes de 8 réduisent les frais de déplacement. Si l’on agrandit les groupes, cela implique plus de frais kilométriques. Mais rien n’empêche les clubs à aller chercher de l’argent ailleurs. Il faut se remettre en question et réfléchir : vous êtes une association, personne ne viendra vous gronder si vous organisez quelque chose au nom de la pétanque. Vous avez le droit d’organiser un concours de belote ou de tarot, un loto ou autre. Il faut de l’imagination. L’idée de Michel LIBOZ pour se rassembler et réfléchir ensemble est une bonne idée, on peut prendre des idées de tout le monde.

Enfin, le magazine Planète Boule en version papier, c'est terminé. Après un temps de réflexion, il va peut-être arriver une version numérique, avec un coût réduit. Je vous souhaite donc une belle fin d'année et félicitations aux nouveaux, bon vent... »

- **Mr Jean-Marie MARAUX, Trésorier général de la FFPJP, concernant sur la projection des prochaines semaines et les échéances à venir**

« Pour les élections, il y a donc 2 listes avec 28 candidats. Vous avez tous les éléments en main. Les votes des Présidents de clubs et de Comité se déroulera entre le 13 et le 18 décembre. Vous recevrez les bulletins de vote en fonction du nombre de licenciés. Le résultat de la liste élue sera présenté au Congrès de Belfort le samedi 21 décembre au matin.

Concernant le Championnat du monde au Zénith de Dijon : une superbe manifestation qui affiche complet au niveau des spectateurs. C'est une salle de spectacle mais nous avons fait le nécessaire avec des écrans géants.

Pour les malheureux qui n'ont pas de places, il y aura une couverture TV exceptionnelle : la chaîne Youtube de la Fédération, la chaîne « Sport en France » et la chaîne L'Equipe 21 le samedi soir et le dimanche en direct. C'est la première fois que ce sera en direct !

Je souhaite conclure en félicitant Michel, le nouveau Président. Je pense qu'il saura fédérer l'ensemble de son Comité Directeur, avec des anciens et des nouveaux, une belle équipe. Je serai toujours à vos côtés pour vous aider.

Belle et heureuse année à tous et à l'année prochaine. »

18- Questions diverses

Aucune question n'avait été envoyée au préalable au Président mais dans un souci d'ouverture et de débat, les questions diverses sont traitées.

- **Question de Nicolas WAWRZYNIAK, DPC :** « Je voudrais revenir sur l'arbitrage : dans le temps on se voyait, maintenant, on ne se voit plus. On est au courant de rien : on nous convoque plus, on n'a plus de remise à niveau. C'est un peu à l'abandon. »

- **Réponse de Paulo DE BASTOS :** « Je suis un peu surpris : j'ai participé aux 2 réunions du mois de janvier ; à la réunion du Comité Régional. Ce qui signifie que cette année, il y a eu 3 journées dont 1 spécialement dédiée à la remise à niveau. Elles ont eu lieu.

C'est vrai que les réunions intermédiaires n'ont pas eu lieu cette année. »

19- Remise des récompenses

Mr Frédéric MONNIER a obtenu son diplôme pour entrer au Pole National d'Arbitrage (PNA). Il fait donc partie des 30 meilleurs arbitres français. Le Président DE BASTOS lui remet la tenue et le écussons liés à cette nouvelle fonction.

- **Mr Frédéric MONNIER** : « C'était une ambition, le parcours a été rude : j'ai fait les écrits en janvier 2024 et depuis, chacune de mes interventions en tant qu'arbitre national ont été scrutées par mes pairs pour aboutir à une validation fin octobre. Je serai très fier de porter ces écussons et les couleurs du Jura dans cette élite de 30 arbitres au niveau de la France. Je m'engage et j'espère pouvoir poursuivre cette ascension dans le haut-niveau de l'arbitrage pour pouvoir en faire bénéficier l'ensemble des arbitres de la BFC, l'expérience que je vais pouvoir acquérir et l'expérience que je partage avec Jean.
Je reprendrai donc tous les textes qui devraient être connus par tous mais qui sont souvent à peine survolés. Pour faire taire les rumeurs, je ne quitte pas le Jura l'année prochaine ni les années futures et je m'engage auprès de Paulo à la région.
Au plaisir de se recroiser sur les terrains. »

Remise des récompenses :

MERITE NATIONAL:

MM. Georges LAMEIRAS (Salins les Bains) et Patrick PETETIN (Poligny).

MEDAILLE D'OR :

Mmes Nadia DA COSTA (Orgelet) et Alexandra MONNET-FISTEBERG (Gouriboule Châtelneuf).

MM. Adelmo CANCEDDA (Moirans), Michel LIBOZ (Ney Pétanque), Joël MONNIER (Arbois), Denis SERRAND (Eveil Sportif Montmorot) et Pascal MONNIER (Champvans).

MEDAILLE D'ARGENT :

Mme Fabienne CROISSANT (Pétanque des Côteaux de la Haute Seille).

MM. Sébastien CHEVANNE (Mont sous Vaudrey), Eric DIDIOT (Poligny), Michel LEBLANC (Eveil Sportif Montmorot) et Michel PIARD (Carreau Champagnolais).

MEDAILLE DE BRONZE :

Mmes Laurence BORNAT (A.B.J.), Muriel LOCATELLI (A.B.J.) et Lucile WENDLING (Champvans).

MM. Mathieu BESSON (Mont sous Vaudrey), René BOBILIER (Eveil Sportif Montmorot), Guy BONNOT (A.B.J.), Philippe BRANTUS (A.B.J.), Franck CHENU (Saint Claude), Alain DUFOUR (Eveil Sportif Montmorot), Michel FLAGEL (Moirans), Fabian KEIGNAERT (Gouriboule Châtelneuf), Mathieu LEROY (Champvans), Gérard LOCATELLI (A.B.J.), Jean-Louis MENOUIILLARD (Orgelet), Fabien MONNET (Gouriboule Châtelneuf), Serge OLIVIER (Ney Pétanque), Daniel QUINTARD (Ney Pétanque), Olivier REYBARD (A.B.J.), Olivier ROUSSEAU (Foncine le Haut) et Cyril TOURNIER (Poligny).

DIPLOME D'HONNEUR :

Mmes Estelle BRIDE (Arinthod), Anne-Julie CHANIET (D.P.C.), Elise CHARRIERE (Salins les Bains), Morgane LANAUD (Arinthod), Colette LARIVAIN (Arinthod), Edwige LEFEBVRE (A.B.J.), Estelle MONNIER (Poligny), Anne-Marie MOSIMANN (A.B.J.), Nathalie RACINE (D.P.C.), Nathalie TOMASETTI (Poligny), Mélodie VILLERET (D.P.C.) et Camille ZERBINI (D.P.C.)

MM. Arnaud BAYET (Arinthod), Patrick BELMAS SORRIBAS (Champvans), Fabrice BLONDE (Arinthod), Yves BONGAIN (D.P.C.), Kévin BURAC (D.P.C.), Lucas CHARRIERE (Salins les Bains), Francis CHARRIERE (Arinthod), Fabien CHARRIERE (Arinthod), Sébastien CHAVET (Arinthod), Pascal CORDIER (D.P.C.), Christian DUMONT (A.B.J.), Philippe DUPREZ (Ney Pétanque), Pascal FEAU (Arinthod), Nathan FERREIRA (Arinthod), Christian FISCHER (Arinthod), Pierre FOUGERES (D.P.C.), Gilles FROISSARD (Orgelet), Christophe GUYON (D.P.C.), Jean-Claude GUYON (Eveil Sportif Montmorot), Nathan GYSSEL (Champvans), Frédéric JACQUES (Salins les Bains), Thierry JAYET (P.B.J.), Raphaël JULLIARD (Moirans), Rémi LANTY (Orgelet), Yann MATEO (Bletterans), Régis MENIS (Orgelet), Pascal MEYNET (Arinthod), Jean-Paul MICHON (Orgelet), Philippe MIOT (D.P.C.), Aymeric MONNET (Gouriboule Châtelneuf), Fernando MOTA (D.P.C.), Christophe OUSSET (P.B.J.), Emmanuel POINT (Arinthod), Alain PONTAROLLO (D.P.C.), Victor POPPESCHI (Eveil Sportif Montmorot), Laurent RACINE (D.P.C.), Michel ROMAIN (Arinthod), Vincent SARAZIN (Arinthod), Didier TOMASETTI (Poligny), Cédric VANDROUX (D.P.C.) et Gilbert VANNOZ (Gouriboule Châtelneuf).

Arbitres de l'année :

- M. Fabian KEIGNAERT
- M. Patrick PETETIN

Club de l'année :

- La Pétanque Salinoise.

Educatrices de l'année :


- Mme Laëticia BRASSEUR
- Mme Aurélie BRENIAUX

Il est 18h30 : l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée par le Président.

La secrétaire adjointe CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélie Breniaux', written over a horizontal line.

Le Président CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paulo de Bastos', written in a stylized cursive script.

DOCUMENT ANNEXE AU COMPTE RENDU

Règlement intérieur du CD39

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

COMITE DU JURA

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 Le présent Règlement Intérieur a pour but de compléter les statuts du Comité du Jura de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Il peut être lui-même complété ou modifié à tout moment par le Bureau du Comité sous réserve d'approbation par la Prochaine assemblée générale.

Dans le cadre du développement de la pétanque et du jeu provençal, le boulodrome régional de Bains peut être mis à disposition du Comité Régional BFC comme centre régional d'entraînement (CRE) sans aucune contrepartie.

ORGANISATION ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Article 2 L'organisation interne des clubs affiliés au Comité du Jura ne regarde qu'eux (à condition que leurs statuts soient en accord avec la loi du 1er juillet 1901, des statuts de la F.F.P.J.P. et du Comité du Jura), mais seuls les membres licenciés sont habilités à faire partie de leur Comité Directeur, à participer aux épreuves officielles et peuvent bénéficier des avantages relatifs aux assurances.

Les Sociétés fixent librement le prix de vente des licences à leurs adhérents. Elles en tiennent des états qu'elles doivent envoyer régulièrement au responsable désigné du Comité Départemental.

Chaque club affilié est tenu d'organiser, au moins, un concours officiel par année.

Chaque club transmet au Comité Départemental le procès-verbal de son AG ainsi que son bilan financier. En cas de non-respect de cette obligation statutaire, le CD39 FFPJP peut suspendre à une date dûment communiquée la délivrance de licences (renouvellement ou création). Si ces documents sont toujours manquants le jour de l'AG de l'année suivante, une amende de 150€ par document manquant sera appliquée.

Article 3 Chaque club doit posséder en son sein au moins un arbitre officiel. A cet effet, il peut présenter autant de candidats qu'il le désire aux examens organisés par la Commission d'Arbitrage sous l'égide du Comité Départemental.

Article 4 Les Clubs doivent être représentés à l'Assemblée Générale du Comité Départemental. **Les clubs absents et non excusés devront payer une amende de 150 Euros (article 8 1^{er} paragraphe des statuts du COMITE du JURA).** En tout état de cause, ils sont engagés par les décisions qui y sont prises et ils doivent y conformer leurs actions.

En cas de manquement à ses obligations, un club peut être déféré devant la commission de Discipline du Comité Départemental qui siège suivant le

Règlement Disciplinaire de la FFPJP. Les sanctions encourues par les clubs peuvent être des blâmes, des amendes, voire la radiation.

Les arbitres sont conviés à l'Assemblée Générale.

Un club peut, à tout moment, se retirer du Comité Départemental, après s'être mis en règle avec lui.

OBLIGATIONS DES JOUEURS ET SANCTIONS

Article 5 Tous les joueurs licenciés au Comité Départemental doivent respecter les règlements de la F.F.P.J.P. (Administratif, Sportif et de Jeu) et les normes édictées par les Assemblées Générales du Comité Départemental. Toutes les compétitions mises en place par la Fédération qui sont jouées dans l'enceinte du boulodrome régional respectent le règlement FFPJP. Pour exemple : Championnat, Coupe de France, Championnat des clubs.

Article 6 Les Joueurs doivent participer en priorité aux compétitions organisées par les Clubs affiliés au Comité Départemental ou sous sa responsabilité. Ceux qui participeraient à un concours dit « sauvage ou pirate » organisé dans le même secteur qu'une épreuve inscrite au calendrier départemental encourrent des sanctions. Il est d'ailleurs rappelé que les avantages de l'assurance sont suspendus durant toute participation à un concours non reconnu par la F.F.P.J.P. et ses Organismes.

En cas de retour précipité d'un joueur ou d'une équipe (la veille du dernier jour du championnat de France), le joueur ou l'équipe sera tenu de rembourser au Comité Départemental la nuitée et le repas du dimanche midi sous peine de sanctions disciplinaires.

Article 7 Les sanctions à l'encontre des clubs, des Joueurs ou des Dirigeants sont prononcées par la Commission de Discipline (Sauf les infractions comportant une sanction automatique), conformément aux prescriptions du Code de Discipline de la F.F.P.J.P.

La composition de la Commission Départementale de Discipline (définie par l'Article 1 du Code de Discipline et Sanctions de la F.F.P.J.P.) comprend au moins 5 membres. La majorité de ses membres doit être extérieure au Comité Directeur Départemental.

Les membres de la Commission Départementale de Discipline sont choisis par le Comité Départemental pour la durée de son mandat. (quatre ans)

Celle-ci fonctionne selon les modalités prévues par le Code de Discipline et Sanctions de la F.F.P.J.P.

ORGANISATION DES CONCOURS ET CHAMPIONNATS

Article 8 Chaque société organise librement ses concours selon la formule de son choix, à l'exception de toute formule de qualification aux points.

Tout club affilié doit inscrire au minimum une compétition officielle au calendrier départemental sous peine d'une amende de 300€ et d'une sanction administrative en cas de non règlement du montant de cette peine.

Elle peut les doter en espèces ou en nature, sous réserve que la valeur de la dotation ne soit jamais inférieure au montant des inscriptions augmentée de 40 %. Pour la vérification, elle doit répondre à toute demande du Comité Départemental qui a, dans ses fonctions, celle de veiller au respect de cette disposition.

Article 9 Les clubs doivent inscrire leurs concours au calendrier établi en début de saison accompagnés du ou des arbitre(s) désigné(s). Il leur sera cependant loisible d'en organiser d'autres à des dates restées libres à condition d'en demander l'autorisation à l'avance au Comité Départemental et d'en informer les autres sociétés.

Ils peuvent également prendre en charge des épreuves mises sur pied par des organisateurs non constitués en club. Ils assument alors les mêmes responsabilités vis-à-vis du Comité Départemental que pour leurs propres concours. (Dotation, Arbitrage, résultats, Contrôle des licences etc...)

Article 10 Les clubs doivent renvoyer après chaque concours inscrit au calendrier les résultats de ceux-ci (général et complémentaire avec réinscription(s)) au responsable des concours et championnats.

Article 11 Les Championnats Départementaux se déroulent obligatoirement par poules, avec des équipes constituées par des joueurs appartenant au même club, sauf pour les catégories de jeunes pour lesquelles les équipes peuvent être mitigées selon les règles prévues par la F.F.P.J.P.

Pour tous les championnats seniors, les inscriptions doivent parvenir à l'avance au responsable désigné. Soit par envoi informatique, soit par courrier : dans ce deuxième cas, la date limite de réception est fixée 7 jours avant celle par voie informatique compte tenu des délais imposés par La Poste. Le paiement du montant des engagements est réalisé selon le mode souhaité par le Comité Départemental qui aura validé ce procédé par un vote lors de l'Assemblée Générale.

Article 12 Le Comité Départemental veille au respect du cahier des charges des championnats par les sociétés organisatrices, notamment en ce qui concerne l'organisation matérielle. Il peut demander que des modifications nécessaires soient apportées. Les clubs reçoivent alors le cahier des charges avec le compte-rendu de l'Assemblée Générale et/ou peuvent le consulter sur le site Internet du CD 39.

Le tirage au sort est réalisé par le responsable des championnats, pas obligatoirement membre du Comité Départemental. Néanmoins, il peut être réalisé au siège du club organisateur avec la présence obligatoire d'un membre du Comité Départemental. C'est également un ou plusieurs membres du Comité Départemental qui assument la responsabilité de la tenue de la table de marque, assisté(s) par les dirigeants du club organisateur.

Article 13 Dans la mesure de ses moyens financiers (selon un forfait préétabli) le Comité Départemental déplace les équipes qualifiées aux Championnats de France suivants: Triplettes Masculin, Triplettes Promotion, Triplette Mixtes, Tête à Tête Masculin, Tête à tête Féminin, Doublettes Masculin, Doublettes Féminin, Triplettes Féminin, Doublettes Provençal, Doublettes Mixtes, Triplettes Vétérans et Triplette Provençal.

Article 14 Le Comité Départemental désigne pour chaque Championnat de France un délégué officiel parmi ses membres ou une personne dûment mandatée. C'est à lui que sera confié le montant du forfait décidé auparavant lors de l'établissement du budget prévisionnel et il devra rendre compte de son utilisation.

Sur place, il appartient au délégué de représenter ses équipes auprès des organisateurs et de veiller à ce que les conditions d'hébergement sont compatibles avec les moyens dont il dispose. Sauf cas exceptionnel, aucune majoration ne sera reversée à ce titre.

Au retour le délégué doit rendre compte au Comité Départemental des conditions du séjour et des résultats obtenus par les joueurs dont il avait la charge.

Le délégué se doit de respecter la charte du délégué adoptée par le Comité Départemental.

Article 15 Les horaires des championnats sont fixés par le Comité Départemental et consultables sur le tableau en annexe et le site du CD39 FFPJP.

Les clubs candidats à l'organisation versent au Comité un forfait fixé par l'Assemblée Générale.

INSTANCES DIRIGEANTES DU COMITE DEPARTEMENTAL

Article 16 L'instance souveraine du Comité Départemental est l'assemblée générale qui dispose de toutes les prérogatives définies par les statuts ainsi que par les lois et les règlements en vigueur. Son mode de fonctionnement est également défini par les statuts.

Article 17 Entre les assemblées générales, le Comité Directeur et le Bureau assurent le fonctionnement du Comité Départemental.

Le Comité directeur comprend un maximum de 21 membres, dont au minimum cinq féminines. Ses membres sont désignés par élection en assemblée générale. Les candidats au Comité Départemental doivent faire acte de candidature par écrit (dans un délai défini par le Comité Directeur) auprès du Président en titre.

Le Comité directeur se réunit au moins deux fois par an, une fois en cours de saison et une fois en fin de saison. Il peut cependant être convoqué à tout moment par le Président du Comité.

Article 18 Le Bureau du Comité Départemental, conformément aux statuts, est élu par l'assemblée générale. Il comporte au minimum 10 membres dont un Président, un ou plusieurs Vice-Présidents dont un Président Délégué, un Secrétaire Général, un Secrétaire Adjoint, un Trésorier Général, Un Trésorier Adjoint.

Article 19 Le Président, élu par l'assemblée générale, agit conformément aux statuts pour représenter le Comité Départemental et assurer son fonctionnement. Il doit faire respecter les statuts et les règlements de la F.F.P.J.P. dont il est le représentant. En cas de carence ou d'impossibilité d'agir, ses fonctions sont exercées par le Vice-Président délégué. Il doit notamment, dans la mesure du possible, se rendre aux congrès nationaux et régionaux. Il participe à la vie sportive dans le département, notamment au sein du C.D.O.S.

Article 20 Le responsable des concours et championnats assume toutes les responsabilités relatives aux compétitions organisées sur le territoire du département. A ce titre, il assiste à la Commission du règlement et de l'Arbitrage, veille à la régularité des concours et au respect des règles fixées par le Comité, et en Général, agit au nom du Comité Départemental pour tout ce qui concerne les compétitions départementales.

Article 21 Le Président de la Commission des jeunes et technique est désigné par le Comité Directeur du CD39 FFPJP. La commission est ouverte aux responsables et éducateurs des jeunes de toutes les sociétés. Elle est chargée de financer les déplacements des jeunes sur les championnats départementaux, les championnats régionaux et/ou les compétitions nationales dans la limite de la somme qui lui est allouée par le Comité Départemental chaque année. Elle organise régulièrement des stages de détection et de sélection (jeunes, espoirs et féminines) selon le calendrier national. Elle est également habilitée à accorder des subventions aux clubs qui œuvrent particulièrement dans ce domaine et à promouvoir toute action susceptible de développer la pratique de la pétanque parmi les jeunes.

Article 22 Le Président de la commission arbitrale est élu parmi les membres du Comité Départemental. Il veille à pourvoir tous les championnats en arbitres et les autres compétitions supposant une désignation par ladite commission :

Exemple 1 : la Coupe de France

Situation 1 -> L'arbitre du club qui accueille officie alors on applique le forfait de **30 €** par club.

Situation 2 -> L'arbitre qui officie n'est pas du club (club sans arbitre ou arbitre indisponible) alors :

Club qui accueille : **30 €** + frais de déplacement

Club accueilli : **30 €**

Dans les deux cas précédemment cités, si le match se déroule sur la journée, le forfait est de 35€ et non plus de 30€. (Application barème fédéral)

Les tours régionaux ne sont plus pris en charge par le CD39 FFPJP mais par le club jurassien qui reçoit la rencontre.

Exemple 2 : Championnat des clubs (CDC pétanque)

Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le CD39 pour 1 arbitre par journée de rencontre. Le 2^{ème} arbitre est pris en charge par le club organisateur au besoin.

Pour le CDC jeu provençal, c'est un arbitre par site.

Article 23 En début d'année, chaque club se procure les licences qu'il désire aux conditions fixées par l'assemblée générale sur proposition du trésorier du Comité Départemental. Toute licence non rendue à la date limite arrêtée par le Comité Départemental sera définitivement mise au compte du club défaillant. Des demandes complémentaires peuvent être formulées en cours d'année.

Article 24 Le règlement intérieur du Comité Départemental est complété par un règlement intérieur élaboré spécifiquement pour le boulodrome régional de Mont sous Vaudrey. De fait, les deux textes veillent à garder une même finalité en évitant toute dissonance qui nuirait à leur application.

MUTATIONS

Article 25 A l'intérieur et à l'extérieur du Comité Départemental les mutations entre clubs sont entièrement libres. Le club quitté ne peut s'opposer à une mutation que pour des raisons bien établies, non-régularisation de la situation financière du licencié par exemple.

Les demandes de mutation doivent être adressées au Président du club quitté tout au long de l'année puis transmises au Président du Comité Départemental avec l'accord du Président concerné, accompagnées du montant du droit de mutation prescrit par la F.F.P.J.P.

Fait à Lons le Saunier, le 23 novembre 2024.

La Secrétaire Générale du CD 39 FFPJP
Nadia DA COSTA

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS